

COMMUNE DE
Saint
MESMIN
VENDÉE



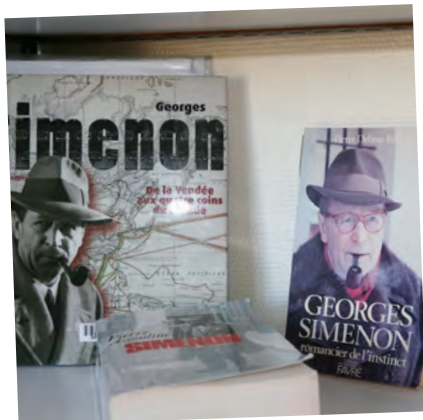
Métivier Architecte Urbaniste / Atelier de l'Aubance



BULLETIN MUNICIPAL **2023** N° 50

1. LE MOT DU MAIRE	3
2. PRESENTATION DE LA COMMUNE	4
Plan du bourg	4
Plan des villages	5
3. LES INSTANCES COMMUNALES	6
Le conseil municipal	6
Le bureau municipal	6
Le centre communal d'action sociale (CCAS)	7
4. LE MAIRE	8
En tant qu'exécutif de la commune	8
Décisions du conseil municipal	8
L'administration communale et les agents communaux	8
Pouvoirs de police	9
Représentation de la commune en justice	9
En tant qu'agent de l'état	9
Etat civil	9
Officier de police judiciaire	10
Organisation des élections	10
Demandes d'inscriptions sur listes électorales	10
Recensement citoyen	10
Cérémonies patriotiques	10
5. L'INSTANCE INTERCOMMUNALE : La Communauté de Communes	11
6. LES INSTANCES EXTERIEURES : Présence de nos élus	12
7. AMENAGER la commune de SAINT-MESMIN	13
Attractivité : le projet de rénovation du centre bourg	13
Aménagement des zones d'activités économiques	13
La téléphonie mobile : les antennes relais	15
Fibre optique (THD)	15
8. Les COMMISSIONS PERMANENTES MUNICIPALES (CPM)	16
CPM 1 : Finances (commune et CCAS)	16
Contexte général des finances publiques	16
Analyse financière	16
Le budget	17
Les tarifs	18
CPM 2 : Communication	20
Bulletin municipal	20
Site internet	20
Réseaux sociaux	20
Panneau lumineux	21
Concours photo : les fleurs des champs	21
Accueil des nouveaux arrivants	21
CPM 3 : Environnement, citoyenneté et résilience locale	22
Environnement	22
Citoyenneté	27
Résilience locale	27
CPM 4 : Vie associative, culture et patrimoine, loisirs et sports	28
Vie associative	28
Culture / Lecture	29
Patrimoine bâti	31
Loisirs	32
Sports	35

CPM 5 : Petite enfance, enfance, jeunesse, éducation	39
Petite enfance	39
Enfance	40
Jeunesse	41
Education	42
CPM 6 : Santé, social, personnes âgées, familles & solidarité	48
Santé	48
Social	49
Les personnes âgées	50
Familles & solidarités	51
CPM 7 : Economie dont tourisme et producteurs locaux	53
Le marché hebdomadaire de producteurs et artisans locaux (MPAL)	53
Les entreprises	55
Le château de Saint-Mesmin	57
Les gîtes et chambres d'hôtes	58
CPM 8 : Urbanisme, habitat, cadre de vie, voirie, éclairage public, bâtiments	59
Urbanisme	59
Bâtiments	62
Eclairage public	63
Espaces verts : le projet d'équipement en mobilier et jeux	64
Habitat	64
Voirie et abords	66
9. TRANSPORT / MOBILITE	68
En réflexion sur la mobilité de demain	68
Le transport scolaire	68
Le transport scolaire des élèves en SEGPA/ULIS	68
Le transport à la demande (TAD)	69
Le transport solidaire	69
10. La MAISON FRANCE SERVICES, accompagnement administratif de proximité	70
11. NUMEROS et INFORMATIONS UTILES	71
Bruits	71
Eau	71
Electricité	71
Gaz	71
Presse locale	71
Urgences	71
12. CALENDRIER DES MANIFESTATIONS COMMUNALES 2023	72





Le temps des vœux et de notre rencontre est venu, enfin !

C'est un moment privilégié que nous avons fait le choix de maintenir en présentiel malgré les craintes encore présentes de propagation de différents virus.

Après 2 années d'annulation à cause du Covid, l'instant était attendu par tous pour se rencontrer et rencontrer l'équipe municipale.

Je pourrais passer du temps sur tout ce qui est compliqué aujourd'hui (les guerres, les maladies, la misère, le chômage, la croissance en berne et le réchauffement climatique) mais je préfère regarder le verre à moitié plein et prendre le temps de regarder ce qui s'est passé pour améliorer la qualité de vie dans notre commune et construire ensemble son avenir.

Mes collègues élus et moi-même avons présenté aux Mesminois, venus à notre rencontre, ce samedi 14 janvier, une partie des actions réalisées depuis notre élection et les projets que nous formons pour l'avenir à court, moyen et long terme.

Vous trouverez dans les pages de ce bulletin des actions 2022 et des projets 2023 et au-delà. Avant que vous commenciez cette lecture, je veux remercier l'ensemble des bénévoles pour le temps donné à la vie locale et les services aux habitants, les agents communaux et intercommunaux, les pompiers, les gendarmes, pour leur service d'accompagnement et de protection de la population, et enfin à mon équipe, les élus municipaux pour leur implication et leur enthousiasme à agir dans l'intérêt général de la commune et de ses habitants.

Enfin, permettez-moi de formuler le vœu que 2023 nous réserve de belles surprises.

Que cette année soit, à Saint-Mesmin comme ailleurs, solidaire, humaine, fraternelle.

Qu'elle soit également enthousiasmante, qu'elle nous donne l'énergie d'entreprendre, l'envie de réussir, la volonté d'être garants ensemble d'un avenir durable.

De tout cœur, je vous souhaite à tous une très bonne année 2023.

Anne Roy, Maire de Saint-Mesmin

LES PROJETS MAJEURS 2023

Pour l'habitat,

L'éco-lotissement devrait pouvoir commencer à être commercialisé au 1^{er} trimestre 2023.

Avec Vendée Logement, nous allons, sur le terrain Beauvallon, travailler un cahier des charges en 2023 pour la reconstruction de logements en 2024/2025.

Pour l'aménagement de notre centre bourg, nous lançons un projet majeur pour l'évolution de notre commune, un travail préalable des élus au recrutement d'un bureau d'études a été fait en 2022. La 1^{ère} phase de l'étude urbaine prospective pour la dynamisation du centre-bourg est maintenant lancée et le temps de la concertation avec les habitants est venu. Tous les habitants ont été invités à participer à 2 ateliers, les 4 février et 4 mars, de 9h30 à 12h animés par le bureau d'études sans la présence des élus municipaux pour donner toute la place aux habitants. Des temps de rencontre communs à tous les acteurs interviendront plus tard. Chacun peut apporter une contribution à ce projet qui engage l'avenir de notre commune à long terme.

PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

Saint-Mesmin est situé

- à l'est du département de la Vendée,
- à 8 km de Pouzauges à l'ouest et à 6 km de Cerizay au nord-est,
- proche de « la Gâtine » aux limites des Deux-Sèvres.

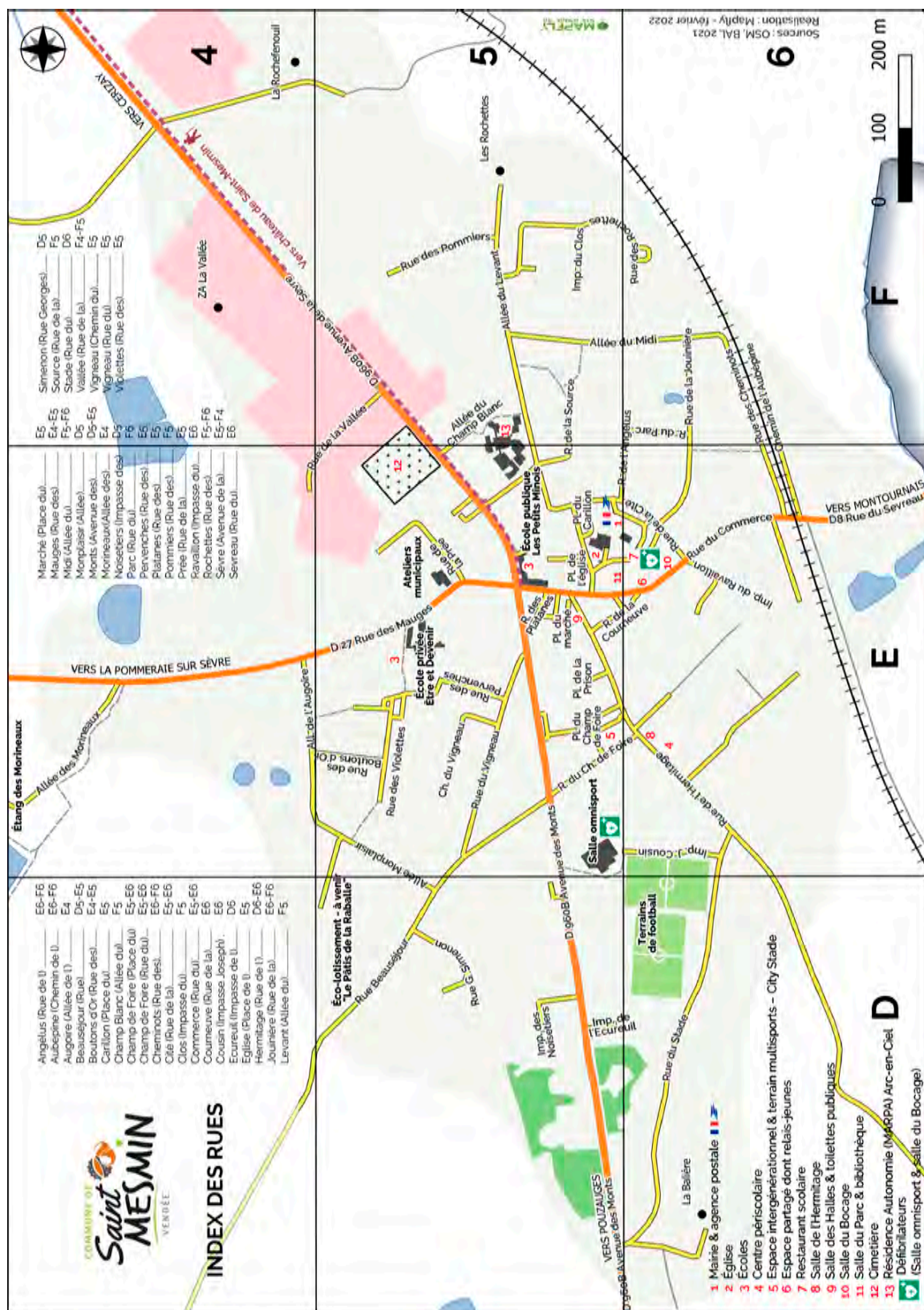
Le territoire municipal de Saint-Mesmin s'étend sur 2 646 hectares dans le « Haut-Bocage » vendéen.

L'altitude allant de 142 mètres à 258 mètres sur le massif granitique de la commune, l'altitude moyenne est de 178 mètres.

Au 1^{er} janvier 2023, la commune compte 1799 habitants.

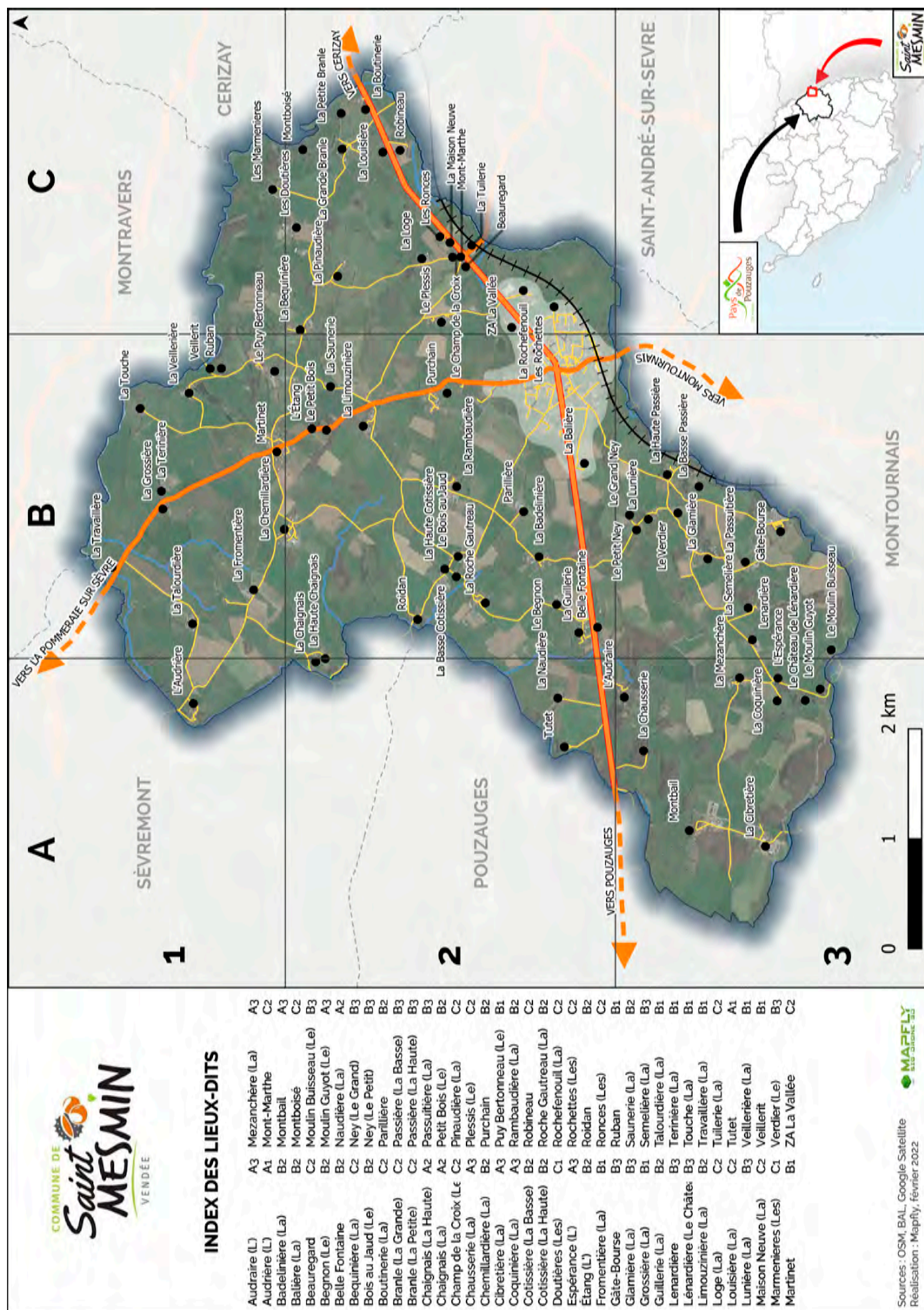


PLAN DU



PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

PLAN DES VILLAGES



LES INSTANCES COMMUNALES

Extrait rapport sénat « Faciliter l'exercice des mandats locaux »

« En quelques décennies, une technicité de plus en plus pointue s'est imposée dans la gestion des affaires locales. Désormais, les élus doivent disposer de connaissances précises dans leurs très nombreux domaines d'intervention. Les deux formes de la complexité - répartition des rôles et des pouvoirs entre les strates du mille-feuille territorial, maquis normatif à mettre quotidiennement en œuvre - se combinent et font de la gestion locale, tout au moins dans les petites communes dépourvues de services, un exploit d'équilibrisme. Les titulaires de délégations, en particulier, sont appelés à se spécialiser dans des matières précises, mouvantes, souvent très techniques, et en outre politiquement sensibles : questions environnementales, sécurité publique, questions juridiques. La charge de travail reposant sur les épaules des élus locaux s'est donc considérablement accrue. »

Les communes bénéficient de la **compétence générale** pour gérer toute affaire d'intérêt communal, ce qui n'empêche pas que de nombreuses lois leur confient des compétences identifiées dans les domaines les plus variés :

- **Urbanisme** : délivrance des permis de construire, NB : la compétence du PLU est intercommunale,
- Logement ;
- **Aide sociale**, au travers notamment des centres communaux d'action sociale (CCAS) ;
- Gestion des **écoles élémentaires et maternelles** ;
- Culture et patrimoine ;
- Tourisme et sport (campings, équipements sportifs, offices du tourisme).

Le champ des compétences des communes a cependant tendance à diminuer au profit des intercommunalités.

LE CONSEIL MUNICIPAL

C'est l'organe délibérant, c'est-à-dire décisionnaire, pour toute décision qui ne relève pas du pouvoir propre du Maire. Il peut déléguer certaines de ses compétences au Maire qui doit lui rendre compte des décisions prises.

LE BUREAU MUNICIPAL

Il est composé de Madame la Maire, des Adjoints et des conseillers délégués, se réunit chaque semaine pour gérer les affaires courantes et préparer les diverses assemblées.



Anne ROY, Maire

Hervé ROUSSEAU, 1^{er} adjoint

Séverine DIGUET HERBERT, 2nde adjointe

Jean-Charles VASSEUR, 3^e adjoint

François-Xavier LEBLOND, conseiller municipal délégué à l'éco-lotissement

Jessica PARREAU, conseillère municipale déléguée marché des producteurs et artisans locaux

Jean-Baptiste DUJOUR, Conseiller municipal délégué au projet de rénovation du centre bourg

Assistent également Olivier ROULET, Responsable technique et Stéphanie ROTURIER, Secrétaire générale et directrice de l'ensemble des services communaux.

Les dossiers sont préparés dans les différentes **Commissions Permanentes Municipales (CPM)**, elles sont présentées chapitre 8.

LES INSTANCES COMMUNALES

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le CCAS est présidé par Madame la Maire, Anne ROY.

Séverine DIGUET HERBERT, vice-présidente, préside le CCAS en l'absence de la présidente.

4 membres, non élus, ont été nommés en cohérence avec les compétences du CCAS :

- Le social (aide alimentaire, lien social, retour à l'emploi, aide)
- Les personnes âgées,
- La santé (compétence partagée avec le CIAS)
- Les autres compétences relatives à la petite enfance, l'enfance, ou bien encore la jeunesse, sont exercées par le conseil municipal.

Prénom	Nom	Membre	Représentation
Anne	ROY	Droit	Présidente du CCAS
Séverine	DIGUET-HERBERT	Elu	Vice-présidente du CCAS
Céline	BELAUD	Elu	Conseillère municipale
Christelle	CHAUVET	Elu	Conseillère municipale
Fabien	MORET	Elu	Conseiller municipal
Marie-Andrée	ALBERT	Nommé	Personnes Agées (Club loisirs et détente)
Laurence	ROLLAND	Nommé	Personnes Handicapées (Vaincre la mucoviscidose)
Luc	SOULARD	Nommé	Lutte contre les exclusions (Secours catholique)
Guylaine	VENDE	Nommé	Familles UDAF / ADMR

La participation au CCAS implique le respect du secret professionnel, ainsi « Toute personne appelée à intervenir dans l'instruction, l'attribution ou la révision des admissions à l'aide sociale et notamment les membres des conseils d'administration des CCAS/CIAS, ainsi que toute personne dont ces établissements utilisent le concours, et les membres des commissions d'admission, sont tenus au secret professionnel ».

Missions

Le CCAS instruit l'ensemble des demandes relevant des dispositifs d'aides permettant des actions de soutien permanentes ou ponctuelles, financières ou d'autre nature.

Les aides légales et facultatives

L'aide sociale légale constitue une obligation pour la collectivité publique et un droit pour l'individu. Elle recouvre l'ensemble des prestations dont les conditions d'attribution sont fixées par la loi. Au titre de l'aide sociale légale, les CCAS participent à l'instruction des dossiers de demande d'aide sociale (RMI et RSA depuis la loi du 1^{er} décembre 2008, APA, etc.) Et à la domiciliation des demandeurs sans résidence stable.

En complément, **l'action sociale facultative** relève de la libre initiative et d'une démarche volontaire des collectivités territoriales (secours d'urgence du C.C.A.S, plan canicule, actions de prévention, etc).

**Bureau d'Étude Assainissement
spécialisé en Phytoépuration**

6 Martinet – 85700 SAINT-MESMIN
06.06.64.89.17 – fx.leblond@aquatiris.fr

MENUISERIE
SARL CROUÉ
NEUF & RÉNOVATION

 **OUVERTURES INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR**  **BOIS ALU PVC**

 **AGENCEMENT LAMBRIS PARQUET**  **PLACO – ISOLATION**

 **06 78 15 42 53** sarlcroue.menuiserie@orange.fr
SAINTMESMIN

LE MAIRE

Ayant un rôle de service administratif de proximité à vocation générale, **le maire et son conseil municipal évoluent dans un cadre législatif et réglementaire d'une complexité avérée.**

Il demeure un élu de proximité, plébiscité par une majorité des Français. Outre la multiplicité de ses compétences et de ses responsabilités, le maire est contraint de s'adapter à un environnement législatif et réglementaire évolutif. Voici quelques-unes de ses attributions.

EN TANT QU'EXECUTIF DE LA COMMUNE

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le maire est chargé de **l'exécution des décisions** du conseil municipal et agit sous contrôle de ce dernier. Il peut également exercer des **compétences déléguées par le conseil municipal** et doit alors lui rendre compte de ses actes. Les délégations portent sur des domaines très divers (affectation des propriétés communales, réalisation des emprunts, création de classes dans les écoles, action en justice...). La loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales autorise le maire à subdéléguer, à un adjoint ou un conseiller municipal, les attributions qui lui ont été confiées par délégation.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE ET LES AGENTS COMMUNAUX

Le Maire est seul chargé de l'administration municipale, il peut procéder à des délégations de fonctions ou de signature. Il représente seul **l'autorité territoriale (employeur) des agents municipaux.**

Elodie (accueil, état-civil, élections et agence postale),
Stéphanie (Secrétaire Générale, directrice des services),
Armelle (comptabilité, urbanisme et cimetière).



Chantal (entretien des locaux),
Ghislaine (Restaurant scolaire),
Hélène (école publique, bibliothèque et restaurant scolaire),
Nadine (bibliothèque, école publique et restaurant scolaire).



Équipe technique (bâtiments, espaces verts et voirie) :
Olivier (responsable équipe),
Antoine et Régis.



POUVOIRS DE POLICE

Le maire est titulaire de **pouvoirs propres**. Il exerce des pouvoirs de **police administrative**. Les maires peuvent imposer des **astreintes financières** en cas de non-respect d'une décision de fermeture d'un établissement recevant du public ou pour la mise en conformité de constructions irrégulières.

REPRESENTATION DE LA COMMUNE EN JUSTICE

Une règle permet au conseil municipal de déléguer au maire la compétence pour intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle.

EN TANT QU'AGENT DE L'ETAT

Dans les **communes**, l'État ne délègue pas de représentants dotés de compétences générales, comme il le fait avec les **préfets** dans les **départements** et les **régions**. C'est donc le maire qui est chargé de remplir, au nom de l'État, certaines fonctions administratives et judiciaires.

ETAT CIVIL

Le maire et ses adjoints sont officiers de l'état civil. Dans le cadre de cette mission, le maire agit au nom de l'État sous l'autorité du procureur de la République.

Les décès

Selon autorisations de publication

Date de décès	Prénom	NOM	Adresse	Commune
31/01/2022	Andrée	VRIGNAUD	11 rue des Mauges	Saint-Mesmin
26/02/2022	François	VAN ERPS	EHPAD Saint-Denis	Vouillé les Marais
14/03/2022	Yvonne	GENAIS née MOINDRON	44 rue du Docteur René Laforge	Fontenay-Le-Comte
17/03/2022	Dominique	CATROUX	4 Bellefontaine	Saint-Mesmin
31/03/2022	Louissette	PACHETEAU née BITEAU	Résidence "Arc-en-Ciel"	Saint-Mesmin
12/04/2022	Francis	DEVAUD	19 rue du commerce	Saint-Mesmin
13/04/2022	Raymonde	REVAUD	14 rue des Lilas	Pouzauges
14/04/2022	Monique	JAULIN née BODIN	Résidence "La Cressonnière"	Cerizay
21/04/2022	Maurice	POINT	1 rue de la Cité	Saint-Mesmin
26/04/2022	Gilbert	VODUSEK	6 La Semelière	Saint-Mesmin
27/04/2022	Charles	RAINETEAU	Résidence "Arc-en-Ciel"	Saint-Mesmin
30/05/2022	Constant	BITEAU	4 rue de la Jouinière	Saint-Mesmin
01/06/2022	Jeanne	PUAUD née BIRAULT	EHPAD Notre Dame de Lorette	Sèvremont
03/06/2022	Gilbert	VANNIER	Résidence "Arc-en-Ciel"	Saint-Mesmin
11/06/2022	Marthe	VION née COURILLEAU	Hôpital de La Rochelle	La Rochelle
20/06/2022	Monique	PAILLAT née MARTIN	Résidence "Arc-en-Ciel"	Saint-Mesmin
01/07/2022	Paulette	MOMPLAY née LACAZE	12 avenue de la Sèvre	Saint-Mesmin
16/07/2022	Jean-Pierre	SOURISSEAU	40 rue du Commerce	Saint-Mesmin
19/07/2022	André	ROY	34 rue du Vigneau	Saint-Mesmin
09/08/2022	Diane	FALLOURD	1 Le Bois	Saint-Mesmin
03/09/2022	Nathalie	MOINARD née MASSON	10 rue du Bois Renard	La Mothe Achard
12/09/2022	Michel	PROUST	2 rue des Mauges	Saint-Mesmin
24/09/2022	Aline	AUBINEAU née BRILLANCEAU	10 rue du Sallier	Chauray
17/10/2022	Marie-Thérèse	SOURISSEAU née MOINDRON	EHPAD Bon Accueil	La Chataigneraie
20/10/2022	Claire	PAILLAT née PREAULT	Résidence "Arc-en-Ciel"	Saint-Mesmin
22/10/2022	Philippe	BREGEON	Le Rochefenouil	Saint-Mesmin
03/11/2022	Marie	GUEDON née FIEVRE	3 La Saunerie	Saint-Mesmin
03/11/2022	Maximin	PICARD	Résidence "Arc-en-Ciel"	Saint-Mesmin
14/11/2022	Anthony	FORTIN	Montbail	Saint-Mesmin
22/12/2022	Colette	ARNOU née	EHPAD	Antigny
30/12/2022	Bernard	PÉDREAU	EHPAD	Antigny
30/12/2022	Jeannine	FUZEAU née IOUX	66 avenue des Monts	Saint-Mesmin

LE MAIRE

Les mariages

Selon autorisations de publication



Date	Prénom	Nom	Adresse
26/03/2022	Clément Melissa	LIEVRE BARRETEAU	14 rue des Pommiers
28/05/2022	Julien Aurélie	ALBERT JACGNEAU	4 chemin du Vigneau

Les naissances

Selon autorisations de publication



Date	Prénom	NOM	Adresse
05/01/2022	Manoé	BAUDOUIN	10 La Guillerie
07/01/2022	Maëlle	CROUÉ	8 rue des Pommiers
31/01/2022	Éden	ARNOU	18 allée du Levant
05/02/2022	Zélie	COUDRONNIERE COURTIN	5 Le Plessis
28/02/2022	Martin	TUZELET	8 La Limouzinière
31/05/2022	Roxanne	LAVAUD	1 La Pinaudière
01/08/2022	Fantin	BERTEAU	2 La Parillière
26/08/2022	Manëa	PAILLAT GARON	26 Martinet
24/09/2022	Hayden	BACZYNSKYZ	6 avenue de la Sèvre
05/11/2022	Cassie	PAPIN	3 La Veillerière
18/11/2022	Lowen	DINIS	12 rue des Pommiers

OFFICIER DE POLICE JUDICIAIRE

Le maire et les adjoints ont la qualité d'officier de police judiciaire. Le maire exerce ses attributions d'officier de police judiciaire (OPJ) sous la direction du procureur de la République.

ORGANISATION DES ELECTIONS

Le maire, en tant qu'agent de l'État, est chargé de l'organisation des élections. À ce titre, il agit sous le contrôle de l'autorité administrative (préfet ou sous-préfet).

Le maire est principalement chargé :

- De tenir les listes électorales tout au long de l'année
- De tenir les bureaux de vote le jour du scrutin

DEMANDES D'INSCRIPTIONS SUR LISTES ELECTORALES

Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit sur une liste électorale. Une liste électorale est dressée pour chaque bureau de vote sous la responsabilité du maire.

Il appartient au maire de statuer sur les demandes d'inscription sur les listes électorales. Il appartient également aux services de la mairie d'adresser à chaque électeur sa carte électorale.

RECENSEMENT CITOYEN

Chaque Français dès 16 ans doit faire le *recensement citoyen obligatoire* pour ensuite participer à la *journée défense et citoyenneté (JDC)*. S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans.

Vous vous interrogez sur ce qu'est le recensement citoyen (parfois appelé par erreur *recensement militaire*) ? Contactez l'accueil de la Mairie.

CEREMONIES PATRIOTIQUES

Depuis quelques années, les communes de Saint-Mesmin et Montournais commémorent ensemble les 8 mai et 11 novembre. Sont invités à participer les anciens combattants, les élus, la population, les porte-drapeaux, les sapeurs-pompiers et gendarmes, les cérémonies sont accompagnées des musiciens de la fanfare de Montournais.

La commémoration de la victoire du 8 mai 1945 a eu lieu à Saint-Mesmin.

La commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918, commémoration de la victoire et de la Paix et hommage rendu à tous les morts pour la France, a eu lieu à Montournais.

Préalablement au départ vers Montournais, un rassemblement, puis défilé vers le cimetière et un dépôt de gerbe ont eu lieu sur notre commune de Saint-Mesmin.

L'INSTANCE INTERCOMMUNALE : la Communauté de Communes

Qu'est-ce que la Communauté de communes du Pays de Pouzauges ?

La Communauté de communes du Pays de Pouzauges a été créée le 1^{er} janvier 2002. Elle regroupe 23 197 habitants sur 10 communes et 31 451 hectares. 38 conseillers représentant les 10 communes siègent au conseil communautaire. Ils sont élus pour six ans (jusqu'en 2026).

Quelles sont ses compétences ?

Elles sont fixées par la loi ou transférées par les communes. Pour mémoire, la communauté de communes et la commune n'ont pas le droit d'exercer la même compétence.

Compétences obligatoires

1. Aménagement de l'espace, Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
2. Développement économique, gestion des zones d'activité et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
3. Promotion du tourisme
4. Gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage
5. Collecte et traitement des déchets des ménages
6. Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
7. Assainissement des eaux usées
8. Eau

Compétences supplémentaires

9. Protection et mise en valeur de l'environnement
10. Politique du logement et du cadre de vie
11. Création, aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire
12. Gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
13. Action sociale d'intérêt communautaire
14. Gestion de maisons de services au public
15. Services de sécurité et d'incendie (entretien et remplacement des bouches et poteaux d'incendie, versement de la participation au SDIS)
16. Construction et entretien de la gendarmerie
17. Santé
18. Transports et Mobilité, etc...

Quel est son projet politique ?

Les élus de la Communauté de communes ont rédigé un Projet de Territoire, feuille de route pour le mandat. Ce projet est consultable sur le site de la Communauté de communes :

<https://www.paysdepouzauges.fr/fr/la-communaute-de-communes/que-fait-on>.

Pour connaître ses activités en détail <https://fr.calameo.com/read/0055308889d8c258db4a3>



Nos élus au conseil communautaire



Anne ROY, membre du bureau communautaire, conseillère déléguée depuis novembre 2022
Séverine DIGUET HERBERT, conseillère communautaire
Patrice LABAEYE, conseiller communautaire

Nos élus au Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)



Séverine DIGUET HERBERT, administratrice du CIAS
Henri PERAU, administrateur du CIAS,
2 membres pour chacune des 10 communes du Pays de Pouzauges

Pour mémoire les Résidences autonomes (ex MARPA) sont gérées depuis le 1^{er} janvier 2019 par le CIAS et plus par les communes (CCAS)

LES INSTANCES EXTERIEURES : présence de nos élus

Les élus communaux sont désignés pour représenter la commune ou la communauté de communes dans divers organismes

ASCLV : Agence de service aux collectivités locales de Vendée / Assemblée Générale

ASCLV : Agence de service aux collectivités locales de Vendée / Assemblée Spéciale

Association des sentiers du Pays de Pouzauges (ASPP)

Château de Saint-Mesmin : Syndicat mixte

Comité de jumelage Pouzauges Puertollano

Commission locale d'information Entreprise IONISOS

Conseil d'école (publique)

Conseil local du « Lay Bocage »

Correspondant Défense (CORDEF)

EPTB : Etablissement public territorial de bassin de la Sèvre Nantaise

Maison de la vie rurale - CPIE Sèvre et Bocage

Mission locale du Haut Bocage

NovaliSs : l'insertion par le travail

SCOM : Syndicat de collecte des Ordures ménagères

SMPBV : Syndicat mixte du Pays du Bocage Vendéen

SyDEV : service public de la distribution des énergies vendéennes

SMVHBV : Syndicat mixte du Vendéopôle du Haut Bocage Vendéen



VION
environnement

79140 CERIZAY
Tél. 05 49 80 01 75
Email : vion.environnement@gmail.com
www.vion-environnement.fr



MOULIN DES AFFAIRES®
La surprise du choix !

Depuis 1983

Gâte-Bourse
85700 ST MESMIN
Tél 02 51 91 27 71
www.moulindesaffaires.fr

Nouveaux horaires
Du mardi au samedi :
de 9h30 à 12h15 et de 14h00 à 19h00

Tout pour l'aménagement et la décoration de la maison à prix Discount

Suivez-nous sur **facebook**



**AU PLUS PRÈS DE VOS PROJETS,
AU PLUS PRÈS DE VOUS.**

1 Agence à votre service.



SAINT-MESMIN

4 place du Marché

02 51 91 97 04

3901200@creditmutuel.fr

Crédit Mutuel

CFCMO – RCS La Roche/Yon B 307 049 015. Crédits photo : CMO, Getty Images. 01-2022.

L'**aménagement** a pour objectif de développer ou transformer les **territoires** ; son champ de définition croise celui de l'urbanisme. C'est aussi « l'ensemble d'actions concertées visant à disposer avec ordre dans l'espace les habitants, les activités, les équipements et les moyens de communication ».

AMENAGEMENT DES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

Les entreprises qui souhaitent s'installer et/ou se développer doivent le faire sur les zones d'activités économiques. C'est la CCPP (Communauté de Communes du Pays de Pouzauges) qui exerce cette compétence en lien avec la commune.

Contact CCPP : Vincent LEBRETON

Contact commune : Patrice LABAEYE (élu communautaire)

ATTRACTIVITE : LE PROJET DE RENOVATION DU CENTRE BOURG

Depuis notre prise de fonction en 2020, il nous semblait important, à nous élus, **de prendre le temps**.

Prendre le temps de connaître les moyens de la commune (humains, financiers et patrimoniaux),

Prendre le temps de travailler ensemble (une équipe entièrement renouvelée) dans un contexte particulièrement contraint (covid19, absence de secrétaire générale pendant les 11 premiers mois),

Prendre le temps d'évaluer les leviers financiers et fiscaux mobilisables.

Dans un premier temps celui de la réflexion.

Le centre bourg joue un rôle essentiel pour la cohésion de notre commune. Les espaces publics, de services, de commerces également sont propices à la rencontre des autres, aux échanges et au partage. Ils contribuent au développement des liens dans la commune.

C'est pourquoi il nous semblait important de réfléchir à une vision d'ensemble.



Dessin d'illustration non contractuel

Puis est venu le temps du diagnostic et de l'échange.

Tout d'abord avec les services publics qui nous entourent. Notamment le service Urbanisme de la Communauté de communes du Pays de Pouzauges et le CAUE de la Vendée (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement).

Mais également des échanges entre élus lors de plusieurs matinées de travail dans le but de réaliser un diagnostic (à notre portée) complété par le CAUE.

Enfin est venu le projet de restaurer l'attractivité du centre bourg.

Objectifs

- Redonner envie de fréquenter le centre bourg, d'y vivre, lui redonner de l'attractivité de manière pérenne pour améliorer la qualité de vie des habitants du centre bourg mais également du bassin de vie (ensemble de la commune et au-delà),
- Avoir une vision d'ensemble plutôt que mener des actions indépendantes les unes des autres, dans un souci de pérennité de l'aménagement et de gestion optimisée des fonds publics.

Dimensions : spatiale (périmètre) et temporelle (projet à moyen et long terme)

Nous espérons l'implication des habitants pour réfléchir avec nous à la rénovation de notre centre bourg, point de rencontre de tous les mesminois.

En 2022, a eu lieu le recrutement du bureau d'études pluridisciplinaire (Urbaniste, Paysagiste, Economiste...) qui nous accompagnera dans cette phase finale d'étude (élus et habitants) → le cabinet Métivier Architecture, Urbanisme et concertation sera entouré d'une équipe pluridisciplinaire :

- Alizés : Volet démographie, logements et faisabilité économique
- ECMS : Volet économie de la construction
- ECR Environnement : Volet VRD
- Julien VIVIANE : volet paysagiste

AMÉNAGER la commune de SAINT-MESMIN

2023 sera l'année d'étude et de diagnostic avec le Bureau d'étude, les élus, des acteurs locaux et des habitants (co-construction)

- 1 Diagnostic en marchant (2h30 max) avec 15 à 20 participants maximum pour parcourir le centre bourg ayant pour objectifs de parcourir le centre bourg, d'attirer l'attention sur des points particuliers, de pointer certains dysfonctionnements.
- 3 Ateliers d'échanges (2h30 max) constitués si possible de préférence par les participants au diagnostic avec pour objectifs une mise en commun avec présentation synthétique des points saillants retenus, l'identification des principaux enjeux de dynamisation du centre bourg.

Nous comptons sur la participation active de tous mais en particulier des personnes ayant déjà réfléchi sur des pistes de réaménagement du bourg ou bien nous ayant fait remonter des besoins ressentis dans différentes thématiques, par exemple l'enfance. C'est maintenant qu'il faut faire remonter les différents besoins.

En parallèle, pour aménager le centre-bourg, la commune a acquis progressivement plusieurs bâtiments.

Le bâtiment du Bar Tabac Presse

Son activité commerciale va perdurer naturellement car il faut différencier le bâtiment et le fonds de commerce :

- **Le bâtiment** : dans le cadre du projet de rénovation du centre bourg, la commune a acheté l'immeuble à la famille Talon (café, tabac, presse) et sa parcelle. La signature de l'acte officialisant l'achat a eu lieu en avril. Des travaux de rénovation énergétique devraient avoir lieu en 2023.
- **Le fond de commerce** : il reste la propriété de M. et Mme CHEVALIER qui poursuivent leurs activités.

La maison Bousseau

Cet immeuble occupe un emplacement stratégique (plein centre, accès à la salle des halles) pour la rénovation du centre bourg. La signature de l'acte officialisant l'achat a eu lieu en novembre 2022.



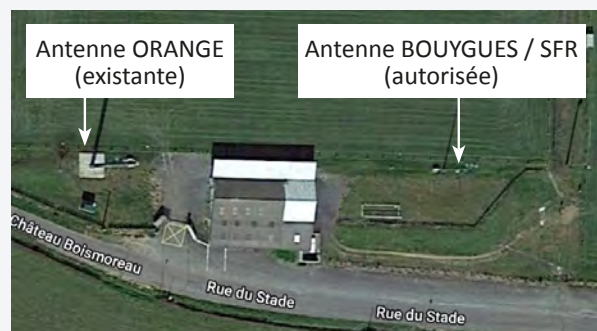
LA TELEPHONIE MOBILE : LES ANTENNES RELAIS

Au cœur des réseaux mobiles, déployées sur l'ensemble d'un territoire, les antennes-relais maintiennent le lien invisible qui relie les utilisateurs mobiles à leurs interlocuteurs.

Le réseau d'antennes-relais leur permet de se déplacer sans perdre le fil de la conversation et d'être joignable n'importe où.

Sur la commune de Saint-Mesmin, comme l'antenne ORANGE installée depuis quelques années au stade de foot, 2 nouvelles antennes sont en cours d'installation :

- 1 antenne sur un terrain privé, FREE, dans un champ vers chez Procar (route du Plessis) et
- 1 PROJET d'antenne au stade foot (terrain communal), antenne BOUYGUES / SFR.



Intérêt du projet

- La commune ayant autorisé, au précédent mandat en 2018, une infrastructure (antenne relais ORANGE et pylône) ne pouvait de ce fait plus bénéficier d'une priorité au dispositif NEW DEAL¹, cette antenne a été installée sur le domaine public.
- Une autorisation d'urbanisme pour une antenne FREE a été délivrée en date du 13/09/2021, sur le domaine privé.
- Une autorisation d'urbanisme pour une antenne regroupant les 2 derniers opérateurs BOUYGUES et SFR a été délivrée le 26/10/2022, sur le domaine public (parcelle proche de celle de l'antenne ORANGE).

Présence des opérateurs

Les 4 opérateurs 4G/5G seront ainsi présents sur la commune et permettront de répondre aux besoins mobiles des habitants actuels et futurs et des visiteurs.

FIBRE OPTIQUE (THD)

La fibre optique se développe sur le territoire français et permet à de nombreux foyers de profiter d'une connexion très haut débit.

Comment se matérialise une fibre optique ?

Techniquement, la fibre optique est un fil de verre ou de plastique servant de guide à un signal lumineux qui va permettre de transmettre des informations et des données à vitesse très élevée et sans risque de perturbations.

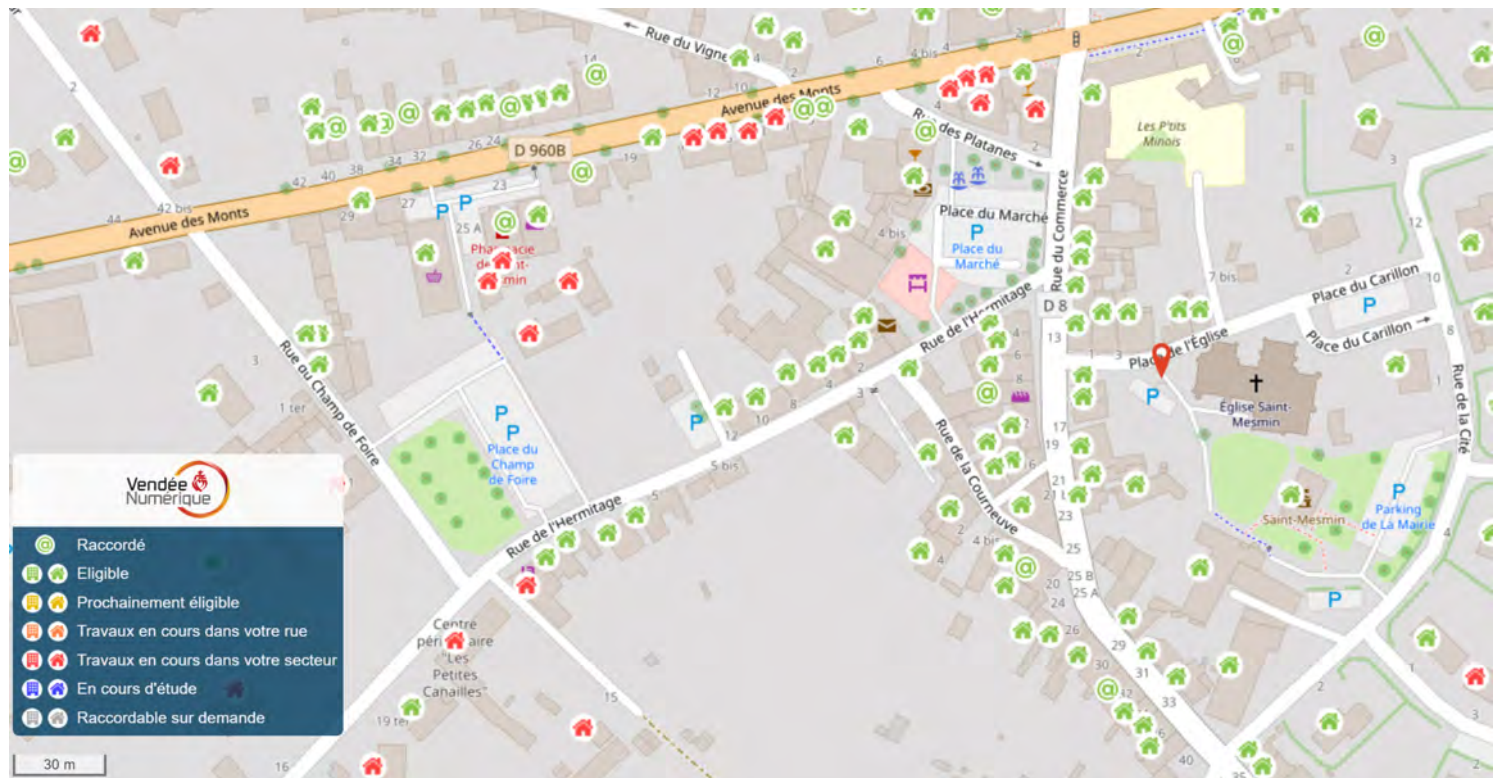
Cette vitesse de transmission offre une connexion haut débit de qualité aux particuliers comme aux entreprises.

Vendée Numérique déploie la fibre par zone de 400 lignes, rattachées à une armoire de quartier dénommée sous-répartiteur optique (appelée aussi PM, comme point de mutualisation). Afin de couvrir l'ensemble de son périmètre d'intervention en Très Haut Débit (250 communes concernées), Vendée Numérique a besoin d'installer plus de 900 sous-répartiteurs optiques (SRO).

La carte interactive affiche désormais l'état d'avancement par zone de SRO, avec les informations suivantes :

- Une information graphique (vert clair à vert foncé), indiquant le taux de déploiement de la fibre par SRO (de 0 à 100 %)
- Via le clic sur un SRO, l'affichage des données complètes, avec le nombre total d'adresses recensées sur la zone, le nombre total d'adresses déployées, le nombre total restant à déployer et le taux de déploiement.

Pour connaître votre éligibilité à la fibre sur le réseau de Vendée Numérique, nous vous invitons à consulter régulièrement la **carte interactive** : <https://eligibilite-vendee.altitudeinfra.fr/>



C'est la communauté de communes du Pays de Pouzauges (CCPP) qui est compétente en matière de « communications électroniques », et donc du développement du très haut débit (THD). Pour cela, elle finance en partie les travaux par une subvention pluriannuelle à Vendée Numérique ainsi qu'une partie de l'élague des plantations.

Quelques sujets traités en 2022 pour notre commune de Saint-Mesmin :

- Identification des points sensibles d'élague (haies / installation) par 5 élus municipaux : état des lieux pour identifier les besoins en écarteurs et/ou poteaux afin de permettre de protéger les plantations,
- 926 locaux recensés (habitations, entreprises, bâtis publics...).
- Les autres adresses auraient dû être déployées au cours de l'année 2022 (source : Vendée Numérique).
- Travaux d'effacement de réseau électrique lié au déploiement de la fibre optique dans les rues de L'Augoire, Montplaisir et Beauséjour.

Les COMMISSIONS PERMANENTES MUNICIPALES (CPM)

Pour préparer les sujets qui relèvent du pouvoir de décision du **conseil municipal**, les élus travaillent en amont dans des **commissions permanentes municipales (CPM)** et dans des **Groupe Actions Projets (GAP)**.

Le Maire est président de droit de chaque CPM, chacune étant animée par un vice-président (adjoint) qui prépare l'ordre du jour en accord avec la présidente et assure ensuite le suivi des avis jusqu'à la présentation en conseil municipal pour décision.

Les élus doivent veiller, avec le soutien des services de la Mairie et de l'intercommunalité, à ce que les différentes propositions soient conformes à la réglementation : ici **la Secrétaire Générale des Services** joue pleinement son rôle d'aide à la décision. Elle est aidée par deux secrétaires administratives.

CPM 1 : FINANCES (COMMUNE ET CCAS)



Anne ROY, Présidente et référente animatrice de la CPM

Hervé ROUSSEAU, 1^{er} adjoint

Séverine DIGUET HERBERT, 2nde adjointe

Jean-Charles VASSEUR, 3^e adjoint

Jean-Baptiste DUJOUR, Conseiller municipal délégué au projet de rénovation du centre bourg

CONTEXTE GENERAL DES FINANCES PUBLIQUES

Les budgets des communes et intercommunalités sous pression : avec la hausse des coûts liés à l'énergie et aux rémunérations des agents, l'exécution du budget 2022 et la préparation des budgets 2023 s'annoncent délicates, particulièrement pour les communes. Effectivement, la préparation des budgets 2023 s'apparente à un véritable casse-tête. Les économies faites ici ou là ne seront sans doute pas suffisantes. Beaucoup de communes seront donc contraintes de réduire la voilure des services publics. Les investissements devraient aussi faire les frais de l'inflation.

Plusieurs sujets sont d'actualité : les besoins à couvrir ne faiblissent pas, la question du niveau de service public est posée, des menaces pèsent sur l'investissement public local.

ANALYSE FINANCIERE

Nous travaillons avec un expert financier financé par la communauté de communes pour son compte et celui des 10 communes du territoire, et le comptable des finances publiques remplacé, depuis la réorganisation des services fiscaux, par le conseiller aux décideurs locaux. Lors de l'élaboration de nos budgets, nous rencontrons l'expert financier pour l'analyse financière rétrospective et prospective, cette dernière étant d'autant plus délicate que la visibilité financière se raccourcit nettement.

Rapportées à l'habitant, les dépenses de fonctionnement de l'année 2021 atteignaient 462 euros pour SAINT-MESMIN, sachant que l'indicateur de la strate en 2020 était de 634 euros par habitant.

Notre endettement baisse, ce qui nous permettra d'envisager les travaux de rénovation de notre centre bourg dont l'étude de faisabilité a débuté en 2022.



SARL ECHASSERIAU RAPIN
LE CONSEIL, LE SAVOIR-FAIRE ET LE SUIVI

Carrelage & Faïence

02.51.61.28.35
06.09.45.23.81

1 le Guittion
Les Châteliers - Châteaumur
85700 Sèvremont

www.echassieriau-rapin.fr
echassieriau-rapin@wanadoo.fr



SARL TRANSPORT BITTEAU
transport.bitteau@orange.fr

transport de marchandises
Véhicule de 3.5 tonnes - 23 M3 - Hayon - Débranchable



Port.06.37.08.39.16

8 Impasse du clos des rochettes
85700 SAINT MESMIN



Assainissement individuel et collectif
Aménagement en sol calcaire
Fosse géomembrane
Terrassement
Recyclage - Démolition

ALAIN SAINT-FRÉDÉRIC

www.alaintp.fr
02 51 66 46 12



Les COMMISSIONS PERMANENTES MUNICIPALES (CPM)

LE BUDGET

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2022. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre, sincérité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Par cet acte, le maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2022 a été voté le 11 avril 2022 par le conseil municipal. Il a été proposé par la Commission permanente municipale Finances (CPM1). Il a été établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- De contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- De mobiliser des subventions chaque fois que cela est possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

Dépenses FONCTIONNEMENT	Montant	Recettes FONCTIONNEMENT	Montant
Dépenses courantes	567 475.02 €	Excédent brut reporté	733 008.14 €
Dépenses de personnel	332 482.00 €	Recettes des services	86 258.00 €
Autres dépenses de gestion courante	168 150.00 €	Impôts et taxes	739 122.13 €
Dépenses financières	18 000.00 €	Dotations et participations	343 658.00 €
Dépenses exceptionnelles	2 500.00 €	Autres recettes de gestion courante	13 900.00 €
Autres dépenses	1 500.00 €	Recettes exceptionnelles	10 000.00 €
Dépenses imprévues	46 000.00 €	Recettes financières	0.00 €
Total dépenses réelles	1 136 107.02 €	Autres recettes	900.00 €
Charges (écritures d'ordre entre sections)	22 500.00 €	Total recettes réelles	1 926 846.27 €
Virement à la section d'investissement	778 239.25 €	Produits (écritures d'ordre entre sections)	10 000.00 €
Total général	1 936 846.27 €	Total général	1 936 846.27 €

Dépenses INVESTISSEMENT	Montant	Recettes INVESTISSEMENT	Montant
Remboursement d'emprunts	129 500.00 €	Solde d'investissement reporté	4 674.68 €
Dépenses imprévues	50 000.00 €	Virement de la section de fonctionnement	778 239.25 €
Immobilisations incorporelles : type frais d'étude, concession et droits similaires	55 900.00 €	Dotations, Fonds divers et réserves	80 192.16 €
Subventions d'équipement versées pour les voies et réseaux	85 021.00 €	Subventions	137 444.85 €
Achat de terrain	2 000.00 €	Emprunt	0.00 €
Bâtiments divers	134 045.15 €		
Voies et réseaux	119 994.16 €		
Salle Omnisports	12 000.00 €		
Ecole Publique	26 579.77 €		
Bâtiment Accueil Enfance	39 000.00 €		
Restaurant scolaire	15 500.00 €		
Mairie	53 332.40 €		
Terrain intergénérationnel	59 500.00 €		
Eglise	6 700.00 €		
Cimetière	7 560.00 €		
Relais Jeunes	35 518.46 €		
Autres immobilisations financières	180 900.00 €		
Charges (écritures d'ordre entre sections)	27 218.06 €	Produits (écritures d'ordre entre section)	39 718.06 €
Total général	1 040 269.00 €	Total général	1 040 269.00 €

Les COMMISSIONS PERMANENTES MUNICIPALES (CPM)

LES TARIFS

Les tarifs peuvent être modifiés à tout moment par délibération du conseil municipal.

Tarifs des photocopies

Couleur	Format	Particuliers Mesminois	Associations Mesminiotes
Noir et Blanc	A4 recto	0,15 €	Gratuit
	A4 recto verso	0,20 €	Gratuit
	A3 recto	0,20 €	Gratuit
Couleur	A4 recto	0,20 €	Gratuit pour les 50 premières
	A4 recto verso	0,30 €	Au-delà : 0,20 € pour les A4
	A3 recto	0,30 €	0,30 € pour les A3

Pour les gratuités accordées aux associations, il est demandé, pour les manifestations, de privilégier la diffusion numérique aux copies papier ou combiner les deux en réduisant au minimum nécessaire l'usage du papier. N'hésitez pas à nous adresser vos affiches, flyers, informations, nous diffuserons sur nos différents supports.

Tarifs du cimetière

Concession	Objet	Durée	Tarifs
Funéraire	Cimetière (Concession - 2m ² minimum)	30 ans (reconductible)	80 € le m ²
Cinéraire	Colombarium (case/module alvéolaire)	30 ans (reconductible)	600,00 €
	Cavurne (caisson en béton)	-	300,00 €
	Cavurne (concession)	30 ans (reconductible)	80,00 €
	Jardin du souvenir (dispersion des cendres)	-	0 €
	Jardin du souvenir (plaque sur la colonne mémoire)	30 ans (reconductible)	40,00 €

Tarifs du restaurant scolaire

Code tarif	Objet	A compter du 1/09/2022
A	Repas enfant (classique)	4,30 €
B	Repas enfant (exceptionnel)	5,40 €
C	Repas enfant (absence non communiquée)	8,39 €
D	Repas adulte (professionnel)	6,97 €
E	Repas adulte (bénévoles pédibus)	2,62 €

Il est rappelé que la commune ne répercute pas dans les tarifs toutes les dépenses :

- Le repas enfant (classique) bénéficie d'une prise en charge de près de 20 % du prix de revient,
- S'ajoutent, réglés directement par la Mairie sans impact sur les tarifs du restaurant scolaire :
 - Le coût des 3 agents de la Mairie mis à disposition,
 - Le coût des 3 agents Calypso payés par la Mairie (1 de plus depuis notre élection),
 - Les charges de fonctionnement du bâtiment (énergies, équipements, entretien des locaux).

Le scénario retenu tient compte de l'inflation galopante actuelle, de la hausse des prix très importante des denrées alimentaires (de 6 à 10 %).

Les COMMISSIONS PERMANENTES MUNICIPALES (CPM)

Tarifs des locations de salles et équipements

Tarifs pour tous les contrats signés à compter du 1 ^{er} février 2023	Résidents commune					
	Le BOCAGE			Les HALLES	L'HERMITAGE	salle OMNISPORTS
	Petite salle 40 à 50 p.	Grande salle 200 p.	Sonorisation et vidéoprojecteur			
Associations (Manifestation à but non lucratif)	Gratuit	Gratuit	21 €	Gratuit	Gratuit	-
Associations (Manifestation à but lucratif) Particuliers, entreprises et organismes journée en semaine (9h00 à 17h00)	67 €	126 €	60 €	158 €	-	-
Associations (Manifestation à but lucratif) Particuliers, entreprises et organismes journée (9h00 à 2h00*)	99 €	179 €	60 €	223 €	76 €	158 €
Associations (Manifestation à but lucratif) Particuliers, entreprises et organismes Week-end (2 jours)	148 €	268 €	60 €	335 €	114 €	-
Sépulture (Verre de l'amitié sans repas)	42 €	63 €	60 €	63 €	-	-
Supplément location journée préparation veille 16h	37 €	37 €	60 €	37 €	37 €	-
Forfait énergie à la journée	20 €	40 €	-	40 €	20 €	-

Tarifs pour tous les contrats signés à compter du 1 ^{er} février 2023	Résidents hors commune					
	Le BOCAGE			Les HALLES	L'HERMITAGE	salle OMNISPORTS
	Petite salle 40 à 50 p.	Grande salle 200 p.	Sonorisation et vidéoprojecteur			
Associations (Manifestation à but non lucratif)	57 €	89 €	63 €	102 €	60 €	-
Associations (Manifestation à but lucratif) Particuliers, entreprises et organismes journée en semaine (9h00 à 17h00)	88 €	239 €	63 €	286 €	-	-
Associations (Manifestation à but lucratif) Particuliers, entreprises et organismes journée (9h00 à 2h00*)	132 €	226 €	63 €	313 €	107 €	-
Associations (Manifestation à but lucratif) Particuliers, entreprises et organismes Week-end (2 jours)	198	340 €	63 €	429 €	-	-
Sépulture (Verre de l'amitié sans repas)	63 €	84 €	63 €	84 €	-	-
Supplément location journée préparation veille 16h	42 €	42 €	-	42 €	42 €	-
Forfait énergie à la journée	20 €	40 €	-	40 €	20 €	-

- **Acompte** de 25 % pour une réservation supérieure à 6 mois.
- **Caution** de 500 € pour toutes les locations.
- **Mobilier** (associations, particuliers, entreprises – commune et hors communes) : Chaise : 0,40 €, Table : 4,00 €.
- **Vidéoprojecteur mobile** (associations et aux entreprises de la commune) : 45 €.
- **Club Loisirs détente** :
 - Forfait location de Salle Club loisirs Détente = 526 €,
 - Forfait chauffage Club Loisirs Détente = 370 €.

Les tarifs appliqués sur la location de salles non revalorisés depuis 2017 sont revalorisés à hauteur de 5,22 % correspondant au taux d'inflation moyen annuel 2022.

Un forfait énergie, comme dans de plus en plus de communes, est mis en place. Il comprend l'électricité et l'eau. Le conseil municipal fait le choix de réduire le montant du forfait énergies envisagé initialement, mais de l'appliquer sur toute l'année afin d'instaurer une solidarité entre tous les utilisateurs des salles. Puisque hormis le chauffage l'hiver, il est pris en considération que, pour les fêtes estivales, du matériel tels que des camions frigorifiques, des friteuses, des tireuses sont utilisées et sont aussi consommatrices d'électricité.

Les COMMISSIONS PERMANENTES MUNICIPALES (CPM)

CPM 2 : COMMUNICATION



Anne ROY, Présidente et référente animatrice de la CPM

Christelle BITEAU, conseillère municipale

Jean-Louis DUCOUT, conseiller municipal

Jessica PARREAU, conseillère municipale déléguée au marché des producteurs et artisans locaux

Quelques sujets traités cette année

- Mise en place d'un concours photos
- Intramuros : 1^{ers} pas
- Intercommunalité : travail sur le site internet

BULLETIN MUNICIPAL

Véritable guide d'action, nous attachons une grande importance à vous informer sur le fonctionnement de la commune, le rôle des différents acteurs locaux mais aussi sur les politiques publiques en cours, qu'elles soient de la compétence de la commune, de la compétence de la communauté de communes ou exercées conjointement au sein du bloc local (commune + intercommunalité). Un grand merci à André BITEAU pour sa relecture attentive du bulletin à la poursuite des quelques fautes qui nous échappent.

Nous n'avons pas édité de JIMM cette année pour nous consacrer à plus de communication sur les différents réseaux sociaux.

SITE INTERNET

Nous l'utilisons assez peu (complexité d'utilisation et de temps disponible pour faire vivre pleinement un tel outil). Nous nous interrogeons pour trouver un outil plus simple et coordonné avec les autres outils de communication existants (publications, panneau lumineux, page Facebook, intramuros...). Nous avons également travaillé sur le site internet de notre communauté de communes avec les autres élus et agents du territoire du Pays de Pouzauges. Un travail immense que nous ne pourrions pas, faute de moyens, décliner pour notre commune. Ce travail nous a engagés à nous interroger sur le niveau de service à délivrer dans un site internet qui autrefois était le support unique d'une commune mais aujourd'hui vient s'ajouter à de nombreux autres supports existants.

RESEAUX SOCIAUX

Facebook

Facebook est le premier réseau social mondial. Chaque mois, ce sont plus d'un milliard de personnes dans le monde qui visitent une page Facebook. Etre présent sur le réseau social ne peut qu'apporter une visibilité supplémentaire et complémentaire à notre site internet. Comme d'autres communes, nous avons adopté une charte de bon usage de Facebook.

Intramuros

Intramuros est une application mobile de référence des mairies et EPCI. C'est un outil à la fois simple et complet qui permet d'avoir accès aux infos de la commune, de la communauté de communes et des communes voisines.

Nous venons de débiter sur Intramuros, outil proposé par l'intermédiaire et le financement de la communauté de communes. C'est un outil qui permet de diffuser de l'information sur smartphone. La présentation des informations est claire et le visuel sobre (pas de publicités, pas d'images animées, ...). Plusieurs catégories d'informations sont recensées (actualités, annuaires des salles, des associations...).

Les COMMISSIONS PERMANENTES MUNICIPALES (CPM)

PANNEAU LUMINEUX

Acquis en 2016, il commence à montrer de sérieux signes de fatigue et l'application d'utilisation ne sera bientôt plus développée. Nous réfléchissons à son remplacement et à son interface avec nos autres supports existants.

Bilan :

L'évolution est faite à partir de notre élection et des dates où le suivi a débuté.

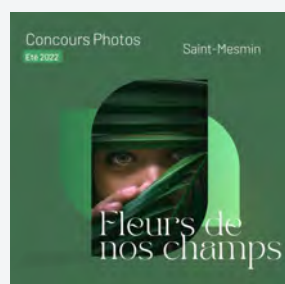
Le nombre d'abonnés Facebook a énormément progressé : + 69 % depuis avril 2020

Le nombre de j'aime Facebook : + 41 % depuis 06/2020

Visiteurs du site internet : + 28 % depuis 06/2020

CONCOURS PHOTO : LES FLEURS DES CHAMPS

Nous avons mis en place un concours photo et défini un règlement de concours. 3 catégories ont été créées : Catégorie Adulte, Jeunes de moins de 18 ans et Insolite.



Notre 1^{er} concours portait sur le thème des **fleurs des champs**.

Au printemps et en **été**, la **Vendée** est tapissée d'une variété de **fleurs** sauvages telles que la jacinthe d'eau (bleuets), l'ail des ours, le muguet, le bleuet, l'euphorbe d'Irlande, l'ortie jaune, l'asphodèle blanche, l'orchis mâle (orchidées sauvages).

La photo devait être prise à Saint-Mesmin et adressée avant le 31 août avec le bulletin de participation sur la boîte mail accueil@saintmesmin.com

Les lauréates :

- Catégorie Adulte :
Patricia ECHASSERIEAU
- Catégorie jeunes de moins de 18 ans :
Romane DIGUET
- Catégorie insolite :
pas de candidature



Une partie de cache-cache...
de Patricia ECHASSERIEAU



Une fleur violette dans les champs
de Romane DIGUET

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Le conseil municipal a approuvé que, lors de l'arrivée de nouveaux arrivants, un binôme d'élus, parmi l'ensemble du conseil municipal, dont un du quartier du nouvel arrivant, pourrait aller à la rencontre des nouveaux arrivants pour les accueillir et leur remettre un petit colis d'accueil.

mesmin
RÉPARE
Neuf & Occasions

26 bis, rue de la Sèvre
85700 St Mesmin
02 51 91 99 49

Vente / Entretien
& Réparation

Impasart@gmail.com

Vélo Moto
Scooter Motoculture

Pelletier
Travaux Publics

SITES : CERIZAY - LES ÉPESSES - POULZAIGES

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
ASSAINISSEMENT - VOIRIE - ENROBÉS

51, rue de la Vendée - CIRIÈRES
BP 70334 - 79143 CERIZAY CEDEX
Tél. 05 49 80 53 81 - Fax 05 49 80 57 66
E-mail : pelletier.tp@wanadoo.fr
www.pelletier-tp.fr

Vendée Services
Emulsion

Travaux publics & particuliers

ZA ST BLOUANT
02 51 64 06 37

Enrobé - Pavages
Goudronnage
Revêtement sol
Aménagement paysager

Les COMMISSIONS PERMANENTES MUNICIPALES (CPM)

ENVIRONNEMENT, CITOYENNETE, ET RESILIENCE LOCALE



Anne ROY, Présidente

Hervé ROUSSEAU, Vice-président et animateur de la CPM
Et L'ENSEMBLE DU CONSEIL MUNICIPAL

ENVIRONNEMENT

Les agriculteurs

Sachez que près de **6 Français sur 10 expriment** spontanément avoir une opinion positive sur l'agriculture française. Incroyable ? Peut-être un peu, au regard du traitement médiatique que la profession subit ces dernières années. **50 % des Français** estiment que l'agriculture évolue de manière positive depuis 30 ans (24 % pensent le contraire quand le reste de l'opinion publique n'a aucun avis).

Pour une très grande majorité de Français, le métier d'agriculteur est un métier essentiel pour la société, que l'on fait avant tout par choix, dont on peut être fier, qui nécessite des diplômes ou une formation technique.

Raison Sociale	Activité	Nom Prénom
CARTEAU FELIX	Polyculture, élevage bovins viande, volaille	CARTEAU Félix
DRONNEAU TCHIA	Maraîchage	DRONNEAU Tchia
EARL BREGEON	Polyculture, élevage bovins viande, volaille	BREGEON Pascal
EARL LA BEQUINIERE	Polyculture, élevage bovins allaitants, élevage de chevaux	GABORIT Lionel
EARL LA FROMENTIERE	Polyculture, élevage bovins lait	CHIRON Patrice
EARL LE TILLEUL	Polyculture, élevage bovins lait	SOURISSEAU Vincent
EARL LES TULIPES	Polyculture, élevage bovins lait, Boulangerie à la ferme	AUDOUIN Nicolas
EARL MASSON	Culture de céréales	MASSON Frédéric
EARL SAINT HUBERT	Polyculture, élevage bovins lait	RAPIN François
FAZILLEAU MARINETTE	Plants de légumes	FAZILLEAU Marinette
GAEC DRAPEAU	Polyculture, élevage bovins lait & viande	DRAPEAU N&F
GAEC DUO LAITS	Polyculture, élevage bovins et caprins lait	SICOT C,S,Y & Q
GAEC LA PARILIERE	Polyculture, élevage bovins viande	BERTEAU O, D et P
GAEC LE JARDIN DES SAVEURS	Maraîchage & bovins viande	PAILLAT D & Sylvain
GAEC LES DOUTIERES	Polyculture, élevage bovins viande, volaille	CAILLEAU & BOISSINOT
GAEC LES ROCS	Polyculture, élevage bovins lait & viande, maraîchage plein champ	BITEAU, ROY & GRELLIER
GAEC LES VALLONS	Polyculture, élevage bovins viande, caprins lait, volailles	BABARIT & FORTIN
LANDRET PIERRE	Apiculture	LANDRET Pierre
PAILLAT ANTOINE	Elevage de volailles	PAILLAT Antoine
PREAUD FLORENT	Polyculture, élevage bovins viande, volaille	PREAUD Florent
RAUTUREAU BENOIT	Polyculture, élevage bovins viande, volaille	RAUTUREAU Benoit
REZZOUG SARAH	Elevage de volailles	REZZOUG Sarah
SCEA LE SANSY	Elevage de pigeons	BIRAUD Anthony
BENOIT RAUTUREAU	Polyculture, élevage bovins viande, volaille	RAUTUREAU Benoit
SARAH REZZOUG	Volaille	REZZOUG Sarah
SCEA LE SANSY	Elevage Pigeons	BIRAUD Anthony

Les systèmes d'élevage associant culture et élevage, en particulier les systèmes de polyculture-élevage (PCE), sont reconnus pour leurs bénéfices. Les points forts mis en avant sont agronomiques (diversité des cultures et fourrages, réduction des engrais, des pesticides...), zootechniques (autonomie alimentaire des animaux...), et une utilisation à plusieurs fins du matériel et de la main d'œuvre.

Les COMMISSIONS PERMANENTES MUNICIPALES (CPM)

Les producteurs locaux

Relocaliser nos systèmes agricoles et alimentaires pour réduire les émissions

Produire et manger local, c'est évidemment éviter les émissions de CO² liées aux transports internationaux. Mais la relocalisation de nos systèmes agricoles est aussi et surtout une manière de lutter contre les monocultures dévastatrices pour l'environnement, la biodiversité, et avec un fort impact carbone.

Alors, pourquoi ne pas passer un bon moment en découvrant le producteur local proche de chez vous ? Ou faire pousser quelques légumes dans votre jardin ?

Voici les producteurs locaux de la commune de Saint-Mesmin.

Label AB (Bio)	Nom Société	Activité	Nom	Prénom
1	AUDOUIN Yann	Pizzas avec produits locaux	AUDOUIN	Yann
1	EPICŒUR	Produits culinaires au blé tendre, moutardes et légumes	AUDOUIN	Nicolas
	GAEC LA PARILIERE	Viande bovine	BERTEAU	Olivier, Patricia et David
1	GAEC LE JARDIN DES SAVEURS	Maraîchage & viande bovine	PAILLAT / CARTEAU	Dominique et Sylvain Christophe
1	GAEC LES ROCS	Maraîchage plein champ	BITEAU/ROY/GRELLIER	Antoine, J-Marie, Julien
1	JARDIFLORANE	Champignons, Plants de légumes et de fleurs	RAGUENEAU COUTON	Laurence Anne
	LE POTAGER DE TCHIA	Maraîchage	DRONNEAU	Tchia
1	ROULE POULETTE	Volaille	REZZOUG	Sarah

Certains commercialisent leurs produits sur le marché du jeudi, voir chapitre CPM 7.

Concours « Le paysage de votre commune »

C'est la déclinaison vendéenne du label de qualité de vie villes et villages fleuris.

Lié à la politique départementale en faveur de l'environnement et du tourisme, l'objectif de l'action « Le paysage de votre commune » est de valoriser les communes et les particuliers qui œuvrent pour un cadre de vie de qualité. Il s'adresse aux passionnés du jardin, aux élus et aux responsables techniques de collectivités. Le Paysage de votre commune tient compte de la commune dans sa globalité et intègre la valorisation du paysage, du patrimoine, de l'architecture, des espaces publics, des zones d'activités économiques, des lotissements, des exploitations agricoles ou encore des jardins privés.

Hervé ROUSSEAU, Adjoint en charge de l'environnement, Olivier, Antoine et Régis, agents des espaces verts, se sont rendus à la réception du prix attribué à la commune de Saint-Mesmin pour l'année 2022.



Les COMMISSIONS PERMANENTES MUNICIPALES (CPM)

L'eau et les milieux aquatiques

La communauté de communes a :

- Confié l'exercice de la compétence aux syndicats de bassins versants de son territoire : **l'eptb pour la partie amont de la Sèvre Nantaise et le Syndicat Mixte Bassin du Lay (SMBL) pour la partie amont du Lay**. Les missions de la loi sont :
 - Aménagement d'un bassin ou d'une fraction hydrographique,
 - Entretien et aménagement des cours d'eau, canaux, lacs, plans d'eau,
 - Défense contre les inondations,
 - Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides, des formations boisées.Un contrat de Territoire Milieux Aquatiques avec l'agence de l'eau a pris effet en 2021.
- Renforcé son volet communication/sensibilisation en mettant en place, par le CPIE, un **Point Info Eau sur le Pays de Pouzauges**.

✓ « **RETOUR AUX SOURCES** » : un programme d'action pour retrouver une bonne qualité d'eau.

Objectif : prioriser les actions d'amélioration de la qualité de l'eau situées en amont du bassin versant de la Sèvre Nantaise.



Dans son nouveau programme d'action, l'eptb, soutenu par l'Agence de l'eau Loire Bretagne, les Régions Pays de la Loire et Nouvelle Aquitaine et les Départements (Vendée, Loire-Atlantique, Deux-Sèvres, Maine-et-Loire), l'eptb cible des territoires prioritaires situés en amont du bassin versant du dernier affluent de la Loire.

Têtes de bassin : essentielles au bon fonctionnement du cycle de l'eau.

Les têtes de bassin de la Sèvre Nantaise représentent 78 % de la totalité du territoire. Essentiels au bon fonctionnement du cycle de l'eau, ces petits cours d'eau sont des réservoirs de biodiversité. Afin de retrouver rapidement une bonne qualité d'eau sur l'ensemble du territoire, l'Établissement Public de la Sèvre Nantaise priorise les actions situées en amont, dans une logique de solidarité entre l'amont et l'aval de la Sèvre Nantaise.

Les solutions possibles : redonner des tracés plus naturels au cours d'eau (méandres), retrouver des écoulements dynamiques et diversifiés, agir pour limiter les transferts de pollutions agricoles, domestiques, industrielles et artisanales, restaurer des zones humides qui créent des conditions favorables à la vie dans les rivières et à la reconquête de la qualité de l'eau. Les actions coordonnées par l'organisme public sont nombreuses. **Ensemble, par nos actions au quotidien, contribuons à préserver la qualité de l'eau.**

Plus d'infos sur : www.sevre-nantaise.com ou eptb@sevre-nantaise.com

✓ **Une antenne GPS pour suivre l'eau et les milieux aquatiques**

L'EPTB, pour des usages en lien avec leur domaine de compétence (eaux et milieux aquatiques) a installé une petite antenne RTK sur l'emplacement le plus haut de l'école publique les p'tits Minois, au niveau du toit de la maison d'habitation. C'est une petite antenne relais GPS qui sert essentiellement à améliorer le positionnement géographique à quelques centimètres près. La plus grande précision va surtout servir aux professionnels, les géomètres, les architectes, même les agriculteurs.

Exemples d'utilisation pour les milieux aquatiques :

- La surveillance de l'érosion de trait de côte, des berges.
- La surveillance du niveau des eaux, des marées, de la houle, etc.
- Les études et inventaires faune-flores.

On va pouvoir améliorer la localisation d'une limite de terrain, d'une canalisation, d'une haie, d'un arbre, de l'utilisation professionnelle d'un drone et, au passage, la précision du GPS de notre voiture.

Le mât de l'antenne fait environ 2 mètres, surmonté d'une petite parabole qui fait la dimension d'une petite assiette. Donc pas très coûteux, un peu de courant et une connexion internet, et le tour est joué. Le coût reste faible, il est inférieur à 1000 € en moyenne, mais ce n'est pas la commune qui a assumé cette charge, elle a seulement le branchement électrique.

Pour ce qui est des ondes, nous recevons déjà en permanence les ondes émises par les satellites autour de la terre. Les données que l'antenne a corrigé sont envoyées à un serveur par Wifi ou par câble Ethernet. C'est l'utilisation de la technologie mobile 3G-4G, il n'y a pas de fréquence particulière, cet équipement utilise donc l'existant.

Les COMMISSIONS PERMANENTES MUNICIPALES (CPM)

Lutte contre les frelons asiatiques

Prudence si vous rencontrez le « *Vespa Velutina* » (frelon asiatique) !

Les nids se situent généralement sous des appentis, des préaux, des cabanons ou dans les arbres et arbustes à proximité des points d'eau. Si vous découvrez un nid, n'y touchez pas, ne tentez pas de le détruire, signalez immédiatement sa présence à la FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) au **02 51 47 70 64**.

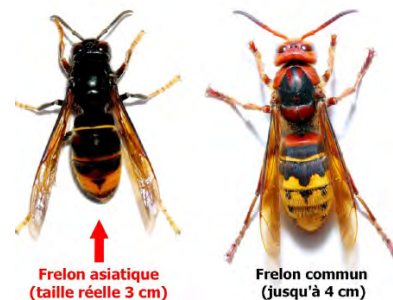
Pour faire suite aux ravages commis sur le secteur apicole et aux risques multiples pour la sécurité des populations, la Communauté de communes a décidé de mettre en place une aide pour inciter toute personne physique ou morale à procéder à la destruction d'un nid de frelons asiatiques.

L'aide accordée est de 75 % du montant HT de la facture acquittée de l'entreprise certifiée ayant procédé à la destruction et plafonnée à 75 €.

- 1 - Contactez l'agent du GDON de votre commune.
- 2 - Si c'est un nid de frelons asiatiques, l'agent du GDON vous remettra un bordereau de certification.
- 3 - Faites détruire le nid par une entreprise certifiée.
- 4 - Envoyez la facture acquittée, le bordereau de certification et votre RIB à la Maison de l'Intercommunalité, La Fournière, 85700 POUZAUGES

Pierre PEQUIN **06 08 63 00 06** (agent GDON), en son absence, David BERTEAU **06 86 02 05 65** (Délégué communal).

Pour tous renseignements supplémentaires, service environnement au **02 51 57 14 23**.



Le bois

✓ Les Haies

La haie abrite de nombreuses espèces qui y nichent, s'y nourrissent, ou s'y réfugient. Réservoir d'auxiliaires, elle permet de lutter contre les ravageurs des cultures. Enfin, elle constitue un corridor écologique indispensable à la circulation de la faune et même de la flore.

Sur la commune, en 2023, seront plantées :

- Une haie limite chemin piétonnier et parking château,
- Une haie parcelle agricole Limouzinière terrain communal en location,
- Une haie sentier piétonnier Limouzinière vers Purchain.

Les déchets ménagers

Déchets ménagers : les principes à respecter pour être bien collecté !

La veille de la collecte

Je présente mon bac à ordures ménagères et mes sacs jaunes à la collecte.



Bac à ordures ménagères

- Ouverture côté route
- Couvercle fermé
- Sacs non tassés



Sacs jaunes

- Emballages vides non encastrés les uns dans les autres
- Sacs fermés et non attachés entre eux

Le lendemain de la collecte

Je rentre mon bac.

Et si mes sacs jaunes n'ont pas été collectés pour défaut de tri, je les récupère pour retirer les éléments indésirables. Je pourrai ainsi les présenter de nouveau à la collecte suivante.

Les COMMISSIONS PERMANENTES MUNICIPALES (CPM)

Que faire en cas de changement d'adresse ?

Dans tous les cas, pour clôturer votre abonnement à l'ancienne adresse et/ou ouvrir un compte sur votre nouvelle adresse :

- Version numérique : complétez le formulaire disponible sur www.scom85.fr

Ou

- Version papier : transmettez le formulaire disponible sur www.scom85.fr ou 02 51 57 11 93.

Lorsque vous quittez votre logement équipé d'un bac du SCOM :

- Laissez le bac à l'adresse quittée,
- Emmenez avec vous votre carte d'accès en déchèterie et vos sacs jaunes.

Contact : contact@scom85.fr - 02 51 57 11 93

Un nouveau site internet pour mieux vous servir www.scom85.fr

Emménagement/déménagement, changement de volume de bac, commande d'un composteur, etc...

Sur ce nouveau site, la plupart de vos démarches pourront être effectuées en ligne via la rubrique « Mes démarches ».

✓ Les déchets verts : brûlage interdit

RAPPEL : depuis le 10 février 2020, le brûlage des déchets verts à l'air libre est INTERDIT.

L'utilisation et la vente d'équipements et d'incinérateurs de jardins **est interdite**.

50 kg de déchets verts brûlés, c'est*...

- 6 000 km parcourus par une voiture diesel récente (18 400 km par une voiture essence) ;
- 3 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière à fioul ;
- Plus de 100 trajets aller-retour, selon le véhicule, pour rejoindre une déchèterie située à 20 km.



Au-delà des possibles troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants** en quantité importante dont les particules véhiculent des composés cancérigènes. En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme des plastiques ou des bois traités.

Brûler vos déchets verts vous expose à une contravention de 750 € (art. R541-78, 1^e du code de l'environnement).

✓ Les déchets verts : valorisation encouragée

Valorisez vos déchets verts :

- Le compostage domestique : tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes ;
- Le broyage et le paillage : petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes ;
- La déchèterie : vous pouvez y déposer vos déchets verts, ils seront valorisés.

*émissions dans l'air de particules polluantes

** particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxydes d'azote, monoxyde de carbone et dans une moindre mesure dioxines et furanes

Horaires des déchèteries les plus proches de Saint-Mesmin
Déchèterie de La Flocellière - ZA de la Blauderie
Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 Mardi, Jeudi : de 09h00 à 12h00
Déchèterie de Montournais - La Gэфardière
Lundi, Vendredi, Samedi : de 09h00 à 12h00 Mardi, Mercredi, Jeudi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

GODARD
165 ans d'expérience

CARRELAGE
CLOISON SECHES
PLATRERIE
ISOLATION

Z.I de Montfaut - 85700 POUZAUGES
Tél: 02 51 91 85 51-Fax: 02 51 57 10 61
E-mail: godard-picc@wanadoo.fr
Site: www.godard-picc.com



LES PRODUITS EPICOEUR
C'EST DE LA FARINE ET DE L'EAU
DES SAVEURS EN COULEURS
DES FORMES POUR TOUS LES
GOÛTS

Épi c'est bon
Épi c'est tout !

WWW.EPICOEUR.FR



LA RAMBAUDIÈRE 85700 SAINT-MESMIN
06 10 70 0 024



BOUTIQUE OUVERTE
LES VENDREDIS
10H-12H ET 13H30-19H

GUETTÉ T P
Terrassement • Assainissement

Port: 06 12 20 26 31
sasguettetp@orange.fr

Maison Pré
La Pommerai-sur-Sèvre
85700 SÈVREMONT

Les COMMISSIONS PERMANENTES MUNICIPALES (CPM)

CITOYENNETE

Être citoyen, c'est se montrer responsable, aussi bien dans sa vie privée que dans sa vie publique.

Le citoyen a des devoirs envers les autres citoyens : le respect de la liberté d'autrui, sans discrimination de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, de nationalité, d'opinion...

Le parcours citoyen à l'école

De l'école au lycée, le parcours citoyen s'adresse à des citoyens en devenir qui prennent conscience de leurs droits, de leurs devoirs, de leurs responsabilités. Adossé aux enseignements, en particulier l'enseignement moral et civique (EMC), l'éducation aux médias et à l'information (EMI), il concourt à **la transmission des valeurs et principes de la République en abordant les grands champs de l'éducation à la citoyenneté** : la laïcité, l'égalité entre les femmes et les hommes et le respect mutuel, la lutte contre toutes les formes de discrimination, la prévention et la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, contre les lgbtphobies, l'éducation à l'environnement et au développement durable, la lutte contre le harcèlement.

Nos petits citoyens ont voté

Le vendredi 8 avril 2022, les élèves des classes CP CE1, CE2 CM1 et CM2 de l'école Privée « Être et Devenir » ont pu découvrir le fonctionnement d'un bureau de vote.

Organisée par les enseignants de chacune des classes et les 1^{er} et 2^e adjoints au Maire, cette élection grandeur nature a eu lieu à la salle des Halles dans le bureau de vote installé pour les élections présidentielles.

L'intervention d'une durée d'une heure par groupe classe a permis la présentation du bureau de vote, l'ensemble des fonctions le constituant et le déroulement. Puis, président, assesseurs et secrétaire ont été nommés pour chaque bureau. Bulletins de votes et enveloppe en mains, chacun est passé à l'isoloir, puis a fait tamponner sa carte d'électeur, a voté et signé la feuille d'émargement :

- Les CP CE ont élu leur livre préféré ;
- Les CE2 CM1 CM2 leur chanson préférée de Chantemai.



Lecture des résultats par le président du bureau de vote aidé de l'adjointe

Chacun a tenu son rôle.

Une fois le bureau de vote fermé, est venu le temps du comptage (décompte des bulletins et des signatures). Tout s'est bien passé : nous avons autant d'enveloppes que de signatures. Nous pouvions procéder au dépouillement et enfin à l'annonce des résultats.

Les questions ont été nombreuses, les enfants ainsi sensibilisés au devoir citoyen étaient volontaires pour participer au bureau de vote du weekend suivant... des élections présidentielles ...mais pour cela, il va falloir être patient, car il faut avoir 18 ans et être inscrit sur les listes électorales !

En projet :

- Mise en place du passeport du civisme



RESILIENCE LOCALE

Dans les années à venir, nous devons faire face aux impacts du réchauffement climatique, à la dégradation accélérée de notre environnement et à la raréfaction des ressources qui maintiennent notre civilisation en vie, trois bouleversements qui vont s'accompagner de profonds changements sociétaux.

Il devient urgent de s'y préparer pour infléchir les trajectoires en développant notre résilience, cette capacité des êtres et des systèmes socio-écologiques à absorber les chocs et à se transformer.

Mot d'ordre du mouvement des villes en transition, mobilisateur pour certains, synonyme de résignation pour d'autres, la résilience comprend plusieurs facettes.

Elle **s'adresse à la fois aux individus, aux collectivités et aux élus locaux** qui sont en première ligne pour maintenir les fondamentaux de notre société : santé, alimentation, transport, gestion des ressources vitales, énergie, habitat. Loin de prôner le repli sur soi, les stratégies de résilience encouragent le partage, la coopération, l'autonomie créatrice et l'imagination de tous les acteurs locaux → <https://www.ecm.fr/livre/petit-traite-de-resilience-locale/>



CPM 4 : VIE ASSOCIATIVE, CULTURE ET PATRIMOINE, LOISIRS ET SPORTS



Anne ROY, Présidente

Hervé ROUSSEAU, Vice-président et animateur de la CPM

Christelle BITEAU, conseillère municipale

Jean-Louis DUCOUT, conseiller municipal

Jean-Baptiste DUJOUR, Conseiller municipal délégué au projet de rénovation du centre bourg

Jessica PARREAU, conseillère municipale déléguée au marché des producteurs et artisans locaux

Henri PERAU, conseiller municipal

Emmanuelle ROUGER, conseillère municipale

VIE ASSOCIATIVE

La réunion annuelle des associations

Le 27 septembre, 10 associations ont répondu présentes à la réunion annuelle, un tour de table a été réalisé. Chaque association a pu faire part de la vie de son association, de l'évolution de son bureau et du nombre de ses adhérents ainsi que de ses projets et de la reprise après ces dernières années troublées par l'épidémie de Covid19.

Différents points abordés :

- Affichage : celui-ci est réglementé, Rappel, il est interdit de poser des affiches sur les panneaux de signalisation et feux tricolores, ils seront enlevés dès qu'ils apparaissent,
- Communication : la mairie peut relayer vos événements, transmettez vos informations et supports à l'accueil (Elodie) qui les transmettra à la CPM 2,
- Subventions : le calendrier des demandes 2023 sera disponible plus tôt (novembre) que l'an passé, rappel : vous pouvez demander de l'aide pour les remplir,
- Salles :
 - Le projet de mise en place d'une convention d'utilisation des salles municipales,
 - **La sécurité des bâtiments recevant du public** : la commission de sécurité (sous-préfecture et pompiers) a visité des salles accueillant du public (ERP), les 3 salles concernées ont reçu un avis favorable mais avec des prescriptions à mettre en œuvre,
 - Demande du changement du système de séchage des mains salle des halles,
 - Demande de tables plus légères salle du bocage,
- Terrain de sport :
 - Les agents techniques de la commune ont suivi une formation spécialisée dans les espaces verts, ainsi que ceux des autres communes du Pays de Pouzauges,
 - Un nouveau mât antenne relais téléphonique (Bouygues/SFR) va être installé dans quelques semaines en remplacement d'un des poteaux d'éclairage,
 - Demande du renouvellement de la machine de traçage des lignes du terrain de foot.
- Les sentiers :
 - Des modifications devraient être réalisées par la commune (reprise d'usage de chemins de propriété communale), suite à des demandes de l'association pour répondre aux besoins de leurs différentes catégories d'adhérents.

Les COMMISSIONS PERMANENTES MUNICIPALES (CPM)

La maison départementale des associations (MDAV) pour soutenir nos associations

L'adhésion de la commune permet :

- A la municipalité
 - Accompagnement : élaboration de conventions de partenariat, dossier de demande de subvention, reprise d'activité d'une association, audit et accompagnement d'associations en difficulté ...
 - Une intervention par an : rencontre associative ou conférence-débat auprès des associations pour présenter les services de la MDAV : affiches, tract, calendrier formation, lettre d'information, emailing sur des dispositifs pour les associations.
- Aux associations
 - Gratuitement : le Conseil
 - ♦ Conseil juridique et administratif : création et modification statutaire, aide aux déclarations réglementaires.
 - ♦ Conseil financier et comptable : aide à l'élaboration du plan comptable, élaboration des dossiers de subvention.
 - ♦ Conseil social et salarial : élaboration de fiches de poste, aide à la rédaction des contrats et des déclarations légales, édition des bulletins de salaire.
 - Un tarif privilégié : la Formation, pour les bénévoles et les salariés
 - ♦ Pour qui : bénévoles, acteurs du monde associatif, salariés associatifs,
 - ♦ Comment : délocalisé sur l'ensemble du département à la demande des collectivités et des associations, des conférences ou tables rondes avec des professionnels (avocat, juriste, expert-comptable ...) en direction des acteurs de la vie associative
 - Un tarif privilégié : L'accompagnement, pour aider les associations dans leur vie quotidienne
 - ♦ Gestion de vos salariés, aide dans votre comptabilité, conseils en communication, etc. Grâce à nos Packs personnalisés : Financier, Social et Paie, fiscal, dissolution, ingénierie de projet, communication, animation / congrès / conférence / forum

<https://www.mdavendee.fr/>

CULTURE / LECTURE

Le réseau des 13 Bibliothèques du Pays de Pouzauges,

Allez faire un tour sur <https://biblio.paysdepouzauges.fr/>

Des collections représentant 82 500 livres, 145 300 prêts en 2021 sur les 13 sites du réseau des bibliothèques du territoire du Pays de Pouzauges, pour 4 470 lecteurs et plus de 2000 livres transportés par navette les 6 derniers mois 2021. C'est aussi un prix littéraire des lecteurs, des animations diverses, des ateliers bébés lecteurs, des heures du conte, des expositions...

La bibliothèque « Pages Magiques » de Saint-Mesmin fait partie du réseau, elle est ouverte les

- Mercredi de 16h30 à 18h30
- Jeudi de 17h30 à 19h00
- Samedi de 10 h à 12h30.

Pendant les différentes vacances scolaires, Nadine, Hélène et les bénévoles vous proposent des activités. N'hésitez pas à vous renseigner aux heures d'ouverture de la bibliothèque.



Le prix littéraire 2022

Une balade dans les rues de Saint-Mesmin a eu lieu pour découvrir quelques extraits des romans « Avant elle », « Le passeur », « Danse avec la foudre », « Les grandes occasions » et « Qu'allons-nous faire de ces jours qui s'annoncent ? ».

A l'issue de la promenade, le palmarès du prix a été dévoilé et un apéritif dinatoire offert.

Munis de chaussures de marche, les promeneurs ont pu découvrir par la même occasion une partie du patrimoine de Saint-Mesmin « Sur les traces de Georges Simenon ».



Imprimerie Jadault
Depuis 1948

Travaux Publicitaires / Editions
Administratifs / Commerciaux

46 rue du Bocage
79440 COURLAY

05 49 72 20 28

godineau.e@imprimerie-jadault.fr
www.imprimerie-jadault.fr



PROCAR
CARROSSIER CONSTRUCTEUR ENSEMBLIER

Tél. 02 51 61 70 70
www.procar-demas.fr



SO.PRE.BOC
ELEMENTS EN BETON

SOCIÉTÉ DE PRÉFABRICATION DU BOCAGE

Jean-Michel VION
06 07 79 75 56

Site de production :
ZA de la Vallée - 85700 SAINT MESMIN
Tél. : 02 51 91 25 12 - Fax : 02 51 91 23 05
vion.jeanmichel@wanadoo.fr

Les COMMISSIONS PERMANENTES MUNICIPALES (CPM)

Accueil d'auteurs

- Accueil de Anne-Marie PREAULT au marché des producteurs le 16 juin

Anne-Marie PREAULT est originaire de Saint-Mesmin. Elle était assistante sociale et a fait 15 voyages au Vietnam dans l'humanitaire à la retraite. Elle est venue présenter son livre « une humanitaire au Vietnam » lors du marché du 16 juin.

- Accueil de Yves VIOLLIER à la bibliothèque le 16 décembre

Séance dédicace par l'auteur Vendéen Yves Viollier à l'occasion de la parution de son dernier roman « *Un jeune homme si tranquille* » et de sa BD « *Le marié de la St Jean* »

Un moment agréable de partage à la résidence autonomie puis à la bibliothèque de Saint-Mesmin.

Une organisation avec le réseau de lecture publique du Pays de Pouzauges, les bénévoles de la Bibliothèque de Saint-Mesmin et la Mairie. Un merci particulier à la porteuse principale du projet, Martine.

Saint-Mesmin

Les bénévoles de la bibliothèque attendent Yves Viollier



Martine Belaud, Brigitte Mabit et Michèle Biteau, trois passionnées au service des livres et des lecteurs. (Photo : Ouest France)

Forte de 282 adhérents et enrichie de 4 839 livres, la bibliothèque Pages magiques peut se targuer de répondre aux attentes des lecteurs. Le succès rencontré autour de l'animation consacrée à l'écrivain Georges Simenon encourage les bénévoles de la bibliothèque à continuer leurs actions.

C'est ainsi que la bibliothèque a programmé une nouvelle rencontre littéraire. Nous allons recevoir Yves Viollier vendredi 16 décembre pour présenter son nouveau roman et sa nouvelle BD, lancent les trois bénévoles. Yves Viollier a publié une trentaine de romans et obtenu de nombreux prix. Il sera reçu dans les locaux de la bibliothèque, le vendre-

di, de 18 h à 21 h, pour dédicacer son nouveau roman *Un jeune homme si tranquille*.

De plus, l'écrivain rendra visite aux personnes âgées de la résidence Arc-en-ciel : « Les résidents sont des adeptes d'Yves Viollier, qui propose une écriture qui parle de terroir. » L'écrivain, qui a aussi écrit deux bandes dessinées, viendra présenter *Le marié de la Saint-Jean*.

Chaque élève vendéen de 6^e a reçu une BD d'Yves Viollier. « Les élèves des deux collèges du pays de Pouzauges ayant reçu une BD pourront venir le faire dédicacer à l'auteur lors de sa venue à la bibliothèque. La maison de la Presse des Herbiers sera présente. »

Ouest France 13/12/22

La journée SIMENON et son circuit pédestre

Succès de la journée consacrée à Georges Simenon

Saint-Mesmin — Le parcours de l'écrivain Georges Simenon, l'un des auteurs en langue française le plus traduit, a été inauguré ce week-end. Conférence, cinéma, exposition lui étaient consacrés.

Depuis quelques mois, un groupe de huit personnes travaillaient sur le projet Simenon. Le but : inscrire le nom de Simenon dans la mémoire des Mesminois. « Déjà célèbre dans le milieu littéraire, en ce début des années 1940, l'écrivain, Georges Simenon arrive dans la campagne vendéenne pendant cette période trouble que sont les années d'occupation. L'écrivain a su se mêler à la population. Pendant près de deux ans, il a rencontré les habitants, s'est fait des amis, a continué à écrire, s'inspirant de noms, de lieux, de personnes ou d'événements locaux pour enrichir son œuvre », souligne Hervé Rousseau, adjoint et guide du parcours.

La vie de l'écrivain sous l'occupation

Dimanche matin, en présence de John Simenon, 73 ans, fils de l'écrivain, venu de Lausanne pour la circonstance, les marcheurs ont déambulé dans les rues, sur les traces de l'illustre auteur à succès. « Je remercie la municipalité et les personnes qui se sont investies dans ce projet et je leur adresse mes félicitations



John Simenon, le fils de l'écrivain qui gère les œuvres de son père, avait fait le déplacement de Lausanne pour venir inaugurer le parcours Simenon. (Photo : Ouest France)

pour ce travail remarquable qui a été réalisé », s'est exprimé le fils de l'écrivain, gérant de l'œuvre de son père. Celui-ci est présent dans la plupart des manifestations ou festivals liés à

l'auteur. Il n'a pas manqué d'évoquer cette période sombre du début des années 1940 : « Aussi bien les forces allemandes que les organisations résistantes ont causées des tracas à

mon père. » Une dizaine de panneaux explicatifs posés sur les murs des maisons ont permis de découvrir les lieux qui ont rythmé la vie de l'écrivain. « Ces derniers appartiendront désormais au patrimoine mesminois. » L'ex café « Guéneau », la maison de la rue des Mauges la maison de son ami le docteur Eriau, sa maison d'habitation jouxtant la maison du jardinier, la demeure de l'Hermitage, la maison du forgeron, les chais Liboureau, la maison du garde champêtre, la gare et ses deux hôtels, autant de lieux symboliques qui ont permis de connaître cette tranche de vie de l'écrivain.

L'après-midi, Sylvie Paillat présentait un exposé sur cette vie sociale à Saint-Mesmin, où les lieux, les événements locaux ont inspiré l'écrivain. Suivait une projection du film *Le Président*, inspiré d'une œuvre de Simenon. Depuis 90 ans, environ 55 films sont issus d'une adaptation d'un roman de Georges Simenon, de *La nuit du carrefour*, sorti en 1932, au dernier, *Les volets verts*, actuellement à l'affiche. « Simenon, c'est une œuvre considérable à laquelle on ne peut échapper. »

Ouest France 19/09/22

Les COMMISSIONS PERMANENTES MUNICIPALES (CPM)

Par une belle journée ensoleillée, le 11 septembre 2022, la commune de Saint-Mesmin, grâce au travail d'une équipe de bénévoles et d'élus, a eu le plaisir d'accueillir dans ses murs pour une « **journée SIMENON** » un public nombreux composé de citoyens mesminois, de fans de Georges SIMENON venus de l'extérieur, de témoins ou enfants de témoins de la présence de SIMENON à Saint-Mesmin dans ces années d'occupation allemande. **L'invité le plus prestigieux n'était autre que le fils de Georges SIMENON, John SIMENON, qui n'a pas hésité à venir spécialement de Lausanne pour participer à cet événement.** Il y a 80 ans, Georges SIMENON débarquait à Saint-Mesmin, pour loger dans la maison que M. TOQUEREAU de Fontenay avait mis à sa disposition, située aujourd'hui au 56 avenue des Monts. Il allait y rester deux ans. Il était déjà célèbre dans les milieux de la littérature ou même du cinéma. Le premier film issu d'un de ses romans date de 1932. Mais à Saint-Mesmin c'est un illustre inconnu. SIMENON va s'adapter à cette vie rurale, en se mélangeant à la population, en passant du temps dans les caves des villages voisins, en fréquentant les notables locaux qui deviendront ses amis.

Pendant plus d'un an, le groupe de travail mesminois (élus et habitants) a passé de nombreux mois à rassembler un maximum de témoignages, de documents, photos, livres, affiches de films.

Une exposition a eu lieu à la bibliothèque, composée d'une grande quantité de ses livres, d'affiches de films, de documents dédiés, articles de presse. Ce 11 septembre 2022, lors de la « journée SIMENON », une professeur de philosophie, qui a grandi à Saint-Mesmin, Sylvie PAILLAT, nous a fait le plaisir de présenter **une conférence** sur « *Le deuil de Fonsine* », nouvelle inspirée de personnages et d'événements réels de Saint-Mesmin.



Georges SIMENON, 3^e auteur de langue française, après Jules VERNE et Alexandre DUMAS, a été mesminois. Il quittera sa maison de la rue des Monts en septembre 44, il n'y reviendra jamais.

Un circuit pédestre « dans les pas de SIMENON » a été créé pour marquer quelques lieux du souvenir de son passage. Ce circuit est permanent, chacun peut le suivre et déambuler dans les rues et ruelles de la cité. Un plan du circuit est disponible en mairie ou à la bibliothèque.

PATRIMOINE BÂTI

Histoire de l'église de Saint-Mesmin

C'est en 1799 qu'apparaît la première mention historique de l'église de Saint-Mesmin. Le pape Alexandre III octroie une bulle solennelle à l'abbaye de Saint-Jouin-de-Marnes (diocèse de Poitiers). Il lui confirme toutes ses possessions, dont l'église de Saint-Mesmin-le-Vieux, soit « *Ecclesiam Sancti Maximini veretis* ».

Durant tout le Moyen-Âge, il ne subsiste que très peu d'archives consacrées à l'église. C'est après la vente de l'édifice comme bien national, en 1799, que nous pouvons trouver des descriptions de l'église et suivre les étapes de sa rénovation.

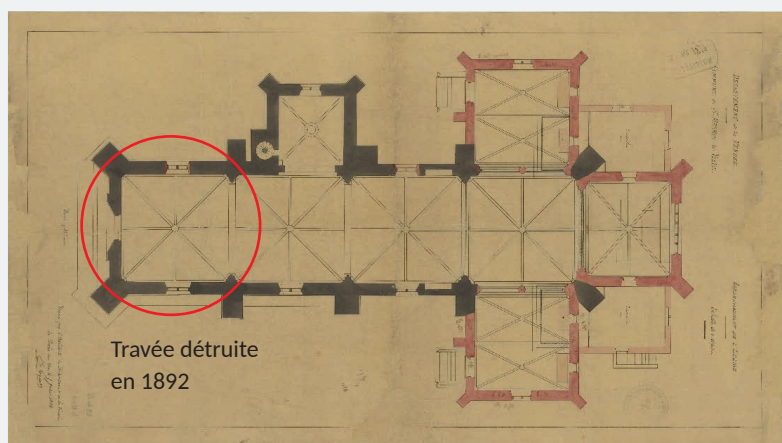
En 1858, Monsieur Léon AUDE, natif de Réaumur, homme politique et de lettres et historien local, décrit un édifice en forme de nef, divisé en quatre travées. Le clocher est déjà en saillie à gauche de l'église. Des défauts de construction apparaissent.

En 1873, le curé CHARTY arrive à Saint-Mesmin et brosse le portrait d'une église froide, avec des voûtes élevées, de longues murailles et de rares fenêtres ne laissant passer qu'une lumière faible. C'est sous son impulsion que de grandes rénovations vont modifier l'apparence de l'église.

A partir de 1886, avec le concours de M. Georges LOQUET, architecte du Département, vont être construits le transept, le chœur à chevet plat, les deux chapelles latérales et la sacristie. Sur les nouveaux piliers seront sculptés quelques figures des Ancien et Nouveau Testaments.

Si les travaux de restauration de l'église se terminent en 1889, ils seront rapidement suivis en 1892 par la démolition de la première travée de la nef, trop détériorée, et de ce fait par la reconstruction de la façade telle que nous la connaissons aujourd'hui. Les trois cloches principales ont été installées en 1860. Un carillon de cinq cloches est venu compléter le dispositif en 1918.

Aujourd'hui l'église est un bien communal. Son entretien revient à la commune mais chacun est libre de venir la visiter ou s'y recueillir, elle est ouverte tous les jours.



Plan de l'agrandissement de l'église de 1886, dressé par Georges LOQUET, Architecte de la Vendée.

Source : Caroline TORRES FROMENTA, Syndicat Mixte du Château de Saint-Mesmin et CAUE de Vendée.

Les COMMISSIONS PERMANENTES MUNICIPALES (CPM)

LOISIRS

L'association des Anciens Combattants et Soldats de France

Le détail des commémorations patriotiques est à lire chapitre 4.

Après la commémoration du 11 novembre, Michel SACHOT a procédé à des décorations croix du combattant à Raphaël PACREAU, médaille du djebel à Jean-Pierre ROY, et médaille Soldats de France à Joël VINCENTEAU, Jean-Pierre ROY et Guy-Marie JAULIN. Le Président a ensuite remis un diplôme à chaque ancien combattant d'Algérie.

Depuis notre dernière assemblée générale, la modification de nos statuts permet à chaque citoyen d'adhérer à notre association puisque les conditions précédentes pour pouvoir adhérer, engagement ou service militaire sont abrogées. Rejoignez-nous... Le 4 décembre, le bar à huîtres a cette année encore connu un vif succès.

Contact : J.P ROY, Président 07 69 26 85 40



L'association La chorale « A travers chants »



Nous avons repris nos répétitions le 1^{er} septembre 2022 dans la Salle du Bocage, toujours sous la direction de Michèle LAPORTE, assistée au piano de Bruno CHATAIGNER.

Finis les gestes barrières, cependant la COVID plane toujours sur nos têtes, ce qui nous a empêchés depuis le début 2022, de faire nos habituelles animations dans les EHPAD de la région, à la seule exception de Parthenay le 23 juin car nous nous produisons en extérieur. Un premier concert a eu lieu le 16 octobre en l'Église de Saint-Mesmin avec la Chorale « Chœur en Ballade » de Vouvant.

Vous voulez nous rejoindre mais vous n'osez pas ? Tirez la porte de la Salle du Bocage le mercredi matin à 10h, premières répétitions offertes pour découvrir le chant choral et l'ambiance du groupe.

Contact : Michel BOURREAU, Président 06 74 42 51 64, Jeannie FAGOT, Secrétaire 06 24 54 07 21

Saint-Mesmin

Chorale et visite du Père Noël ont agrémenté le marché



La chorale À travers chants est venue animer le marché.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Les clients qui sont venus au marché de producteurs, le 15 décembre, ont eu la joie de recevoir la visite du Père Noël.

Celui-ci est arrivé sous les halles vers 16 h 30 et s'est promené à travers les étals, offrant sa bonne humeur à tous. L'homme venu avec sa hotte a fait des heureux, distribuant des cadeaux à tous les enfants des écoles de Saint-Mesmin.

Autre cadeau, celui de la chorale À travers chants qui a offert une belle prestation avec des chants pour tous.

Une façon d'apporter de la joie, en ces temps propices aux réjouissances des fêtes de fin d'année.

Depuis le 1^{er} décembre, une boîte aux lettres était mise à disposition des enfants, afin que ces derniers puissent écrire au Père Noël, sans oublier leur adresse pour la venue des cadeaux. Les organisateurs avaient bien fait les choses, offrant un bel après-midi aux personnes présentes.

En outre, le Père Noël sera présent à nouveau sur le marché du 22 décembre.

Ouest France 21/12/22

L'association « L'Excuse » : le Tarot

La saison 2021-2022 des 18 joueurs a été compliquée avec passe sanitaire et masque, sans concours, car trop difficile à organiser.

La saison 2022-2023 a débuté le 2 septembre avec 30 joueurs, cette année, il n'y aura pas non plus de concours.

Contact : René GRIECO, président, 02 51 57 27 14 - denise.grieco@orange.fr



Les COMMISSIONS PERMANENTES MUNICIPALES (CPM)

L'association Familles Rurales : atelier Loisirs Créatifs

L'atelier est ouvert à toutes les personnes souhaitant partager et échanger des idées au cours d'une soirée. Cette pause créative est un temps pour soi, pour fabriquer des créations uniques de ses propres mains, tester des nouveautés, découvrir de nouvelles techniques.

On se retrouve 1 à 2 fois par trimestre, à la salle de l'Hermitage à 20h30. Vous avez les doigts qui fourmillent ? Venez nous rejoindre !

Il n'y a pas de cotisation annuelle, la participation financière se fait lors de chaque rencontre que vous soyez adhérent ou pas à l'association.

En avril, des enfants ont confectionné une poulette rondouillette pour Pâques, assistés de mamie ou maman (atelier en duo), ils ont utilisé une chaussette, du riz et de la feutrine.

En mai, nous avons découvert la broderie traditionnelle : herbes folles sur toile de lin et tambour à broder.

En novembre, nous avons proposé deux mercredis récréatifs auprès des résidents de la Résidence autonomie Arc en ciel de Saint-Mesmin : création d'une crèche à l'aide de bûches de bois et boules de polystyrène et des Pères Noël en laine à suspendre dans le sapin.

En décembre, pour un nouvel atelier en duo, les enfants accompagnés d'un adulte ont fabriqué des Pères Noël en laine, coiffés de leur bonnet.

Contact : Odile BITEAU 02 51 91 28 52



L'association Familles Rurales : activité Patchwork

La section Patchwork s'est étoffée, de nouvelles personnes sont venues rejoindre le groupe, apportant des idées de réalisations avec différentes techniques d'assemblage. Rendez-vous le lundi après-midi, salle de l'Hermitage de 14h à 16h30 pour échange et convivialité. Un café clôture l'après-midi.

Contact : Agnès AUDOUIN 06 38 36 63 58

Saint-Mesmin

Le club loisirs détente affiche sa bonne humeur



André Pasquereau, à gauche au deuxième rang, assure la présidence.

(PHOTO : QUEST-FRANCE)

Bernard Pasquereau s'est réjoui de l'animation qui s'est déroulée le jeudi 20 octobre. Dans une ambiance très conviviale, 96 convives se sont réunis salle du bocage, les chansons des années 70 rythmant le repas.

« La satisfaction des participants nous encourage. Ce repas faisait partie de notre animation d'automne, chaque saison étant rythmée par un événement. »

En début d'année, il y a eu la galette des rois. En été, c'est un pique-nique qui a rassemblé les adhérents. « Après le repas animé que nous venons de vivre, nous proposerons la bûche de Noël en fin d'année. »

À la saisonnalité des événements,

s'ajoutent des animations ponctuelles, moyennant une cotisation annuelle de 8 €.

C'est ainsi que les 134 adhérents peuvent se réunir tous les jeudis après midi pour s'adonner à la belote, au tac - tik, jeux de boules etc.. Le 2^e jeudi du mois, un concours de belote est proposé. À cela s'ajoute une marche mensuelle. Quant à ceux qui s'intéressent à l'orthographe, six dictées sont au programme de l'année.

« Six jeunes retraités seulement ont adhéré cette année. Cependant, nous restons optimistes pour l'avenir du club Détente loisirs. Nous travaillons afin d'offrir des animations pour le plaisir de tous. »

Ouest France 28/10/22

Club Loisirs Détente
Les aînés de Saint-Mesmin



L'association « Le Club loisirs détente »

Notre association a pour objet de créer et de resserrer des liens d'amitié entre nos adhérents, permettant ainsi de réduire les temps de solitude propres à chacun et permettre aux plus âgés de se retrouver pour passer des moments agréables.

Nous organisons des activités conviviales : après-midi de jeux (belote, tac-tik, scrabble, triomino, etc), boules, marche, dictée et, en fin d'année, nous participons à une soirée Téléthon ouverte à tous.

Nous serions heureux d'accueillir de nouveaux retraités au sein du groupe où règne une sympathique ambiance.

Contact : Bernard PASQUEREAU 02 51 91 25 87,

Mylène FRAPPIER 02 51 97 50 46

Les COMMISSIONS PERMANENTES MUNICIPALES (CPM)

L'association « Festi'Music » : la fête de la musique

Encore une belle réussite pour notre 25^e Fête de la Musique à Saint-Mesmin !

Nous vous remercions d'avoir été au rendez-vous encore cette année, malgré un temps incertain. Un clin d'œil particulier aux bénévoles qui ont été présents tout au long du week-end pour monter, servir et ranger.

Le bureau Festi'Music a légèrement évolué avec le départ de quelques membres, compensé par l'arrivée de 4 nouveaux membres, ainsi que plusieurs bénévoles actifs sur nos différentes manifestations.



Nous vous rappelons que Festi'music peut vous proposer du matériel en location pour vos divers rassemblements familiaux ou autres (voir listing).

Location : Jérémy BREMAUD - je85@hotmail.fr - 06 79 64 74 16

LOCATION DE MATERIELS

		Tarifs résident Saint-Mesmin	Tarifs non résident Saint-Mesmin
Crêpière		5 €	7 €
Plancha inox		10 €	15 €
Trépied à gaz		5 €	7 €
Tivoli (12 m x 4 m)		60 €	80 €
Bar (3 m x 0,70 m)	1	2 €	3 €
	8	15 €	20 €
Table haute	1	2 €	1 3 €
	10	18 €	10 20 €
Rallonge électrique (3 m > 25 m)		2 €	3 €
Friteuse 2 bacs Inox 220 V		20 €	25 €
Friteuse inox à gaz 21L	1	20 €	1 25 €
	2	30 €	2 40 €
Scène couverte télescopique (64 m ²)		700 € (sans le transport)	

Les séances de variétés

2022, la COVID a encore fait des siennes. Malgré notre bonne volonté, nous n'avons pas pu réunir tous les acteurs d'où l'annulation de notre prestation.

2023 arrive, nos répétitions ont recommencé : nous croisons les doigts pour qu'il n'y ait plus d'entraves.

Le bureau 2022-2023 : Président : Didier AUGEREAU, Co-Présidente : Armelle POINT,
Trésorière : Patricia ECHASSERIEAU, Vice-Trésorière : Sylvia MORISSET,
Secrétaire : Virginie BITEAU, Vice-Secrétaire : Francine PERAU



Afin de respecter des conditions sanitaires correctes et donner une ambiance cabaret, une nouvelle implantation des tables pour les soirées cabaret a été définie.

Contact : Didier AUGEREAU 06 83 70 38 55
v.danses-stmesmin@outlook.fr



Les COMMISSIONS PERMANENTES MUNICIPALES (CPM)

SPORTS

Badminton

Le club de badminton « Les fous du volant », c'est

- Une cinquantaine d'adhérents (adultes et enfants),
- 1 cotisation annuelle : 30 € pour les adultes, 20 € pour les enfants ;
- 7 terrains de badminton,
- 3 créneaux chaque semaine (pour les enfants le lundi de 18h30 à 19h30, pour les adultes le lundi à partir de 19h30 et le mardi à partir de 20h ;
- Des rencontres amicales avec d'autres clubs de badminton (Moncoutant, Bressuire, Mouilleron, Combrand, Cholet, la Flocellière...) ;
- 1 fois par mois une Montée/Descente 1 tournoi interne au club en décembre et
- 1 tournoi de fin de saison ouvert à tous ;
- Des événements sont organisés tout au long de l'année pour entretenir la bonne ambiance du club.

Présidente : Emilie CORNUAULT, Vice-président : Albin RAVARD, Trésorière : Iris PAQUEREAU, Secrétaire : Hélène GARNIER.

Contact : lesfousduvolantstmesmin@gmail.com



Chasse

Contact : Michel PICARD, président 02 51 92 84 58

Fléchettes

Contact : Laurent MOUTEAU, président 02 51 64 08 91



Football

Depuis 2017, le PBFC combine **excellence sportive** et **football pour tous**. En s'inscrivant dans une démarche de **territoire, solidaire et ambitieuse**, la mission du club est d'accompagner les joueurs et les joueuses dans leur développement **personnel, professionnel et sportif**. En marge de la pratique sportive, nous accompagnons nos jeunes filles et garçons sur les terrains de **l'éducation, la solidarité, la culture et l'écoresponsabilité**. Grâce au football, véritable outil d'implication, nous prétendons modestement favoriser **la citoyenneté** et plus largement **le développement personnel**. Cet engagement s'inscrit dans une volonté d'être une association **populaire, bienveillante et ancrée sur le territoire**.

Les objectifs sportifs : une équipe fanion, **locomotive du club** en pérennisant le niveau National 3. La formation de nos jeunes joueurs qui constitue à la fois **notre ADN et un objectif permanent** (Label Elite Jeunes), accroître le développement de la pratique féminine avec un cadre de formation **soigné et adapté** (Label Bronze Féminines), poursuivre le développement diversifié « **Football pour tous** ».

Implanté sur 5 communes (Pouzauges, Saint-Mesmin, Réaumur, Chavagnes-les-Redoux et le Tallud-Sainte-Gemme), le Pouzauges Bocage FC compte plus de 30 équipes masculines et féminines pour 470 licenciés.

Contact Saint-Mesmin : Thomas SERIN 06 79 77 44 98



Gymnastique

Pour garder la forme, malgré le départ de quelques adhérentes, nous sommes toujours une vingtaine à nous retrouver tous les mercredis soir pour une heure de sport afin de garder la forme.

Le club a terminé sa saison 2021/2022 autour d'un barbecue et a repris son activité pour une nouvelle saison en participant également à la Joséphine sous la pluie le 9 octobre 2022.

Le mercredi, 17h30, cours de Pilates, puis, à 19h, cours de Gym tonique (salle du bocage). Les inscriptions sont possibles aux heures de cours.

Prix : 89 €/an, règlement possible en 2 fois. Les cours sont assurés par une animatrice diplômée D.E.

Marie BERTIN, présidente 06 84 14 60 48

Trésorière : Christine ROY, Secrétaire : M-Reine GOUBAN



Les COMMISSIONS PERMANENTES MUNICIPALES (CPM)

PCSM - Palet Club Saint-Mesmin

La saison 2021-2022 a été très fructueuse, puisque nous avons terminé 2^e du championnat de Division Supérieure et, pour la première fois, nous avons remporté la coupe de Vendée. Nous sommes une soixantaine d'adhérents. Les entraînements sont ouverts à tous et ont lieu à la salle « Les Halles » le jeudi soir de 20h à 22h15.



Nous tenons à remercier tous les bénévoles pour le service au bar lors des matchs et lors des concours : sans eux, il serait compliqué de jouer. Merci également aux sponsors qui font qu'à chaque concours nous pouvons remettre de beaux trophées et coupes et, enfin, merci à la municipalité, particulièrement à Olivier et son équipe.

Président : Sébastien TETEFOLLE 06 72 26 52 63,
Vice-président : Loïc RAMBAUD,
Secrétaire : Didier POINT,
Trésorier : Damien VILLENEUVE.

Pêche

Comme tous les ans, La Gaule des Morineaux a su satisfaire les 300 pêcheurs avec la pêche du carnassier, la carpe, le gardon, la tanche, ainsi que ses 3 lâchers de truites d'un total de 370 kg. Pour l'année 2023, nous avons prévu mettre environ 1 tonne 300 de poissons dans l'étang afin de satisfaire tous nos amis pêcheurs, soit 800 kg de gardons, 100 kg de brochets, 2 carpes de 14kg ainsi que des truites.

L'assemblée générale s'est tenue le vendredi 27 janvier 2023 à la Salle Le bocage.

L'ouverture de la pêche a eu lieu le samedi 25 février avec son 1^{er} lâcher de truites.

Les ventes de cartes seront assurées à l'assemblée générale et aux cafés, restaurant, salon de coiffure, Viveco de Saint-Mesmin.

Président : Amaury ROUX 06 26 25 82 52,
Trésorier : Loïc RAMBAUD 02 51 61 70 87,
Secrétaire : Yohan PUAUD



Pétanque

Contact : Noël MAUPILLIER 06 41 97 27 29 ou 06 98 51 74 85



Amaury SERVICES
TOUT POUR VOS EXTÉRIEURS

Entretien espace vert (réduction d'impôt à 50%)
Entretien de plan d'eau
Nettoyage extérieur
Paysage
Facturation de prestation d'heures aux professionnels

Amaury Roux
07 66 40 65 22
 amauryx05@gmail.com
 85700 - St Mesmin

MAROT AUTOMOBILES
Mécanique - Tôlerie
Peinture
Véhicules Neufs
& Occasions Toutes Marques

Z.I. de Montifaut
85700 POUZAUGES
Tél. 02 51 57 07 92
E-mail : contact@marot-automobiles.com
Site : www.marot-automobiles.com

Agent officiel

CHARIER
ROUTES & TRAVAUX URBAINS
Cerizay

Tel : 05.49.81.06.24
www.charier.fr

Les COMMISSIONS PERMANENTES MUNICIPALES (CPM)



Randonnée

Notre association « **Les sportifs en chemin** » réunit marcheurs, joggeurs, vttistes et cavaliers sur les sentiers de notre commune et une équipe s'occupe également de l'entretien.

En 2022, notre randonnée annuelle a eu lieu le dimanche matin 6 mars et a réuni environ 50 personnes venues découvrir ou redécouvrir nos chemins. Nous avons aussi participé à l'organisation de la Joséphine sur notre commune le dimanche 2 octobre et balisé un sentier de 5 km qui est resté ouvert toute la semaine qui a suivi : cette manifestation a été un franc succès, puisque plus d'une centaine de personnes s'est réunie pour marcher. Nous comptons bien renouveler l'expérience en 2023.

Nous remercions vivement l'équipe de bénévoles qui gère l'entretien des sentiers pour que chacun puisse continuer à les emprunter et en profiter pleinement. Nous espérons des bénévoles pour l'entretien et des membres actifs pour faire vivre l'association.

Présidente : Christelle BITEAU 06 89 65 29 34 - christelle.biteau@gmail.com,
Vice-président : Pascal CAILLEAU,
Trésorier : Yves LÉBOUCHER, Trésorier adjoint : Robert MENARD,
Secrétaire : Karine PIERRE,
Secrétaire adjoint et responsable groupe entretien : Philippe BITEAU



Tennis

Président : Stéphane GATARD - 06 43 16 81 12 - steph.karineg@gmail.com
Secrétaire/Trésorier : Richard GUÉRIN - 06 18 04 07 97 - richard.guerin@wanadoo.fr



Tennis de table

Le club SMMTT attaque sa 7^e année de fusion, rassemblant les communes de Saint-Mesmin et de Montournais. Dynamisme et convivialité sont toujours au rendez-vous.

Après une année impactée par la crise sanitaire, nous avons pu renouer avec une saison complète de compétition.

Grâce aux diverses actions menées depuis quelques années, la majorité des joueurs est en évolution et tout ceci s'est concrétisé par une montée de l'équipe 2 en deuxième division, niveau équivalent à celui de l'équipe fanion.

Pour la 5^e année consécutive, le nombre d'adhérents au club augmente : 25 joueurs évoluent en championnat et une dizaine en loisir. Trois équipes sont donc engagées en compétition seniors : deux en D2 et une en D4.

Le club a également engagé certains seniors motivés et les jeunes en tournoi individuel (critérium fédéral, tournoi 1^{ère} licence.). En plus du championnat par équipe, chacun peut donc s'épanouir dans sa catégorie et cumuler du temps de jeu supplémentaire.

Les compétitions se déroulent le dimanche matin de 9h à 13h, de septembre à avril.

Côté loisir, nous laissons libre à chacun de venir s'entraîner quand il le souhaite.

Tous les entraînements sont encadrés pendant 1h en fonction du niveau de chacun. Ils ont lieu tous les jeudis à Saint-Mesmin de 19h à 20h pour les jeunes et débutants et de 20h à 21h pour les seniors et tous les vendredis de 20h à 22h à Montournais pour un entraînement libre.

Toute personne intéressée par la pratique du tennis de table est la bienvenue.

Bureau : Albin AUMONT, Président 06 76 82 44 64,
Secrétaire : Nicolas FALLOURD,
Trésorier : Valentin JOUBERT,
autre contact : François VERDON 07 70 29 71 86

St Mesmin Montournais

TENNIS DE TABLE



Les COMMISSIONS PERMANENTES MUNICIPALES (CPM)

Multisports jeunes : le City Parc

Pour une pratique sportive **multi-activités** (tennis, volley, foot, basket...).

Le budget principal 2021 prévoyait la fourniture et la pose d'un terrain multisports place du Champ de Foire. La Commission municipale a statué sur la définition des besoins (fourniture et installation d'une structure multisports sur une plateforme en enrobé) et des critères de sélection des offres.

Un marché public a été lancé avec une consultation ouverte. 3 entreprises ont candidaté. C'est l'entreprise KASO 2 qui a été retenue avec en offre de base de fourniture et pose d'un city parc pour un montant de 40 422 € H.T et en options la fourniture et pose d'un pare ballon pour un montant de 1 950 € H.T et la pose d'un gazon synthétique pour un montant de 7 000 € H.T.

Le temps a passé car les difficultés d'approvisionnement de matériaux ont touché tous les fournisseurs mais aussi parce qu'il était nécessaire **de faire concorder l'installation et les subventions**. Ainsi au final **ce nouvel équipement a été subventionné à hauteur de 80 %** (17 % par le conseil régional et 63 % par le conseil départemental).

Un règlement de fonctionnement est affiché sur le terrain multisports pour préciser les conditions d'utilisation du terrain afin que « **plaisir rime avec citoyenneté** ».



Multisports Adultes : activités

Partant des constats suivants :

- Beaucoup d'adultes souhaitent pratiquer et/ou découvrir plusieurs disciplines/sports en mode loisirs (comme cela se pratique dans les multisports pour enfants),
- Les associations sportives présentes sur Saint-Mesmin ne couvrent pas tous les sports et celles présentes sont plus orientées vers une pratique « soutenue » qu'une pratique « loisir »,

Nous avons décidé d'organiser un **Multisport Adulte Saint-Mesmin**.

Dans un premier temps, ne sachant pas si cette activité va rencontrer du succès, nous sommes sous l'égide du Basket Loisirs de Saint-Mesmin, il conviendra de transformer l'activité en association si le succès perdure au-delà de juin 2023.

Suite à la réunion d'information qui s'est déroulée début septembre, le fonctionnement suivant a été mis en place :

- Les activités se déroulent le vendredi soir à partir de 20h15 à la salle omnisport ou en extérieur suivant les sports/loisirs en question ;
- Il n'est pas demandé de souscription. Les activités sont encadrées par différents bénévoles suivant les sports ou loisirs ;
- Il faut être majeur, avoir une responsabilité civile et être inscrit sur le groupe whatsapp « **multisport++** » pour avoir toutes les informations.

Depuis le lancement de l'activité, avec une moyenne de 15 participants par séance et plus de 40 participants différents, nous avons pratiqué : du ping-pong, de la randonnée, du basket, du foot, de la zumba, de la marche rapide, du badminton, du dodgeball, du palet et de la course d'orientation.

Si vous êtes intéressés pour participer et/ou encadrer une activité, n'hésitez pas !

Contacts : David BERTEAU 06 86 02 05 65, Guillaume RIPAUD 06 20 34 40 52

Merci aux membres de l'Asm Basket et à la municipalité de leurs aides pour la création de cette nouvelle activité sportive sur Saint-Mesmin.

Les COMMISSIONS PERMANENTES MUNICIPALES (CPM)

CPM 5 : PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE, EDUCATION



Anne ROY, Présidente

Séverine DIGUET HERBERT, vice-présidente et animatrice de la CPM

Antoine BITEAU, conseiller municipal

Christelle BITEAU, conseillère municipale

Jessica PARREAU, conseillère municipale déléguée au marché des producteurs et artisans locaux

Henri PERAU, conseiller municipal

Anne VASSEUR, conseillère municipale

Quelques sujets traités :

- Relance du marché public de restauration scolaire (durée 4 ans) dans le respect de la loi Egalim (produits locaux, produits bio),
- Accompagnement des porteuses du projet MAM

PETITE ENFANCE

Les assistantes maternelles

L'assistante maternelle agréée accueille, à son domicile, des enfants confiés par leurs parents. Pour garder des enfants à son domicile, l'assistante maternelle doit obligatoirement avoir l'agrément. Seul le Conseil départemental peut délivrer l'autorisation de garder des enfants à domicile.



Prénom	Nom	Adresse	Contact
Nadia	BARON	5 rue des Rochettes	06 37 47 40 13
Françoise	BOILEAU	1 allée du Midi	02 51 91 26 34
Maud	CHERBONNIER	34 avenue des Monts	06 20 50 36 63
Maud	GUILBAUD	40 avenue des Monts	02 51 57 04 83
Sophie	MARCOUX	2 Purchain	09 50 53 60 83
Frédérique	MARTINEAU	3 rue des Boutons d'Or	02 51 91 99 25
Mélanie	METAY	6 impasse du Clos	06 86 83 55 69
Marina	PAILLAT	7 La Guillerie	06 36 60 29 68
Fabienne	JOUBERT	MAM Les Mesmi'Choux 4, Avenue des Monts	06 84 47 25 24
Marine	VINCENDEAU		06 85 87 04 24
Sonia	COUTAND		07 83 02 27 88



La MAM est un accueil collectif d'enfants, une structure entre l'assistante maternelle à domicile et le multi accueil, c'est une mini-collectivité. Une MAM peut accueillir entre 2 et 4 assistantes maternelles, qui peuvent avoir un agrément pour 4 enfants maximum par professionnelle.

Les COMMISSIONS PERMANENTES MUNICIPALES (CPM)

Le relais petite enfance (RPE)

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un lieu ressource pour les familles et les professionnels de la petite enfance.



Pour les familles et les futurs parents : le Relais vous informe sur l'ensemble des modes de garde et les aides financières possibles. Il vous accompagne également sur votre rôle et vos questions de parents et de particuliers employeurs (droits et devoirs) lors de l'embauche d'un assistant maternel ou d'une garde d'enfant à domicile.

Pour les assistantes maternelles, les gardes à domicile : le Relais vous informe sur les métiers de la petite enfance et les démarches pour accéder à ces métiers, vous aide à valoriser vos compétences, vous accompagne dans votre profession (statut, législation, formation continue...).

Permanence sur rendez-vous à la maison de l'intercommunalité : le lundi matin de 9h à 12h (délocalisation sur la commune possible) et de 13h30 à 17h, le mardi de 15h30 à 19h30, le mercredi de 9h à 12h, le vendredi de 8h30 à 12h30.

Accueil sans rendez-vous : le vendredi de 13h30 à 17h à la maison de l'intercommunalité.

Le Relais Petite Enfance est un service gratuit.

Le Relais Petite Enfance à Saint-Mesmin

Une ou deux fois par mois, Le Relais Petite Enfance du Pays de Pouzauges propose une matinée d'éveil à l'ensemble des assistantes maternelles et gardes à domicile du territoire, sur la commune de Saint-Mesmin.

Dans la salle du Bocage de 9h30 à 11h30, les enfants peuvent découvrir un espace de jeux aménagé autour d'activités variées : motricité, éveil musical, cuisine, peinture, ... Ces temps de rencontres sont également l'occasion pour les professionnelles d'échanger sur le développement de l'enfant, leur astuce et leur questionnement.

Dates des prochaines rencontres : le jeudi 9 et 23 mars, jeudi 6 avril

Inscription obligatoire auprès de Julie CAILLEAU ou Amandine LANDREAU, animatrices du Relais Petite Enfance.

02 51 57 88 56 - rpe@paysdepouzauges.fr

www.jeunesse-paysdepouzauges.fr - <https://www.facebook.com/groups/430346365153326>

ENFANCE

L'accueil périscolaire et de loisirs « Les Petites Canailles »



ACCUEIL DE LOISIRS
LES PETITES CANAILLES



La structure est ouverte du lundi au vendredi de 6h30 à 19h30. Les enfants accueillis sont âgés de 2,5 ans à 11 ans. Le nombre d'enfants est d'une trentaine le matin et le soir (maximum 40 enfants).

L'équipe très dynamique des Petites Canailles se compose d'une directrice, Amandine GARNIER, et de deux animateurs, Mélissa METAY et Temel TEKINALP.

Le mercredi et pendant les vacances scolaires, des activités ludiques et pédagogiques sont proposées à partir d'un objectif commun aux structures Calypso. Nous avons commencé cette année scolaire en partant à la découverte des animaux et, pour les vacances de la Toussaint, nous avons découvert nos régions françaises ! Ces activités sont renouvelées à chaque période. En fin d'année scolaire dernière, nous avons également essayé le programme participatif, c'est-à-dire, un programme élaboré par les enfants, avec des activités qui leur ressemblent, afin qu'ils soient acteurs de leur journée ! Des sorties sont proposées, selon les thèmes des objectifs pédagogiques.

L'association est composée de parents bénévoles avec un président, Sylvain PAILLAT, une co-présidente, Herminie GIRARDEAU, une trésorière, Amandine SOULARD, une co-trésorière, Angélique NOBLET, une secrétaire, Sandra DAVIAUD, et des membres actifs, Aurélie ALBERT. L'association est toujours à la recherche de nouveaux bénévoles (n'hésitez pas, on sera ravi de vous accueillir).

A savoir, depuis septembre 2022, nous sommes passés au prélèvement automatique. Ce moyen de paiement des factures est plus simple et efficace. Il n'est pas obligatoire mais fortement recommandé.

Contact : 02 51 61 77 91 - lespetitescanailles85@orange.fr - Facebook « ALSH Les Petites Canailles »

La commune met à disposition gratuitement les locaux et prend à sa charge les dépenses liées au bâtiment.

Plusieurs travaux ont eu lieu en 2022 :

- Remplacement des lumières actuelles par de l'éclairage LED,
- Installation de placards en hauteur dans le coin cuisine,
- Ajout de portes aux placards,
- Peinture des murs en blanc,

En cours

- Réfection de la toiture (cahier des charges initial revu en 2022), budget 2023

A l'étude

- Installation de stores aux fenêtres (à voir ERP).



Les COMMISSIONS PERMANENTES MUNICIPALES (CPM)

JEUNESSE

Le dispositif « Argent de poche »

Le dispositif « Argent de poche » est une annexe issue de l'opération « Ville Vie Vacances » (VVV).

Il offre la possibilité à des jeunes d'effectuer des petits chantiers de proximité en contrepartie d'une indemnisation.

Dans le cadre de leur mission, les jeunes sont encadrés par un adulte référent pédagogue et technique.

Une information sur le dispositif est réalisée auprès des jeunes du territoire. Des missions leur sont proposées en fonction de leur savoir-faire et dans un intérêt de services à la population.

1^{ère} année pour notre commune en 2022 : cette opération s'est déroulée en août 2022 les mardis et jeudis matin et le mercredi 31 août matin sur la commune de Saint-Mesmin.

Organisateur : la municipalité et les agents techniques municipaux.

Public concerné : jeunes nés en 2007, 2006, 2005, et 2004 et résidant à Saint-Mesmin.

7 participants pour 2 à 3 matinées, plages de 9h à 12h, matins des mardi et jeudi du mois d'août + mercredi 31 août.

Les objectifs étaient d'apporter aux jeunes une première expérience professionnelle, de les impliquer dans l'amélioration du cadre de vie de leur commune, de valoriser aux yeux des adultes le travail effectué par les jeunes et de les responsabiliser.

Exemple de missions : désherbage, nettoyage de mobilier, nettoyage après travaux, arrosage, entretien parterre de fleurs et montage de la nouvelle structure de jeux de l'école publique.

L'indemnisation 3h00 = 15 euros versée en septembre.

Missions réussies : une expérience à renouveler !



Le dispositif « Dynamique Jeunesse »

Ce sont des activités proposées aux pré-adolescents (à partir de 11 ans) et aux jeunes pendant l'ensemble des vacances scolaires (tousaint, hiver, printemps, été) : des loisirs de qualité qui sont encadrés par des professionnels diplômés.



De multiples activités sont imaginées pour répondre aux besoins des pré-ados et ados afin de leur permettre de partager en groupe des moments conviviaux... l'objectif éducatif étant, à long terme, d'encourager leur participation à d'autres temps de détente favorisant le développement de l'autonomie, la prise de responsabilités, l'apprentissage du « vivre ensemble ».

En 2022, de nombreuses activités ont été réalisées : parc Astérix, concours du meilleur pâtissier, tournoi de Molky, sortie à l'Autre Usine, après-midi accrobranche, soirée Vendredi tout est permis, soirée mexicaine, autres soirées à thème...

En 2023, de nombreuses autres activités : vente de pizzas, une journée dans un parc d'attraction, diverses soirées à thème...

Les activités ont lieu le vendredi soir ou pendant les vacances scolaires.

La carte d'adhérents Familles Rurales n'est pas obligatoire pour les activités de Dynamique Jeunesse, mais un tarif préférentiel est attribué aux porteurs.

Contact : Temel TEKINALP, animateur jeunesse, 07 69 75 00 42

afr.saintmesmin@orange.fr

Mireille BOISSINOT 06 25 12 46 37

Les COMMISSIONS PERMANENTES MUNICIPALES (CPM)

Un lieu : le Relais-jeunes (ex foyer des jeunes)

Le Relais-jeunes (ex-foyer des jeunes) est une structure ouverte aux 14-25 ans.

Elle a pour but la citoyenneté associative. Elle permet aux jeunes d'avoir la possibilité de prendre des responsabilités et de l'autonomie. Ils peuvent être accompagnés de l'animatrice jeunesse pour effectuer des projets.

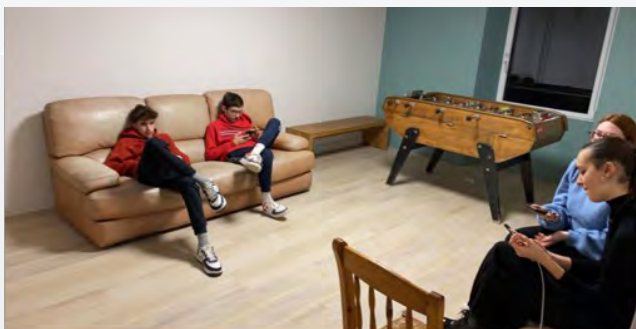
La cotisation à la carte « Jeunes action ! » est obligatoire.

En 2022, ils ont accompagné Dynamique Jeunesse au Parc Astérix et ont organisé un concours de palets. Ils ont également passé un week-end à Notre-Dame-des-Monts.

François BITEAU, président, (07 71 87 90 37), Vice-présidente : Pauline BITEAU, Secrétaire : Maëlys DEFOIS, Membres actifs : Noam GUILLOTEAU, Titouan ROUGER, Tanguy FRADIN, Thibault PUAUD et Romane DIGUET

Contact : Temel TEKINALP, animateur jeunesse, 07 69 75 00 42 - afr.saintmesmin@orange.fr

La commune met à disposition les locaux nécessaires pour ces animations. Occupant temporairement la salle du parc, depuis le 16 décembre 2022, le Relais-jeunes a pris possession du nouveau local mis à leur disposition par la mairie, il s'agit de l'ancien presbytère. Afin d'optimiser l'utilisation de ce bâtiment pour des raisons d'économies de charges, l'espace relais-jeunes est partagé avec d'autres activités. Une inauguration viendra officialiser ce nouvel équipement.



Une source d'informations : le Relais Info Jeunes

Au niveau intercommunal, la maison France Services (voir chapitre 10) accueille un lieu d'accueil pour les jeunes de 15 à 30 ans, en lien avec l'espace de vie sociale de Pouzauges.

Cet espace permet un accès à une base documentaire, effectuer des recherches en ligne et être mis en relation avec des professionnels du réseau.

EDUCATION

Le pédibus école / Restaurant scolaire

Entre l'école et le restaurant scolaire. **C'est tout simple, ça marche comme un vrai bus, mais à pied.**

L'itinéraire des 2 lignes de Pédibus (1 par école), ses horaires sont programmés par la Mairie, qui est responsable de la gestion du restaurant scolaire. L'enfant part de son école et fait le trajet vers sa destination avec ses camarades, sous la conduite d'adultes. Après le repas, le Pédibus ramène l'enfant à son école.



Afin de sécuriser la marche en groupe en ville entre l'école « Être et devenir » et le restaurant scolaire, la municipalité a mis en place en 2022 **un serpent de marche** le temps du pédibus.

Les 1^{ers} essais ont été réalisés dans la cour de l'école avec le concours des enseignants lors de la séance de sport quotidienne, les élèves de GS et MS ont pu se familiariser avec ce nouvel équipement ludique.

Le lundi suivant, les enfants sont partis, toujours accompagnés des professionnelles de Calypso et des bénévoles, vers le restaurant scolaire, mais cette fois avec les jolis et colorés serpentins de marche : 1 serpent permet de relier 12 enfants.

De nombreux avantages

Emmenant les enfants de l'école au restaurant scolaire, sans bruit ni pollution, et avec la seule énergie du corps, le Pédibus présente un avantage sur plusieurs plans.

Les COMMISSIONS PERMANENTES MUNICIPALES (CPM)

Sécurité

Le Pédibus permet à l'enfant d'intégrer des règles de sécurité et de comportement, un apprentissage essentiel pour le rendre autonome et l'amener ensuite à se déplacer seul, à pied, en sécurité. Le Pédibus aide aussi à mettre en évidence les dangers sur le chemin parcouru et à trouver des solutions pour résoudre ces problèmes.

Santé

Marcher dès le plus jeune âge, c'est contribuer à éviter de nombreuses maladies liées à l'inactivité (obésité, problèmes cardiovasculaires, etc.).

Convivialité

Des liens se créent sur le chemin de l'école entre adultes et entre enfants et entre les bénévoles qui déjeunent sur place.

Environnement

La marche ne pollue pas, contrairement au bus qui consomme un maximum sur de courtes distances. Oublions le bus pour ces petits trajets !

Chaque trajet, les 6 agents professionnels financés par la Mairie (mairie et calypso) sont accompagnés de 5 bénévoles parmi 40 personnes (retraités, élus et parents).



Le pédibus, un geste citoyen

Un peu de temps pour nos petits habitants ? : 10 minutes aller / 10 min. Retour.
Vous faites l'aller et le retour ou l'un ou l'autre. ☎ Elodie au 02 51 91 97 30

Le restaurant scolaire

Le marché public de préparation et fourniture de repas a été relancé pour une mise en œuvre au 1^{er} janvier 2022. C'est la même entreprise que précédemment, Convivio, qui a été retenue pour assurer la prestation pour un montant de 71 732 € HT pour un an, renouvelable trois fois. Le recours à une entreprise spécialisée permet d'apporter les compétences nécessaires à la sécurité alimentaire, les normes d'hygiène dont HACCP, la gestion du personnel (cheffe cuisinière et aide-cuisinier) dont la formation, le recrutement, la gestion des absences, etc.

Saint-Mesmin

Les écoliers aux fourneaux pendant la Semaine du goût



Marie, la cheffe cuisinière, et Patrice, employé du restaurant scolaire, ont trouvé des marmitons pour les aider à confectionner le repas. Récompense pour les cuistots en herbe : un diplôme et un livre de recette.

PHOTO : QUEST-FRANCE

À l'occasion de la Semaine du goût, Marie Delorme, la cheffe cuisinière, et Patrice, employé au restaurant scolaire, ont eu la bonne surprise d'être assistés en cuisine. Tous les élèves de l'école publique Les P'tits Minois ont été répartis en trois groupes.

Chaque jour, un groupe d'élèves venait participer à la préparation pour des repas du midi. Ils ont pu se familiariser avec tout ce qui constitue la confection d'un repas de l'entrée au dessert. A cela s'est ajoutée la mise en place la salle dans le respect des normes sanitaires. Marie Delorme a

aimé partager son métier : « Les élèves étaient ravis de découvrir les coulisses de leur cantine et de préparer leur repas. »

En parallèle, à l'école, les enseignantes ont mis en place des ateliers. « Nous avons proposé des dégustations de jus "piégés" avec du colorant alimentaire, dégustation de différents types de pains. » La semaine a été clôturée par un petit-déjeuner des familles, organisé à l'école. « Tous les élèves se sont réjouis de recevoir un diplôme accompagné d'un livre de recettes. »

Ouest France 21/10/22

Les objectifs fixés dans ce nouveau marché par la municipalité sont :

- De répondre à l'objectif de la loi Egalim 2
 - Favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous et
 - Intensifier la lutte contre le gaspillage alimentaire.
- De poursuivre les efforts déjà engagés sur la qualité des produits (labels, produits biologiques...) avec au minimum :
 - 70 % de circuit court (distance fixée par la loi : moins de 150 km)
 - 40 % de Bio, origine France dont 80 % en circuit court.

La surveillance des enfants pendant le repas, la mise à disposition et l'entretien des locaux et du bâtiment sont des coûts portés par la commune sans impact sur les tarifs des repas.

Achat d'équipements 2022 : un four mixte générateur de vapeur, un fourneau 2 feux et un placard.

Les COMMISSIONS PERMANENTES MUNICIPALES (CPM)

L'école publique « Les P'tits Minois »

En bref

- ➡ Gestion bâtiminaire : commune
- ➡ Gestion pédagogique : Education Nationale
- ➡ Nombre élèves 2022/2023 : 45 élèves répartis sur 2 classes

L'équipe pédagogique :

- La classe MS-GS-CP-CE1-CE2, avec Marie MELLE, enseignante, et Nadine, ATSEM.
- La classe TPS-PS-CM1-CM2 avec Manon DURAND, directrice et enseignante, et Hélène, ATSEM.

L'année scolaire 2021-2022 autour du **voyage dans le temps** a été ponctuée de nombreux projets :

- Visite de l'exposition sur les traces des Gaulois et des Romains en Vendée et atelier moulage pour les CM1-CM2 ;
- Visite du château de Saint-Mesmin et du Manoir des Sciences de Réaumur avec tous les élèves ;
- Parcours CLEA pour les maternelles et les CM1-CM2 avec les interventions d'artistes dans les classes pour créer avec les élèves, puis spectacle à l'Echiquier ;
- Voyage scolaire des CM1-CM2 à Nantes du 27 juin au 1^{er} juillet, etc.

A l'occasion de la semaine du goût, 3 ateliers ont été mis en place, la semaine a été clôturée par un petit-déjeuner des familles. D'autres projets sont programmés : spectacles à l'Echiquier ; construction de jardinières en bois en lien avec la Communauté de communes et des artisans locaux ; cycle piscine du CP au CM2 ; interventions musique et danse pour le cycle 2 ; interventions Vendée eau (cycles 2 et 3) ; visite au parc de Maulévrier ; sortie fin d'année à Terra Botanica.

L'instruction est obligatoire à partir du mois de septembre de l'année des 3 ans de votre enfant : accueil des TPS rentrées de septembre et janvier. NB : **Les inscriptions se font obligatoirement à la mairie.**

Contact (infos et visite) 02 51 91 95 52 ou ce.0850560x@ac-nantes.fr - 6 place du Carillon



La nouvelle Structure de jeux

La commune est responsable des bâtiments et équipements.

La structure de jeux était devenue obsolète, il a été nécessaire de la démonter en 2021.

Après le vote au budget 2022 d'une enveloppe pour le remplacement de la structure, une consultation a été effectuée auprès d'entreprises spécialisées. La structure a été commandée en juin.

Les agents techniques municipaux ont préparé le sol pour recevoir la structure puis, aidés des jeunes du dispositif argent poche, ils ont monté la structure. Une visite de sécurité de l'équipement a été programmée.

La structure a été livrée début août afin d'éviter que les enfants soient gênés par les travaux de montage. Les enfants ont pu dès la rentrée utiliser la nouvelle structure.

L'APE : l'association des Parents d'Elèves « Les P'tits Minois »

Mélanie MÉTAY, Maud GUILBAUD (co-présidentes), Sophie COTILLON (secrétaire), Emilie LALU (trésorière). Membres : Katy SAGOT, Lindsay BACZYNSKYJ, Julie-Anne GELOT.

En collaboration avec l'équipe enseignante, l'association organise et finance des activités et des animations pour les élèves : sorties, activités culturelles, renouvellement de jeux et jouets, cadeaux de Noël pour chacun et pour les classes. En plus de nos lotos, vide-greniers, fêtes de l'école, ventes de gâteaux Bijou, ventes de chocolats, cette année nous vous avons proposé le dimanche 16 octobre un spectacle familial « Léo et Léon, passeurs de rêves », ouvert à tous. Nous avons été ravis de vous y voir et de partager ce moment avec vous : les retours ont tous été positifs, les grands et les petits ont tous adoré.

Pour 2023, nous espérons vous retrouver pour notre loto, notre vide-greniers, mais aussi pour la fête de l'école. Pour que ces manifestations puissent avoir lieu, nous avons besoin de l'aide des parents, mais aussi de toute personne prête à donner un petit coup de main à une association qui souffre d'un manque de moyen humain, n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'information.

A la location : une machine à barbe à papa : 40 €/week-end sans consommable ou 100 €/week-end avec sucre et bâtons (arômes naturels fabriqués en France, pour environ 50 barbes à papa), une sono avec micros : 40 €, une machine à chocolat chaud : 15 €, un percolateur 48 tasses : 15 €.

Contact : ape.lesptitsminois@gmail.com

Mélanie MÉTAY 06 86 83 55 69, Maud GUILBAUD 06 77 12 20 21



Les COMMISSIONS PERMANENTES MUNICIPALES (CPM)

L'école privée « Être et Devenir »

En Bref

- ➡ Ecole privée donc financée par les contributions des familles, le forfait communal, les recettes d'activités etc...
- ➡ Gestion administrative, financière et bâtiments : OGEC,
- ➡ Gestion pédagogique : Direction de l'enseignement catholique,
- ➡ Nombre d'élèves 2022/2023 : 109 enfants répartis sur 5 classes.

L'équipe pédagogique :

- TPS/PS/MS : Claudie GABORIT, enseignante avec l'appui de Cindy WARIN ROBIN, ASEM,
- GS/CP : Marie VINCENT, enseignante avec l'appui de Marie-Christine PAILLAT, ASEM.
- CP/CE1 : Marie-Odile GENTILHOMME, enseignante lundi, mardi et vendredi. Julie SUIRE-VIALLON, enseignante le jeudi.
- CE2/CM1 : Charlotte GENET, enseignante, arrivée en remplacement de Jérémie GUILLOTEAU.
- CM1/CM2 : Sophie MOULEVRIER, enseignante lundi, jeudi et vendredi. Alexandra AUGUIN, enseignante le mardi. Dorian OUVRARD enseigne également dans cette classe à ½ temps.
- Chef d'établissement : Sophie MOULEVRIER (journée de décharge, le mardi).
- Accompagnement administratif : Marie-Christine PAILLAT.



LES PROJETS VECUS EN DEBUT D'ANNEE :

Une matinée sportive de rentrée, une activité piscine pour les CP, CE1 et CE2, un atelier cuisine d'automne pour les maternelles et CP/CE1, la catéchèse et un temps de culture religieuse, la fête de Noël.

LES PROJETS A VENIR :

Les manifestations datées sont à consulter dans l'agenda des manifestations au chapitre 12.

Des cycles sportifs : badminton, ultimate, tchoukball, lutte et hand ball mais aussi des **randonnées** régulières par toute l'école. Les **maternelles** en profiteront pour découvrir les différents **types de points d'eau présents** dans la commune.

Sorties / voyages scolaires : c'est en cours de construction...chut ! C'est un secret.

La grande lessive : en mars, les familles pourront venir, comme dans une galerie d'art, observer les productions de leurs enfants à l'école.

Visite du collège Antoine de St Exupéry par la classe des CM1/CM2 : le vendredi 13 janvier, les élèves ont pu vivre un temps d'immersion au collège en participant aux cours des classes de sixième et en déjeunant au self.

Ingénieurs en herbe : les CM1/CM2 relèvent le défi. En partenariat avec Le Manoir des sciences de Réaumur, les élèves vont devoir inventer une machine autopropulsée, en matériaux de récupération, et capable de franchir des obstacles. Le but : aider Poulpy le Poulpe à faire le tour du monde.



Debout de gauche à droite : S Moulévrier, MC Paillat, C Gaborit, C Warin, MO Gentilhomme, M Vincent, J Suire-Viallon
Au premier plan, de gauche à droite : A Auguin, C Genet, D Ouvrard



Chantemai du CE2 au CM2 : 44 élèves vont participer à cette chorale de 250 enfants par concert, le jeudi 25 mai, exceptionnellement cette année, aux Herbiers.

Bibliothèque : chaque période, accompagnées des bénévoles locaux, les classes bénéficient d'un temps de lecture offerte et de découverte. Avec Muriel, chaque classe va également vivre un projet lecture / écriture adapté : écrire une histoire ou réaliser un livre complet sera le grand défi à relever cette année.

Un grand MERCI à tous les partenaires de l'école et de son projet : les enfants, les familles, les bénévoles OGEC/APEL, les parents qui s'investissent pour accompagner les enfants dans les activités sportives ou autres, les bénévoles de la catéchèse et la mairie.

Contact : 02 51 61 71 68 - direction@ecoleetretenir.fr

www.ecoleetretenir.fr - Ecole Être et Devenir - 9, rue des Mauges - 85700 SAINT MESMIN

Les COMMISSIONS PERMANENTES MUNICIPALES (CPM)

L'APEL : Association de Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre

L'année scolaire 2021-2022 a permis le retour de manifestations conviviales et familiales.

- L'APEL a pu mettre en place la vente des sapins et chocolats de Noël qui ont permis de collecter 4348,75 €.
- Malgré la présence du COVID à cette période de l'année, nous avons pu réaliser une vente de fouées pour la fête de Noël qui a rapporté 1901,74 €.
- En avril, la Grande Lessive a permis de faire découvrir les productions artistiques des enfants. À cette occasion, un temps convivial a permis de collecter 439,20 €.
- Enfin, en mai, l'apel a souhaité mettre en place une benne à papier. Cette action a permis de rapporter 218,50 €.
- Les bénéfices pour cette année 2021-2022 s'élèvent donc à 9 340,62 €.



Une partie des bénéfices

- A été reversée à l'ogec pour aménager les cours des enfants et pour la sortie de fin d'année au Cairn, un site de découverte de la Préhistoire qui était le thème de l'école pour cette année,
- A financé
 - Le déplacement pour Chantemai, et l'achat des CD pour 141 €.
 - De nouveaux jeux pour les classes de l'école pour 359,01 €.
 - La participation à des spectacles à l'Echiquier et des séances piscine pour 573 €.

L'APEL a donc eu 9 987,88 € de dépense pour l'année 2021-2022.

Le bureau de l'apel souhaitait de nouveau remercier toutes les familles qui se sont investies dans les actions de vente pour nos enfants et pour l'école, les bénévoles, les habitants de Saint-Mesmin et des alentours investis et généreux qui donnent beaucoup et qui font que notre association perdure.

Nous remercions l'ogec, l'ensemble du corps enseignant ainsi que Marie-Christine pour leur collaboration. Nous souhaitons la bienvenue à Cindy et une très bonne année au sein de l'école.

Le bureau a été réélu, il est composé de l'équipe suivante.



Le bureau est ouvert à de nouveaux parents qui souhaiteraient intégrer une équipe dynamique, chaleureuse et accueillante.

Contact :

apel.ecoleetreteevenir@gmail.com

Infos : [site https://ecoleetreteevenir.fr](https://ecoleetreteevenir.fr)

et pour sur le mouvement national :

www.apel.fr



unistoire & AFrenov'
AMÉNAGEUR D'ESPACES

CUISINES / RANGEMENT / MEUBLES SUR-MESURE

CLOISONS / ISOLATION / REVÊTEMENT / PEINTURE

Rue de la Vallée
85700 St Mesmin
02 51 57 86 18

iletaitunefois@unistoire.fr alex.fouladoux@gmail.com

SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DES MAGASINS

www.unistoire.fr www.afrenov.fr

Peinture
Décoration

CROUÉ

www.menuiserie-peinture-pouzauges.fr

22 avenue de La Sèvre - 85700 SAINT-MESMIN • 06 76 07 90 91

Les COMMISSIONS PERMANENTES MUNICIPALES (CPM)

L'OGEC : l'organisme de gestion de l'enseignement Catholique

Le Bureau : Président : Mickaël AUDOUIN 06 77 91 35 95, Secrétaire : Laureline Vincendeau , Vice-secrétaire : Clémence Roux , Trésorière : Hélène Paillat, Vice-trésorier : Guillaume Ripaud.

Le rôle de notre association ?

- La gestion économique et financière : la vie matérielle et financière de l'établissement.
- La gestion sociale : l'emploi du personnel non-enseignant.
- La gestion immobilière : l'entretien des bâtiments.



Les activités : Quelle joie d'avoir pu nous retrouver à la kermesse sous un soleil de plomb !

Nous remercions vivement les habitants de la commune et les familles de l'école pour avoir participé massivement aux opérations diverses organisées pour soutenir l'école, avec notamment l'opération de vente de jus de pomme qui fut encore un réel succès. Pour 2023, les actions et manifestations vont également nous permettre d'absorber les fortes hausses du coût de l'énergie prévues. En effet, notre rôle est de réduire les coûts de fonctionnement tout en contribuant à satisfaire le quotidien des enfants et des enseignants. **Les actions et manifestations prévues sont à voir chapitre 12**

Le projet d'aménagement des cours de récréations : Grâce aux actions 2022, nous avons notamment débuté notre projet d'aménagement des cours de récréation : « **Offrir aux élèves un environnement scolaire de qualité** » fait partie de notre projet éducatif. Nous souhaitons donc proposer aux familles une cour réaménagée et accueillante où nos élèves prendront plaisir à partager de bons moments de récréation. En lien avec l'udogec (Union Départementale des Organismes de Gestion), un projet de Mécénat est en cours de réalisation, afin d'aménager les cours de récréation (tracés au sol, achat de but combiné, de trottinettes, maisonnette, aménagement des espaces...). Particuliers et professionnels, vous pouvez soutenir notre projet en faisant un don déductible des impôts. Le projet est en ligne sur www.ddec85.org

Locations :

- Salle des 3 Colombes (80 pers), réservations et renseignement : 06 98 46 77 91 ou direction@ecoleetreteevenir.fr
- Tables, bancs et stands : 06 21 45 11 90

Appel à bénévoles : Nous sommes toujours en recherche de bénévoles pour le bureau ou les commissions, n'hésitez pas, vous serez les bienvenus ! **Contact : Mickaël AUDOUIN (président) 06 77 91 35 95.** Merci à tous les bénévoles qui nous aident au quotidien (matinées travaux, accompagnants lors des sorties) et aux bénévoles du Pedibus. Nous en profitons pour vous rappeler que nous sommes en recherche constante de bénévoles pour le Pédibus.

Remerciements : Merci également à Mme La Maire, au conseil municipal, ainsi qu'aux employés de la commune pour leur disponibilité et pour l'aide financière (forfait communal) accordée.

Un GRAND MERCI A TOUS au nom de nos enfants. Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2023 !



Les COMMISSIONS PERMANENTES MUNICIPALES (CPM)

CPM 6 : SANTE, SOCIAL, PERSONNES AGEES, FAMILLES & SOLIDARITE



Anne ROY, Présidente de la CPM et du CCAS

Séverine DIGUET HERBERT, vice-présidente et animatrice de la CPM et vice-présidente du CCAS

Céline BELAUD, Conseillère municipale, membre du CCAS

Christelle CHAUVET, Conseillère municipale, membre du CCAS

Fabien MORET, Conseiller Municipal, membre du CCAS

Henri PERAU, membre du CIAS (intercommunal)

SANTE

La « Joséphine 2022 » : une marche solidaire

La « **Joséphine** » a pour vocation de rassembler les femmes autour de la lutte contre le cancer du sein, cet événement s'inscrit dans l'opération nationale « **Octobre rose** », période durant laquelle la Ligue contre le cancer déploie une campagne de communication destinée à sensibiliser au dépistage du cancer du sein.



Une marche de 5 km le dimanche 2 octobre.

La municipalité, l'association des sportifs en chemin et un groupe de bénévoles se sont réunis pour mettre en place une marche de 5 km (ouverte à tous)

- Avec départ groupé le dimanche 02/10/2022 de la salle des halles à 10h.
- Avec départ libre entre le 02/10/2022 et le 08/10/2022.

Pour compléter cette semaine de temps forts, des ateliers de sensibilisation à l'autopalpation avec des professionnelles de Santé ont été mis en place le 02/10/2022, jour de la marche, et le jeudi 06/10/2022 pendant le marché.

Une marche des élèves de l'école « Etre et devenir » le vendredi 7 octobre

Tous les élèves ont réalisé une marche solidaire dans le cadre d'Octobre Rose. La Joséphine a permis aux maternelles de marcher 2 km. Pour les plus grands, 5 km ont été parcourus.

Ce projet a vu le jour grâce à l'initiative et au travail conduit par l'association locale des chemins de randonnée et avec le soutien de deux professionnelles de santé. Dominique BITEAU-LAMBERT, médecin, et Claire BERTEAU, sage-femme, sont venues en amont expliquer cet événement en classe.

Merci à tous les partenaires qui ont permis aux élèves de vivre un véritable temps de solidarité. Une action qui s'est également déroulée grâce à la présence de nombreux membres des familles et bénévoles pour l'encadrement de la marche pour le plus grand plaisir des enfants.



Défibrillateurs

La commune n'a pas d'obligation d'installation de défibrillateurs.

Néanmoins, il existe 3 défibrillateurs accessibles au public :

- Mur bibliothèque (équidistant salles des halles et salle du bocage)
- Salle omnisport
- Résidence Autonomie (ex Marpa)

Les COMMISSIONS PERMANENTES MUNICIPALES (CPM)

Les associations autour de la santé

✓ L'association Don du Sang

L'association regroupe les 10 communes du Pays de Pouzauges avec, pour chaque commune, un ou plusieurs responsables.

Nous avons en charge, en lien avec l'efs (Etablissement Français du Sang), site de la Roche-sur-Yon, la mise à jour du calendrier des collectes, la réservation des salles, la préparation des collectes, l'accueil des donneurs ainsi que la restauration de ceux-ci.

MERCI

- A Mesdames et Messieurs les Maires du Pays de Pouzauges pour la mise à disposition des salles,
- A tous les donneurs pour leur fidélité et aux nouveaux donneurs : nous leurs souhaitons de poursuivre leur geste le plus longtemps possible.

Enfin, à vous tous, que vous soyez donneurs de sang ou non, nous vous souhaitons, une bonne et heureuse année 2023.

Infos : dates et lieux de collectes dans le département sur <http://www.dondusang.net>

Contact : Christian LERAY (02 51 92 82 81 - dondusang.pouzauges85@gmail.com)



✓ L'association de lutte contre les violences conjugales

Vous subissez des violences au sein de votre couple, votre situation n'est pas unique. Toutes les formes de violence sont interdites par la loi.

SOS-Femmes Vendée est là pour vous écouter, vous aider, vous accueillir et vous protéger.

BP712 - 85017 LA ROCHE SUR YON - 24H/24, 7J/7 au 02 51 47 77 59 Appel Libre et confidentiel

✓ L'Association des Accidentés de la Vie (FNATH du canton de Pouzauges)

Seule association représentative au plan national de TOUTES les victimes du travail, accident ou maladie, la FNATH agit au quotidien pour faire émerger la reconnaissance de nouvelles problématiques, telles que les affections psychiques (Burn-out) ou l'exposition à des pesticides ou des agents chimiques...



L'accompagnement individuel

Au-delà de la défense collective, la FNATH accompagne, depuis près de 100 ans, les personnes accidentées de la vie et leurs familles dans leurs démarches juridiques et administratives. Elle intervient pour faciliter leur accès au droit dans le domaine des accidents du travail (chutes, Burn out...), des maladies professionnelles (troubles musculosquelettiques, amiante, cancers...), des accidents de trajet, mais aussi de toute maladie et handicap. Sur le terrain, nos juristes reçoivent, accompagnent dans les démarches de reconnaissance et d'indemnisation et peuvent même assister nos adhérents devant certains tribunaux. Cet accompagnement est soumis à une cotisation annuelle de soutien ainsi qu'au règlement d'une cotisation Plus.

Une permanence est assurée tous les 1^{ers} jeudis de chaque mois de 9h30 à 12h à la Maison de l'Intercommunalité à Pouzauges. Sur RDV au 02 51 37 06 15.

Contacts : Olivier ROUSSELOT, La Roche Gautreau Saint-Mesmin (02 51 63 64 05 / 06 19 81 11 61)

Claude RAUD, président de section (06 26 07 27 89 - raudclaud@orange.fr)

FNATH Groupement de la Vendée, 101 rue Proudhon 85009 La Roche/Yon (02 51 37 06 15)

SOCIAL

La banque alimentaire

La Banque Alimentaire de la Vendée a été fondée en 1987 sur des principes et valeurs : la lutte contre le gaspillage alimentaire, le partage, le don, la gratuité, le bénévolat et le mécénat. Elle est animée par 80 bénévoles permanents et 4 salariés qui s'investissent toute l'année.

Collecter et distribuer

Les Banques Alimentaires préparent les denrées pour les associations, CCAS, organismes sociaux selon le mode d'accompagnement alimentaire pratiqué (colis, panier repas, etc.) qui sont équipés pour transporter les produits dans leurs locaux.

Sur notre territoire, la collecte est centralisée par le secours catholique qui gère l'épicerie solidaire communautaire (participation des 10 communes/CCAS du territoire) située à Pouzauges.

La collecte 2022 à Saint-Mesmin

La collecte 2022 (81 kg) a été inférieure à celle de 2021 (121 kg), toutefois l'ensemble des dons sur le territoire du Pays de Pouzauges reste identique et la commune de Saint-Mesmin a été l'unique commune du territoire ayant une petite surface d'alimentation à mettre en place la collecte.



Les COMMISSIONS PERMANENTES MUNICIPALES (CPM)

LES PERSONNES AGEES

Le colis de Noël pour nos aînés



Depuis le Covid19, le goûter annuel a été remplacé par une distribution de colis au domicile des aînés (personnes de plus de 75 ans).

Ainsi en cette fin d'année 2022, le samedi 17 décembre, 15 personnes (membres du CCAS, retraités et jeunes) ont distribué les colis composés cette année

- De galettes au beurre et pâtes de fruits fournis par la boulangerie de Mathieu Audouin, nouveau boulanger en 2022 de Saint-Mesmin, et
- D'un dessin réalisé par les enfants des 2 écoles et du centre périscolaire.



236 colis pour les habitants résidants dans la commune, en Résidence autonomie ou en EHPAD.

La résidence autonomie (ex MARPA)

La MARPA ou résidence autonomie est de compétence intercommunale depuis le 1^{er} janvier 2019, c'est-à-dire que c'est le CIAS (intercommunal) qui en assure la gestion et non plus le CCAS.

Le CIAS est composé d'un conseil d'administration où siègent 2 élus communaux (Séverine DIGUET HERBERT et Henri PERAU).

Au fil de l'année, vous pouvez suivre notre quotidien, grâce à notre petit journal mensuel Familéo, diffusé sur la page Facebook ou sur le site internet de la commune.

Au cours de l'année, nous proposons des activités, accompagnées par des agents et des bénévoles : mémoire, pâtisserie, préparation de légumes, loto, salon Bien-Être, lecture, ateliers de bricolage, après-midis jeux de société ou balade, gymnastique du corps et de la tête, médiation animale avec des lapins, des cochons d'inde, des chiens, réflexologie plantaire, tout cela pour le bien-être de nos résidents.

La MARPA avec Saint-Mesmin. La résidence ouvre ses portes toute l'année aux visiteurs, aux bénévoles, aux intervenants, mais aussi à de nombreux projets qui sont toujours bienvenus. Des goûters ont eu lieu avec la MAM Aux couleurs de l'enfance : les enfants sont venus nous rendre visite pour Halloween et nos résidents se sont déplacés à la MAM pour Noël. Les goûters partagés permettent des échanges intergénérationnels et les sourires de tous. Un atelier de bébés lecteurs a également eu lieu dans la structure. Nous avons aussi l'habitude que la chorale « À Travers Chants » et Lili avec son accordéon animent les jours festifs comme celui de la fête de la musique à la MARPA. La structure accueille également des personnes extérieures qui profitent en toute convivialité des repas cuisinés à la Marpa en semaine et/ou le week-end.



La MARPA avec l'extérieur. Les résidents apprécient les sorties. Tous les ans, les résidents participent à la journée Bol d'air qui se déroule à Saint-Prouant avec des tours de calèche et de joëlette.

Avec des résidents d'autres MARPA, nous avons fêté la musique au château de la Flocellière, visité le Musée des Sciences de Réaumur et sommes allés au cinéma à Pouzauges. Notre grande sortie de l'année est celle du Puy du Fou, 14 résidents ont passé 2 jours et 1 nuit au grand parc avec les bénévoles.

Les projets à venir : De nombreux autres projets sont prévus à la MARPA, notamment l'écriture d'un livre. Ce roman racontera les récits amoureux que nos résidents écrivains ont pu vivre et, de futurs beaux projets viendront embellir cette année 2023.

Un grand merci à l'association Les Jours Heureux qui nous accompagne pour les sorties extérieures et dans la réalisation de nos projets.

Les COMMISSIONS PERMANENTES MUNICIPALES (CPM)

L'association « Les Jours Heureux »

Depuis maintenant 18 ans, l'association « Les Jours Heureux » essaie de répondre à son objectif premier : apporter son concours à l'animation de la MARPA.

Ses membres accompagnent donc les résidents et le personnel dans les diverses animations régulières ou ponctuelles tout au long de l'année : fêtes, jeux, spectacles et sorties diverses.

L'année 2022 a enfin permis à l'association de tenir une assemblée générale même si, au dernier moment, les résidents n'ont pas pu y participer. En contrepartie, à la fin de la réunion suivante du Conseil d'Administration, les bénévoles et le personnel ont préparé pour chaque résident une assiette apéro-entrée avec un contenu varié apporté par les uns et les autres.

D'autre part, les activités ont repris peu à peu ; en plus des accompagnements au cinéma, les bénévoles ont emmené les résidents à la journée « Bol d'air » à Saint-Prouant et surtout participé aux deux journées des 23 et 24 septembre au Puy du Fou qui ont été une véritable réussite. En fin d'année, nous avons aussi aidé à la préparation de la fête de Noël.

Tout cela est rendu possible grâce au soutien des 80 adhérents. Vous pouvez toujours adhérer à l'association des Amis de la Marpa pour la modique somme de 5 €.

« Les Jours Heureux » se veulent un trait d'union entre l'intérieur et l'extérieur de la MARPA en permettant aux résidents de participer plus facilement aux activités tout en rencontrant des personnes extérieures. L'objectif est de faire de la structure un lieu de vie heureux pour les résidents.

Association des Amis de la MARPA : Résidence Arc-en-Ciel 85700 Saint-Mesmin – (02 51 57 69 30 - marpa.arcenciel@wanadoo.fr)

Composition du bureau : Président : André BITEAU, Vice-président : Gilles BAUDOUIN, Secrétaires : Michèle GUÉDON et Mélanie BAILLAT, Trésorières : Maryvonne PAILLAT et Elisabeth PUAUD.



FAMILLES & SOLIDARITES

L'association Familles rurales

Familles Rurales est une association nationale reconnue d'utilité publique qui agit en faveur des familles sur tout le territoire, en milieu rural et périurbain.



Sur la commune, l'association regroupe différentes sections et services :

Dynamique jeunesse (activités proposées à partir de 11/12 ans), Relais-jeunes (ex Foyer des Jeunes) (ouvert aux 14-25 ans), Transport scolaire, Atelier Loisirs créatifs, Patchwork.

Bureau : Présidente : Odile BITEAU 02 51 91 28 52, Vice-Présidente : Mireille BOISSINOT, Trésorière : Sylvie LIEVRE, Secrétaire : Christelle BITEAU.

Quels sont les avantages à adhérer à Familles Rurales ?

L'Association a la volonté de permettre à chacun d'avoir accès à des loisirs et à la culture, dans un cadre local. Elle est portée par des bénévoles. **L'équipe ne demande qu'à être complétée, rejoignez-nous !**

L'adhésion permet de soutenir l'association et d'encourager les bénévoles. Ils s'investissent en donnant de leur temps et de leur énergie pour apporter un « mieux vivre » aux habitants de la commune.

L'adhésion

- Donne accès à des réductions en famille, sur tout le département pour le cinéma, les parcs d'attractions, les musées, les zoos, le patrimoine mais aussi dans des commerces et restaurants (liste fournie par l'association).
- Offre une réduction pour les ateliers loisirs créatifs, pour les activités Dynamique jeunesse, sur l'année civile.
- Permet de faire appel à un service de défense de consommateurs, d'accéder gratuitement à des permanences notariales et de recevoir gratuitement le magazine « Vivre mieux ».

Adhésion : Familles : 23,95 €, Retraités : 8,10 €, Jeunes : carte « Jeunes action » gratuite pour l'année 2022/2023. La totalité des sommes est reversée à la Fédération.

L'ADMR, un accompagnement à tous les âges de la vie

Depuis plus de 70 ans, les associations ADMR vous accompagnent dans toutes les étapes de votre vie. Elles aident et soignent tous ceux qui en font la demande, quel que soit le lieu d'habitation.

Dans votre commune, vous pouvez retrouver : **le service d'aide et d'accompagnement à domicile ADMR de Saint-Mesmin-Montournais.**

Il intervient pour

- L'aide et l'accompagnement des seniors, des personnes en situation de handicap mais aussi
- Pour garder les enfants ou
- Pour entretenir le logement.

Notre équipe de salariés et de bénévoles se tient à votre disposition pour tous renseignements sur les services, le devis est gratuit.

Avec l'admr, vous pouvez bénéficier d'aides financières et du crédit d'impôt de 50 % (selon la loi en vigueur), renseignez-vous !

Contact : CDS Châtaigneraie-Pouzauges - 02 51 51 26 96 - chataigneraiepouzauges@admr85.org

Les COMMISSIONS PERMANENTES MUNICIPALES (CPM)

AMI : Accueil de personnes migrantes

Ami a pour objet l'accueil, l'entraide et le soutien aux personnes migrantes, habitants du Pays de Pouzauges et de ses environs. Elle développe les relations humaines pour leur intégration locale, sociale et professionnelle.

Apprentissage du français, intégration, accompagnement social et juridique, sensibilisation.

Permanence chaque mercredi 14h à 17h au Pôle Associatif Intercommunal, 12 rue du Vieux Château, Ami.paysdepouzauges@gmail.com



ACCUEIL DES MIGRANTS
PAYS DE POUZAUGES

Un concert pour les migrants du pays de Pouzauges

Saint-Mesmin — Dimanche, à 15 h 30, un concert sera donné au profit d'AMI. Chants polyphoniques et sacrés, ainsi qu'un répertoire médiéval et renaissance, alterneront pendant 1 h 30.

Trois questions à...

Sandrine Botton, présidente d'Accueil des migrants pays de Pouzauges (AMI) et aux organisateurs du concert

Pouvez-vous nous en dire plus sur l'association AMI ?

En 2015, un groupe de personnes s'est mobilisé pour venir en aide aux réfugiés Syriens fuyant leur pays face à l'horreur de la guerre. Nous étions tous très sensibles au sort de ces gens. Cette prise de conscience a été un élément déclencheur. C'est ainsi que nous avons créé AMI (Accueil des migrants du pays de Pouzauges). Plusieurs groupes se répartissent les actions à mener. Les nationalités des migrants sont diverses : vingt-quatre pays, avec l'an dernier des personnes arrivant de Tchétchénie du Monténégro, de Turquie ou encore de Guinée, du Tchad. Les situations administratives des personnes accueillies sont très diverses.

Sentez-vous une mobilisation face aux problèmes rencontrés par ceux qui fuient leur pays ?

Nous avons une très forte mobilisation sur le Pays de Pouzauges. En 2021, l'association comptait 251 adhérents avec un grand nombre d'entre eux impliqués dans les diverses commissions : intégration, communication et animation, intendance, accompagnement social avec le groupe emploi, et le groupe logement. Nous cherchons à lever les freins qui limitent l'employabilité des personnes : maîtrise de la langue



La présidente, Sandrine Botton, deuxième en partant de la droite, en compagnie de deux organisatrices. Emmanuel Hay de l'ensemble Fantaisie est à gauche. Didier Berson chœur des 5 Frères est à droite.

(PHOTO : OUEST-FRANCE)

française, absence de mobilité. De nombreux bénévoles répondent rapidement aux appels, se rendant disponibles pour assurer les voyages vers les administrations. Nous sommes aussi très présents au Festival des Solidarités.

Vous organisez un concert au profit d'AMI. Concrètement comment se déroulera-t-il ?

Afin de dégager des fonds pour nos

actions, nous avons eu l'idée d'organiser un concert. Celui-ci se tiendra dans l'église de Saint-Mesmin à 15 h 30. Se sentant concernés par cette cause, le chœur des 5 Frères interprétera des chants polyphoniques sacrés et profanes. En effet, Jean - Marie, Gérard, Yves, Didier et Bruno Berson, membres de la même famille, passionnés de chants et de musique, ont créé un groupe. Leur prestation alternera avec l'ensemble

Fantaisie tout aussi acquis à la cause. Sous la direction d'Emmanuel Hay l'ensemble interprétera un répertoire de l'époque médiévale et de la Renaissance.

Dimanche 25 septembre, 15 h 30, église de Saint-Mesmin Entrée gratuite Participation libre. Contact : tél. 07 71 69 53 69 ; courriel, ami.paysdepouzauges@gmail.com

Source OF 21/09/2022

TAXI VOYAGEURS - COLIS

LOCATION DE VEHICULES 9 PLACES
LOCATION DE VEHICULES ADAPTES POUR FAUTEUIL ROULANT



CAHB Geay &
Ambulances BELLION

Siège social : 21 avenue des Sables

85700 POUZAUGES
02 51 91 85 52

SAINT-MESMIN - 02 51 91 97 61

MONTOURNAIS - 02 51 57 92 32

ST-MICHEL-MONT-MERCURE - 02 51 57 80 83

contact@cahb-geay.fr

AMBULANCES - VSL



CAHB Geay &
Ambulances BELLION

Siège social : 21 avenue des Sables

85700 POUZAUGES
02 51 91 85 52

SAINT-MESMIN - 02 51 91 97 61

MONTOURNAIS - 02 51 57 92 32

ST-MICHEL-MONT-MERCURE - 02 51 57 80 83

contact@cahb-geay.fr

Les COMMISSIONS PERMANENTES MUNICIPALES (CPM)

CPM 7 : ECONOMIE DONT TOURISME ET PRODUCTEURS LOCAUX



Anne ROY, Présidente

Jean-Charles VASSEUR, Vice-président et animateur de la CPM

Antoine BITEAU, conseiller municipal

Patrice LABAËYE, conseiller municipal et communautaire (groupe économie)

François-Xavier LEBLOND, conseiller municipal délégué à l'éco-lotissement

Jessica PARREAU, conseillère municipale déléguée au marché des producteurs et artisans locaux

Anne VASSEUR, conseillère municipale

LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE DE PRODUCTEURS ET ARTISANS LOCAUX (MPAL)

Pourquoi avoir développé un marché de producteurs locaux ?

Parce qu'il est cohérent avec notre projet municipal en respectant nos 3 principes d'action :

- **Environnement et développement durable**, pour la qualité des produits proposés et la limitation des trajets entre le produit et le consommateur,
- **Citoyenneté**, parce qu'il offre la possibilité de s'engager de son plein gré à la vie de la cité en participant, à sa mesure, à faire vivre des producteurs et artisans locaux,
- **Résilience locale**, parce que développer l'activité des producteurs et artisans locaux permet d'avoir des ressources à distance très réduite et donc facilement accessibles.

Parce qu'il s'inscrit dans le projet alimentaire de territoire (PAT)

L'enjeu alimentaire concerne tous les acteurs et habitants de notre territoire, la communauté de communes du Pays de Pouzauges, avec l'appui du CPIE Sèvre et bocage, souhaite accompagner les initiatives locales actuelles et construire celles à venir de façon collective et partagée.



Les producteurs présents au marché du jeudi

Label AB (Bio)	Lieu de vente	Nom société	Activité	Commune d'origine
1	Vente place du marché (Jeudi) La Rambaudière	AUDOUIN Yann	Pizzas avec produits locaux	Saint-Mesmin
	Vente place du marché (Jeudi)	MIEL DU BOCAGE	Miel	St-Amand sur Sèvre
1	Vente place du marché (Jeudi)	MEGNENT Stéphanie	Maraîchage et œufs	Chavagnes les Redoux
1	Vente place du marché (Jeudi)	FERME du TAILLIS	Produits laitiers issus de lait de chèvre	Courlay
1	Vente place du marché (Jeudi)	JARDIN d'hiver	Bocaux cuisinés produits locaux	Le Boupère
1	Vente place du marché (Jeudi)	La FERME de GUSTIN	Produits laitiers issus de lait de brebis	Les Epesses
1	Vente place du marché (Jeudi)	GAEC LA SOURCE	Produits laitiers issus de lait de vache	Montournais
1	Vente place du marché (Jeudi)	La FERME de L'OSERAIE	Légumes et fruits	Saint-Marsault
	Vente place du marché (Jeudi) Bif Truck	GAEC LA PARILIERE	Viande bovine	Saint-Mesmin
1	Vente place du marché (1 ^{er} Jeudi)	ROULE POULETTE	Volaille	Saint-Mesmin

Le marché « encourage à manger plus local »

Saint-Mesmin — Mis en place il y a deux ans par la municipalité, le marché fait la part belle aux produits locaux et de qualité. Du producteur au consommateur, ce marché fait l'unanimité.

Il y a longtemps, le marché était une institution

À une autre époque, les marchés de Saint-Mesmin étaient une institution. Les marchés et foires de la commune, qui se déroulaient le lundi, étaient bien connus dans le Bocage. La commune étant dotée d'une gare, les bêtes étaient acheminées par le train et la foire aux bestiaux était importante. La place du Marché, baptisée autrefois place du Champ de foire, portait bien son nom. « Sous les halles, il y avait le marché aux volailles, lapins, œufs et beurre » se souviennent ceux qui ont connu cette époque.

De nombreux camelots et acheteurs se pressaient dans la commune. Des années ont passé. Au fil du temps, les habitudes des consommateurs ont changé, mais l'esprit du marché existe toujours.

Le retour, il y a deux ans

Pour garder l'authenticité, il y a deux ans la municipalité a proposé un marché, porté par des producteurs locaux. Au nombre de quatorze, ils proposent des produits de leur exploitation. Tous les jeudis, de 16 h 30 à 19 h 30, sous les halles, les chalands viennent faire le plein de produits de qualité. « Ce marché permet aux consommateurs d'acheter leurs produits directement, sans intermédiaires. C'est une façon d'encourager à manger plus local », explique Jessica Parreau, élue municipale de la commission économie. « Jeudi 15 et 22 décembre, le père Noël sera présent sur le marché », annonce Jessica Parreau



Proposer de bons produits, tel est le but des producteurs présents sur le marché de Saint-Mesmin.

(PHOTO : OUEST FRANCE)

Ce qu'on peut y trouver

Le restaurant le Gourmandin s'est associé au projet : Bruno Joly cuisine des plats à emporter, préparés en partie avec les produits du marché.

Sur les étals, on peut trouver fromage de chèvre et de vache, légumes, pains, produits laitiers, miel, épicerie en vrac, ainsi que des créations textiles.

Le premier jeudi du mois, l'exploitation Roule Poulette propose de la

volaille bio. C'est aussi, ce jour-là, que Ô lueurs d'aubépine propose des tisanes, sirops de plantes, baumes, etc.

Le circuit court plaît aux consommateurs

Tous les exploitants sont dans un rayon proche, favorisant le circuit court, comme Johan Berteau, gérant du Bif' Truck, éleveur boucher à Saint-Mesmin. « Les abattoirs étant à

moins de 30 km, les animaux sont abattus environ une heure après leur départ de la ferme. »

Les clients apprécient et n'hésitent pas à laisser leurs impressions sur les réseaux sociaux. On peut y lire : « Nous avons découvert le Bif' Truck au marché de Saint-Mesmin avec un prix de viande très correct. » Idem pour les appréciations des shiitakés et pleurotes récoltés par Jardiflorane à Saint-Mesmin.

Source OF 08/11/2022

En 2022, une balade en calèche a été offerte le 1^{er} jeudi de l'été et des cadeaux ont été distribués par le Père Noël les jeudi 15 et 22 décembre.



Les COMMISSIONS PERMANENTES MUNICIPALES (CPM)

LES ENTREPRISES

La commune accueille 40 entreprises dans différentes activités.

Pour l'appui à l'installation et à l'entrepreneuriat.

Contact commune : Patrice LABAEYE (élu communautaire), JC VASSEUR (adjoint), Anne ROY (Maire)

Contact CCPP : Vincent LEBRETON

Activité	Nom société	Adresse	Contact
Boucherie ambulante	LE BIF TRUCK	10 chemin de l'Aubépine	06 16 23 28 73
Boulangerie Pâtisserie	BOULANGERIE AUDOUIN	23 avenue des Monts	09 67 48 23 08
Epicerie	VIVECO	27 avenue des Monts	09 87 12 45 46
Fournisseur de boissons	VINS LIBOUREAU	Avenue de la Sèvre	02 51 61 71 72
Restaurant	LE GOURMANDIN	61 rue du Commerce	02 51 91 96 77
Banque	CREDIT MUTUEL	Place du Marché	02 51 91 97 04
Ambulances-Taxi	TAXIS A3B	26 avenue de la sèvre	02 51 91 9761
Kinésithérapeute	CABINET KINESITHERAPIE	4, rue des rochettes	02 51 61 57 04
Kinésithérapeute	CABINET KINESITHERAPIE	4, rue des rochettes	02 51 61 57 04
Kinésithérapeute	CABINET KINESITHERAPIE	4, rue des rochettes	02 51 61 57 04
Kinésithérapeute	CABINET KINESITHERAPIE	4, rue des rochettes	02 51 61 57 04
Kinésithérapeute	CABINET KINESITHERAPIE	4, rue des rochettes	02 51 61 57 04
Kinésithérapeute	BENSOUSSAN	5, la haute passière	06 77 08 80 04
Médecin	CABINET MEDICAL	4, bis place du champ de foire	02 51 91 97 58
Pharmacie	PHARMARCIE	25 avenue des Monts	02 51 91 97 58
Vétérinaire	CABINET VETERINAIRE	31 rue des mauges	02 51 91 28 03
Coiffure	FRISURE FRIVOLE	3 La Basse Passière	02 51 91 95 28
Coiffure	INNOVA'TIF	Rue de l'Hermitage	02 51 91 25 26
Coiffure	L'COIFF	Rue du Commerce	02 51 91 97 74
Coiffure	LG'HAIR	2, allée des Morineaux	06 23 33 50 73
Magnétiseur	TARTEAUT	27 rue des Mauges	06 76 82 04 20
Magnétiseur	TOUZE	9 avenue de la sèvre	07 68 16 71 31
Masseur thérapeutique	TOUZE	9 avenue de la sèvre	07 68 16 71 31
Aménagement d'espaces et conception	UNISTOIRE	rue de la Vallée	02 51 57 86 18
Bar Tabac Presse	LE CLUB BAR	2 place du Marché	02 51 91 27 78
Béton : fabrication et vente d'éléments	SOPREBOC	ZA LA Vallée	02 51 91 25 12
Carrossier constructeur ensambleur	PROCAR DEMAS	avenue de la Sèvre	02 51 61 70 70
Charpente, Couverture, Zinguerie, Menuiserie	DRONNEAU SARL	Mont Marthe	02 51 91 95 96
Charpente, Menuiserie	CROUÉ MENUISERIE	22, rue de la Sèvre	02 51 64 07 28
Commerce de détail : décoration, maison, bricolage	LE MOULIN DES AFFAIRES	Gâte Bourse	02 51 91 27 71
Cycles, motos, scooters, motoculture et tondeuses	MESMIN REPAIRE	26, bis avenue de la sèvre	02 51 91 99 49
Décoration intérieure	GRELLARD Maxime	Le Moulin Bisseau	06 77 15 28 17
Electricité	AG OUEST ENERGIE	6, place du champ de foire	02 51 64 89 01
Electricité, Plomberie, Chauffage	SOULARD Ets	22, bis avenue de la Sèvre	02 51 91 89 52
Entretien espaces verts, plans d'eau, travaux extérieurs	AMAURY Services	14 bis rue des Mauges	07 66 40 65 22
Matériel Agricole (Vente et réparations) et Magasin	AGRI VS	4 Rue de la Vallée	02 51 91 25 34
Menuiserie et aménagements intérieurs	AF RENOV'	rue de la Vallée	06 81 78 38 30
Paysagiste : maçonnerie, création, phytoépuration	AG PAYSAGE	1 Le Beugnon	06 33 86 67 06
Peinture décoration	CROUÉ PEINTURE	22, rue de la Sèvre	02 51 92 88 37
Transports de marchandises	TRANSPORTS BITTEAU	8 impasse du Clos des Rochettes	06 37 08 39 16

Saint-Mesmin

Un nouveau boulanger dans la commune



Mathieu Audouin, le nouveau boulanger de la commune, avec sa mère Patricia venue prêter main-forte dans la boutique.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

Depuis quelques semaines, les Mesminois ont découvert un nouveau boulanger. Il s'agit du Niortais Mathieu Audouin, 35 ans. « **Cela fait environ quatre ans que je me prépare. J'ai visité plusieurs affaires. Saint-Mesmin m'a paru un projet intéressant. En effet, la clientèle locale et celle de passage offrent un beau potentiel. L'environnement me plaît et les habitants nous ont très bien accueillis. Nous avons rencontré les associations et on sent du dynamisme.** »

Titulaire d'un CAP en boulangerie, ce dernier a acquis de l'expérience en travaillant successivement chez

des artisans, à Niort, Paris et dans les Yvelines ainsi que dans les grandes et moyennes surfaces. Dans le fournil, deux apprentis sont à ses côtés. Le pain mais aussi les pizzas, quiches, pâtisseries et toutes les viennoiseries viennent de la boutique où Patricia, la maman du gérant, est venue prêter main-forte en attendant l'arrivée d'une vendeuse. « **Le recrutement devrait se finaliser très prochainement.** »

Ouverture tous les jours, sauf le lundi, de 7 h à 13 h et de 15 h à 19 h 30. Contact : tél. 06 27 05 03 99 ou à boulangerie.sarlaudouin@gmail.com

Source OF 11/10/2022

R' RÉMY Liboureau
FOURNISSEUR DE BOISSONS DEPUIS 1896

SUPER U
Pouzauges

LE CHATEAU DE SAINT-MESMIN

DRÔLE DE GUERRE



Saison 2023

UN SERGENT RECRUTEUR

RECRUTEMENT HOMME D'ARMES

Pour faire une armée, il faut des hommes, surtout en armes ! On recrute à tout va, on enseigne les bases à chacun et selon son affectation, le danger est bien là, identique à la solde !

- Le packaging et règles de vie de l'homme d'armes.
- Engagement, solde.
- Embrigadement des recrues
- Exercices, entraînements et manœuvres ...

UN CHRONIQUEUR

HISTOIRES DE BATAILLE

Qui n'a jamais écouté de grands récits de batailles épiques ! Entre réalité et affabulation il faut parfois embellir les choses pour glorifier les vainqueurs.

- Récits de batailles,
- Anecdotes combats et sièges
- Mise en scène théâtralisée participative
- Jeux de stratégie et société.

UN ESPION

ESPIONNAGE ET DIPLOMATIE

En temps de guerre, penser à se préparer au pire et mettre toutes les chances de son côté. Le théâtre des opérations reste primordial pour négocier ou soudoyer....

- Espionnages
- Services secrets,
- Diplomatie et négociations
- Préparatifs de guerre,
- Missions d'entraînement.

Demandez votre carte « AMBASSADEUR »

Et vous accédez gratuitement pour l'année au château de Saint Mesmin.

Amis et famille vous accompagnant bénéficient du tarif réduit adulte



Nouveau

Dès le 8 avril prochain....

Un jeu en famille
Une aventure à partager
Un jeu à Enigmes



Un jeu d'1h30 en immersion au Moyen-âge.

Achetez votre carte « PRIVILEGE FAMILLE »

Et vous accédez gratuitement pour l'année au château de Saint Mesmin.

Et bénéficiez de **20% de remise** sur les produits de la boutique



contact@chateau-saintmesmin.com / 05 49 80 17 62

Les COMMISSIONS PERMANENTES MUNICIPALES (CPM)

LES GITES ET CHAMBRES D'HOTES



Sylvia MORISSET
Gîte MORISSET
Sylvia
9, rue Georges
Simenon
06 72 69 25 54

Joseph SOULARD
La Coltière et Le Fenil
1, La Coltière
02 51 91 25 80

Chantal JEANNEAU
Le Logis des Marmenières
Les Marmenières
02 51 92 31 20

Evelyne TARTEAUT
Chez Jacques
27, rue des
Mauges
02 51 91 27 12

Henri PERAU
Le Petit Manchot Vendéen
19 bis, rue de
l'Hermitage
06 14 17 70 10

Valérie PIZON
La Chemillardière
4, La
Chemillardière
02 51 57 98 93

Dominique PAILLAT
Les Hesperis
4, La Roche
Gautreau
02 51 91 28 13

Tchia DRONNEAU
Le Potager de Tchia
3, Le Champ de la
Croix
06 50 18 74 27

J-Michel BONDOIS
Gîte La Passuitière
1, La Passuitière
06 66 84 98 77

Marie PICARD
Le Mesminois
3 rue Beauséjour
06 58 24 39 89

Bruno CROUE
Gîte Nolan
1, Les Ronces
02 51 91 26 04

OUVERT TOUS LES VENDREDIS SOIR DE 16H00 À 19H00



Le JARDIN des SAVEURS
LA ROCHE GAUTREAU 85 700 S^t MESMIN
GAEC

MARBRE
GALLIEN

VENDEE DEUX-SEVRES

Tous travaux de cimetière
Caveaux en 24 heures
Gravures sur pierres
Vases et jardinières
Colombarium
Espace cinéraire
Etude et conception
pour collectivités

Un grand choix
de monuments funéraires
en exposition sur notre site

3 rue des Romains
85700 POUZAUGES
tél : 02 51 91 70 60
www.marbreriegallien.fr



CPM 8 : URBANISME, HABITAT, CADRE DE VIE, VOIRIE, ECLAIRAGE PUBLIC, BÂTIMENTS



Anne ROY, Présidente

Jean-Charles VASSEUR, Vice-président et animateur de la CPM

Antoine BITEAU, conseiller municipal

Patrice LABAEYE, conseiller municipal et communautaire (groupe économie)

Christelle CHAUVET, Conseillère municipale, membre du CCAS

Jean-Louis DUCOUT, conseiller municipal

Jean-Baptiste DUJOUR, Conseiller municipal délégué au projet de rénovation du centre bourg

François-Xavier LEBLOND, conseiller municipal délégué à l'éco-lotissement

Fabien MORET, Conseiller Municipal, membre du CCAS

Anne VASSEUR, conseillère municipale

URBANISME

Le cadre d'action de l'urbanisme est donné principalement par le code de l'urbanisme et le plan local d'urbanisme intercommunal (plui). Mais également d'autres réglementations, thermique, environnementale...

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (plui)

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est un document d'urbanisme qui établit le projet global d'urbanisme et d'aménagement pour répondre aux enjeux urbains, paysagers et environnementaux. A ce titre, il organise le développement d'un territoire et des communes qui le composent en fixant les règles d'urbanisme. Il fixe :

- L'affectation des zones : zones constructibles, zones naturelles et la destination des constructions : habitations, entreprises,...
- Les caractéristiques urbaines, architecturales, naturelles et paysagères,
- Les équipements et les réseaux.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal définit des règles pour les terrains et constructions publics et privés. Il concerne donc les particuliers, les entreprises et les administrations. **C'est le document de référence pour instruire diverses demandes comme les permis de construire, les déclarations de travaux, les permis de démolir.**

Ce document pose un cadre en matière de construction, de rénovation et d'aménagement. **Plus concrètement il nous dit ce que l'on a droit de faire et ce que l'on ne peut pas faire.**

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en vigueur

Les documents d'urbanisme, dont les informations sur votre parcelle, en vigueur depuis le 25 janvier 2020, sont consultables sur <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/pouzauges>



Les COMMISSIONS PERMANENTES MUNICIPALES (CPM)

FAIRE DES TRAVAUX, rappels sur les AUTORISATIONS D'URBANISME

✓ Quelle DEMANDE D'AUTORISATION de travaux AVANT mon projet ?

Vous souhaitez bâtir une maison individuelle ? Agrandir votre logement ? Construire un abri de jardin, un garage ou une piscine ? Edifier une clôture ?

Généralement, le permis de construire est nécessaire, si je construis un bâtiment de plus de 20m² ou si je change un bâtiment de destination, ou encore si je réalise des travaux affectant les façades et les structures porteuses de l'édifice.

AVANT de commencer les travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux.

Quelques exemples fréquents :

Je construis une maison d'habitation	permis de construire
J'installe un garage ou un abri de jardin	
> surface de plancher inférieure à 20m ²	déclaration préalable
> surface de plancher supérieure à 20m ²	permis de construire
J'installe une véranda ou un garage attenant à la maison	
> En agglomération et surface de plancher inférieure à 40m ²	Déclaration préalable
> En agglomération et surface de plancher supérieure à 40m ²	Permis de construire
> Hors agglomération et surface de plancher inférieure à 20m ²	Déclaration préalable
> Hors agglomération et surface de plancher supérieure à 20m ²	Permis de construire
Je modifie l'aspect extérieur d'une construction	
> pose d'une fenêtre de toit ou d'une lucarne	déclaration préalable
> ravalement de façade	déclaration préalable
> création ou modification d'ouverture dans le mur	déclaration préalable
> pose de panneaux solaires ou photovoltaïques	déclaration préalable
> transformation d'un garage en surface habitable	déclaration préalable
Je construis un mur ou pose une clôture	
> mur de soutènement	pas de formalité
> clôture et portail	déclaration préalable
Je divise une parcelle	
> la division comporte 2 lots	déclaration préalable
> plus de 2 lots, mais ne nécessite pas la création de voies et/ou d'espaces communs	déclaration préalable
> plus de 2 lots et prévoit des voies et/ou des espaces communs	permis d'aménager
Je démolis une construction	
> dans le cadre d'un projet de construction	permis de construire ou permis de démolir
> en dehors de tout projet de construction	permis de démolir
J'installe une piscine fixe	
> non couverte ou avec une couverture de protection solaire ou de sécurité	déclaration préalable
> couverture modulable de plus de 1,80m de haut	permis de construire
> bassin supérieur à 100m ²	permis de construire

ATTENTION ! les demandes sont obligatoires, si vous avez oublié de déposer votre demande dans les temps, vous pouvez encore déposer, à votre initiative, votre demande en Mairie.

Vous souhaitez réaliser vos démarches en ligne ? Le dépôt du dossier papier reste toujours possible.

- Connectez-vous à l'adresse <https://paysdepouzauges.geosphere.fr/guichet-unique>
- Lors de la première connexion, vous devez créer un compte. Un guide d'utilisation est disponible sur le portail.
- Plus de renseignements : <https://www.paysdepouzauges.fr/fr/environnement/urbanisme>

En cas de difficultés, contact **service instructeur 02 51 57 14 23** ou urbanisme@paysdepouzauges.fr

Sur rendez-vous ou par téléphone aux horaires d'ouverture suivants : Lundi 8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h30 Mardi, Mercredi et Jeudi 8h30 à 12h30 - Vendredi 8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h00

Les COMMISSIONS PERMANENTES MUNICIPALES (CPM)

✓ LES PERMIS DE CONSTRUIRE délivrés en 2022

Prénom	Adresse	Objet
PIZON	4 La Chemillardière	Aménagement préau en partie habitable
AUDOUIN	Rue de l'Hermitage	Construction d'une maison individuelle
LAVAUD	Rue de l'Hermitage	Construction d'une maison individuelle
SCI MATLOR	4 Avenue des Monts	Construction MAM et Locatifs
FAZILLEAU	1 Montboisé	Construction verrière
LA VALLEE BEBO	ZA La Vallée	Extension et aménagement bâtiment industriel
PIZON	4 La Chemillardière	Extension garage
BERTEAU	2 La Parillière	Extension garage et transformation partie garage en bureau
GAEC LES ROCS	Le Begnon	Installation mobil-home
GAEC LES VALLONS	Montbail	Projet couverture fosse existante et stockage matériels avec pose panneaux photovoltaïques en couverture
MATUCHET	18 Rue Hermitage	Réhabilitation enclos grillage sécurisé
JADEAU	6 Purchain	Rehaussement et réfection toiture - changement ouvertures ravalement façades et aménagement bâtiment en locatif
GUITTON	1 Le Petit Ney	Surélévation maison habitation

ATTENTION ! les demandes sont obligatoires, si vous avez oublié de déposer votre demande dans les temps, vous pouvez encore déposer, à votre initiative, votre demande en Mairie.

✓ Quelles FORMALITES APRES mon autorisation ?

Démarrage des travaux : les travaux doivent commencer dans les 3 ans suivant la délivrance de l'autorisation et ne doivent pas ensuite être interrompus pendant plus d'un an, faute de quoi le chantier sera considéré comme abandonné et l'autorisation sera caduque. Il est à noter que l'autorisation peut être prolongée 2 fois pour une durée d'un an sous certaines conditions.

Affichage sur le terrain : une fois l'autorisation obtenue, vous devez l'afficher de manière visible sur votre terrain ou à un endroit visible depuis le domaine public, pendant toute la durée du chantier.

Déposer la déclaration d'ouverture de chantier : ce document, qui vous sera remis avec votre autorisation, est **à transmettre en mairie dès le démarrage des travaux.**

Déposer la déclaration de fin de chantier : ce document est **à remettre en mairie dès la fin des travaux** extérieurs même si la maison n'est pas encore habitable. Pour les établissements recevant du public, pour les bâtiments d'habitation collectifs ainsi que des maisons individuelles destinées à la location, le maître d'œuvre fait établir par un contrôleur technique ou un architecte (autre que celui ayant signé le permis de construire) une attestation jointe à la DAACT (déclaration d'achèvement et de conformité des travaux) certifiant que les travaux réalisés respectent les règles parasismiques et les règles d'accessibilité applicables.

✓ INFRACTION AUX REGLES D'URBANISME



Le délai de prescription est le temps au-delà duquel l'auteur d'une infraction (Acte interdit par la loi et passible de sanctions pénales) ne peut plus être poursuivi.

La majeure partie des infractions aux règles d'urbanisme sont des délits (Acte interdit par la loi et puni d'une amende et/ou d'une peine d'emprisonnement inférieure à 10 ans) qui engagent votre responsabilité pénale (Obligation de répondre de ses actes délictueux en subissant une sanction pénale dans les conditions et selon les formes prescrites par la loi).

Les infractions concernent notamment la réalisation de travaux sans autorisation ou non conformes à l'autorisation obtenue. Le délai de prescription des infractions est de **6 ans**. Il démarre une fois les travaux totalement terminés. Exemple : Pour des travaux achevés en avril 2018, votre responsabilité pénale : Obligation de répondre de ses actes délictueux en subissant une sanction pénale dans les conditions et selon les formes prescrites par la loi peut être engagée jusqu'en avril 2024.

Au-delà du délai de 6 ans, vous ne pouvez plus faire l'objet de poursuites pénales. **Toutefois, passé ce délai, la commune peut engager votre responsabilité civile** (Obligation de réparer le préjudice résultant soit de l'inexécution d'un contrat, soit de la violation du devoir général de ne causer aucun dommage à autrui) dans la limite de 10 ans à compter de l'achèvement des travaux. Elle saisit alors le tribunal judiciaire en vue de faire ordonner la démolition ou la mise en conformité de votre construction.

Source : Direction de l'information légale et administrative du 9 août 2021.

Les COMMISSIONS PERMANENTES MUNICIPALES (CPM)

BÂTIMENTS

Mairie

Le plafond du secrétariat a été remplacé suite au dégât des eaux de 2019.

Le sol de l'étage a été remplacé, suite à la fuite d'un radiateur, le précédent revêtement datait de 1982.

L'alarme actuelle de la mairie étant défectueuse, celle-ci a été remplacée et renforcée.

Achat d'un vidéoprojecteur et d'un écran.

Jeux de boules

La charpente du jeu de boules a été renforcée.

Accueil périscolaire – bâtiment l'hermitage

Travaux 2022

- Remplacement éclairage → LED
- Installation placards coin cuisine,
- Ajout de portes placards
- Peinture murs

Travaux 2023

- Réfection toiture (cahier des charges initial revu)

L'espace partagé Relais-jeunes et autres réunions

Les travaux initiaux ont dû être complétés pour pouvoir ouvrir les locaux :

- De prestations (peinture des locaux, rambarde de sécurité intérieure, vérification sécurité ERP ...), et
- D'équipements obligatoires pour un ERP (extincteurs, plan d'évacuation ...)

Salle des halles

Vérification sécurité ERP avant la commission de sécurité.

Salle du bocage

Pour l'ERP (Etablissement Recevant du Public) :

- Alimentation coffret électrique - arrêt coupure d'urgence (mise en route début 2023),
- Ligne téléphonique secours et remplacement du vidéoprojecteur.

Salle omnisports : vestiaires

Une rénovation de toiture (travaux d'étanchéité) sur la salle de sports (zone vestiaire) a été réalisée.

En projet :

- Plan de sobriété énergétique à l'ordre du jour de la CPM 8,
- Rénovation thermique du café tabac presse (2023).

En cours d'étude :

- Rénovation thermique de bâtiments publics en cohérence avec le projet rénovation du bourg.



Logo of Ets SOULARD DIDIER. The logo features a red background with a yellow triangle at the top containing the text "Ets". Below this, the name "SOULARD DIDIER" is written in large white letters. At the bottom, a blue banner contains the text "Chauffage - Sanitaire - Couverture - Electricité - Electroménager". Below the banner, the phone number "02 51 91 89 52" is displayed in blue.



Logo of ADV PEINTURES. The logo features three colored squares (red, blue, yellow) with the letters "ADV" in white. Below this, the word "PEINTURES" is written in large white letters. To the right of the logo, a list of services is provided: "Peintures et Finitions", "Décoration intérieure", "Vitrerie", "Revêtements murs et sols", "Ravalement de Façade", and "Isolation thermique par l'extérieur". Below the logo, the name "Fabien SOULARD" and the phone number "06 42 76 67 41" are listed. At the bottom, the address "55, rue des Vignerons", "Z.A. du Fief de Roland - 85700 POUZAUGES", and the phone number "Tél.: 02 51 66 03 17" are provided, along with the email "contact@advpeintures.com".

Les COMMISSIONS PERMANENTES MUNICIPALES (CPM)

ECLAIRAGE PUBLIC

Dans le domaine de l'éclairage public, les enjeux sont à la fois économiques, environnementaux et sociaux :

1. Sécurité des personnes et des biens ;
2. Maîtrise de la consommation d'énergie ;
3. Diminution des nuisances lumineuses (pollution du ciel nocturne) ;
4. Collecte et recyclage du matériel usagé.

Quelques sujets traités :

- **Illuminations de Noël** : quelques achats ont été réalisés afin de remplacer les illuminations datant de plus de 20 ans et les compléter. Naturellement celles-ci sont en Led.
- **Travaux de rénovation de l'éclairage public** lié à effacement de réseaux dans les rues de l'Augoire, Montplaisir et Beauséjour.
- **ZOOM sur la révision des plages horaires d'éclairage**
 - La crise énergétique (moins d'électricité avec des risques de coupure cet hiver et la hausse jamais vue des coûts) nous a contraints collectivement à repenser nos usages, en étant plus sobre dans la consommation de nos ressources. La commune de Saint-Mesmin, comme toutes les communes, réfléchit aux mesures pour encourager la sobriété de sa consommation d'énergie et de celles des usagers des bâtiments publics mis à disposition.
 - Premier volet de ce plan : la modification des horaires ⌚ de l'éclairage public. Depuis le 7 novembre 2022, de nouveaux horaires d'extinction ont été mis en place.
 - ✧ Basés sur l'observation de nos besoins en déplacement les plus importants, ces nouveaux horaires permettront d'être collectivement plus économes.



ZONE A : Ensemble de la commune cas général (couvrir la sécurité des scolaires) :

Habitations	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin (à partir de)	6h30	6h30	6h30	6h30	6h30	7h30	7h30
Soir (jusqu'à)	21h30	21h30	21h30	21h30	22h00	22h00	21h30

ZONE B : Place du marché et avenue des monts à partir du feu tricolore jusqu'à la zone des commerces (Boulangerie/Pharmacie/Supérette)

Commerces	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin (à partir de)	6h00	6h00	6h00	6h00	6h00	6h00	7h00
Soir (jusqu'à)	22h00	22h00	22h00	23h00	23h00	23h00	22h00

- ✧ Autre avantage à la diminution de l'éclairage public : c'est plus écologique et respectueux des rythmes chronobiologiques de la faune et la flore.
- Ecowatt, météo de l'électricité, qualifie en temps réel le niveau de consommation des Français. A chaque instant, des signaux de couleur aident le consommateur à adopter les bons gestes pour assurer le bon approvisionnement de tous en électricité.
 - ✧ En cas d'alerte orange ou rouge Ecowatt, il est particulièrement nécessaire de modérer la consommation d'électricité.
 - ✧ La commune a décidé d'adhérer à ce dispositif pour l'éclairage public.
 - ✧ Dans ces moments exceptionnels, il pourra être coupé ponctuellement pendant 2h maximum entre 18h et 20h, afin de favoriser l'alimentation électrique des foyers.
 - ✧ Cette extinction automatique ne serait appliquée qu'en cas de signal Ecowatt et uniquement sur l'éclairage public.



En cours d'étude :

- Remplacement d'éclairages publics avec le sydev

Les COMMISSIONS PERMANENTES MUNICIPALES (CPM)

ESPACES VERTS : LE PROJET D'ÉQUIPEMENT EN MOBILIER ET JEUX

Le PROJET Equipement des ESPACES VERTS : Mobilier extérieur et Jeux pour enfants.

Le contexte

Chaque lotissement de la commune possède un terrain collectif communal, d'autres espaces verts situés dans le bourg sont à disposition des habitants :

- L'espace du lotissement Simenon : les jeux pour enfants ont été enlevés car ils étaient hors d'usage,
- L'espace du lotissement des Pommiers : de nouveaux jeux avaient été envisagés mais n'ont pas pu être installés.
- L'espace au coin rue du parc/ rue de la Jouinière manque d'équipements, etc.

L'état des lieux

- Démontage de jeux vétustes dans certains espaces communaux
- Demandes d'habitants : bancs, jeux éducatifs, tables de pique-nique ou autre élément.

Le GAP : Groupe Action Projet composé

- Membres élus : Référent : Parreau Jessica, CPM 8 (tous) CPM5 (Christelle Biteau), Maire (membre de droit de toutes les commissions).
- Membres non élus : Être habitant de Saint-Mesmin, Être employé communal et directement concerné dans son emploi par le projet.

S'inscrire auprès de Jessica Parreau au 02 51 57 97 30



HABITAT

L'éco-lotissement « Le pâtis de la Raballe »

Situé à 400 mètres du centre-bourg de Saint-Mesmin, ce quartier d'habitations de 8 600 m²

- Comprend 13 lots de 303 à 605 m²
- Offre un cadre de vie champêtre et respectueux de l'environnement, du paysage et de la biodiversité.
- Il dispose de connexions piétonnes vers le bourg, les écoles et les commerces.

La taille des parcelles est issue

- Des éléments du plui (cf. Chapitre 8) du Pays de Pouzauges fixant dans cette zone un minimum de 14 logements à l'hectare, et
- De la nécessité de limiter l'artificialisation des sols et l'étalement urbain, tout en permettant d'accueillir de nouveaux habitants.



Le cahier des charges a été préparé avec différents partenaires dont le CAUE 85 et la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges. La conception a été confiée aux prestataires Canopée Atelier Paysage, Area Urbanisme, Cetrac, axenergie et Atlam, qui regroupent plusieurs compétences : Paysagisme, urbanisme, architecture, VRD, énergie, bio-climatisme et hydraulique.

La 1^{ère} phase des travaux d'aménagement s'est terminée comme prévu en décembre 2022 (voir frise page 17 du bulletin 2022). Le marché public a été obtenu par les entreprises ALAIN TP de Saint-Prouant pour le terrassement, l'assainissement et la voirie, ainsi que JDO PAYSAGE de Bressuire pour les aménagements paysagers.

La commercialisation des parcelles est espérée dans le courant du 1^{er} trimestre 2023.

L'accompagnement des acquéreurs se fera dans le cadre d'une mission de VISA assurée par notre équipe de maîtrise d'oeuvre, qui aboutira à un « feu vert » avant l'obtention du permis de construire et permettra d'assurer la création d'un habitat qualitatif (matériaux, implantation, bio-climatisme, organisation des volumes, gestion des covisibilités, gestion des énergies et des eaux pluviales...) Et la meilleure intégration possible.

Contact : François-Xavier LEBLOND, Conseiller délégué à l'éco-lotissement, 02 51 91 97 30

Plantation des haies et mise en place des clôtures en piquets de châtaignier au fond de lots. Le paillage en plaquette de bois a été réalisé en circuit-court et provient de Saint-Mesmin.



Les COMMISSIONS PERMANENTES MUNICIPALES (CPM)

Saint-Mesmin — C'était une volonté du conseil municipal de proposer un éco lotissement. Les travaux ont démarré le 2 septembre et devraient se poursuivre jusqu'en novembre.

Un projet municipal

« Ce quartier a été conçu avec les objectifs suivants : lutter contre l'artificialisation des sols et l'étalement urbain, tout en permettant d'accueillir de nouveaux habitants ; maintenir et valoriser le patrimoine bocager existant afin de respecter la biodiversité », explique François Xavier Leblond, conseiller délégué éco-lotissement.

L'intégration soignée dans l'environnement, avec plantation de nouvelles haies, la prise en compte du bioclimatisme, la préservation de la zone humide et gestion douce des eaux pluviales à proximité du ruisseau de la Raballe, l'accompagnement des acquéreurs, de leur constructeur ou maître d'œuvre, pour la création d'un habitat qualitatif, les mobilités douces et zones de convivialité sont autant d'éléments pris en compte dans ce projet du conseil municipal.

Treize lots

Les travaux de l'éco-lotissement Le Pâtis-de-la-Raballe, situé à l'Auquoire, ont démarré le vendredi 2 septembre et vont se poursuivre jusqu'à fin novembre. La commercialisation des treize lots, d'une surface comprise entre 303 et 605 m², se fera début 2023.

L'entreprise Alain TP, basée à Saint-Prouant, interviendra pour le terrassement, l'assainissement et la voirie. En ce qui concerne les aménagements paysagers c'est l'entreprise JDO Paysage de Bressuire qui est retenue. Le maître d'œuvre, groupement Area Urbanisme + Canopée Atelier Paysa-



Nicolas Gatineau, JDO Paysage ; Michael Erisse, Area Urbanisme ; François-Xavier Leblond, conseiller délégué à l'éco-lotissement ; Jean-Charles Vasseur, adjoint.

(PHOTO : OUEST-FRANCE

ge, assurera le suivi de chantier. D'autres entreprises, opérateurs, coordinateurs et sous-traitants interviendront également.

Les arbres protégés

« En début de chantier, une attention particulière sera portée à la protection des deux chênes, situés à l'entrée du quartier. Ces derniers participant à son identité visuelle, comme tout arbre, sont des éléments

indispensables dans la limitation du réchauffement climatique et l'atténuation de ces effets », continue Xavier Leblond.

Les entreprises ont été sensibilisées aux mesures de protection à observer a fortiori après une longue période de canicule et sécheresse. La pérennité des arbres dépend de la protection des troncs et branches, mais aussi de leur système racinaire situé sous un large périmètre.

« L'entreposage même temporaire de matériaux, de déchets, de bâtiments de chantier, de remblais y sera interdit. Le stationnement et passage de véhicules, ainsi que les tranchées, y seront limités au strict nécessaire. Les racines abîmées involontairement seront soignées. La taille des branches basses sera effectué ultérieurement. »

Des décisions qui s'inscrivent dans le sens de l'écologie.

Source OF 08/09/2022



Début d'aménagement d'une aire de jeux naturelle



Parking et voirie principale en attente de la 1^{ère} couche de revêtement.

Les COMMISSIONS PERMANENTES MUNICIPALES (CPM)

Les locations

✓ Les logements Arc en Ciel

Vendée Logement est propriétaire de 6 logements.

La commune en est gestionnaire.

Ils se situent à côté de la résidence autonomie Arc en Ciel (ex MARPA).

Contact : Elodie à la Mairie au 02 51 91 97 30

✓ Les logements sociaux

- 4 logements, lotissement Les Rochettes,
- 4 logements, lotissement Les Pommiers,
- 2 logements, allée du Levant.
- 2 logements, rue des Cheminots.

Contact : Vendée Logement au 02 51 45 23 05

✓ Les locations de bailleurs privés

Les propriétaires qui souhaitent mettre à la location un bien sont invités à en informer la Mairie qui pourra transmettre leurs coordonnées en cas de demande.



N° Log	Type	Surface	Garage
12	T2 A	48,56	
1	T2 A	48,56	oui
9	T2 B	51,51	
11	T2 B	51,51	
2	T2 B	51,51	oui
10	T2 B	51,51	oui

VOIRIE ET ABORDS

C'est l'aménagement et entretien des voies et des chemins.

Les voies de circulation dessinent le paysage des villes en alignant les bâtiments et en dégagant les perspectives. L'urbanisme contemporain ne conçoit plus la voirie pour ses seules qualités circulatoires ou fonctionnelles.

La voirie joue un rôle social : lieu de rencontres, lieu de promenades, lieu de jeux, lieu d'activités diverses. Certaines formes privilégient ces fonctions : places, placettes, squares, trottoirs, rues, etc. La rue modèle l'espace urbain par les proportions qu'elle crée entre espace bâti et espace non bâti.

Entretien des fossés et des abords

✓ Entretien des accotements

Le terme « entretien » se définit par plusieurs actions :

- Simple élagage de feuillages, arbustes, buissons, etc. Qui consiste donc à enlever le superflu,
- Taillage de la végétation, plus poussé qu'un élagage, car l'objectif est de redonner une forme,
- Coupe et broyage

Chaque année, la commune fait procéder au broyage des fossés avec débroussailleuse, au passage du lamier sur haie et au broyage des accotements.

Depuis 2022, la commune a mis en œuvre la « **CHARTRE DES BONNES PRATIQUES D'ENTRETIEN DES BORDS DE ROUTE** » mise en place par plusieurs communes de notre territoire du Pays de Pouzauges pour **préserver et permettre la régénération des haies et bocage du territoire**. Le prestataire s'est engagé contractuellement à respecter la charte également. **Une rencontre pour affiner la mise en œuvre de la charte est à programmer.**



✓ Le curage des fossés



Qu'appelle-t-on un fossé ? Un fossé est une cavité creusée dans le sol, d'origine non naturelle. Il peut être en eau, ou non, et l'eau qui le remplit ne peut être liée qu'aux précipitations. Ce sont les 2 conditions qui le différencient du cours d'eau en aval.

Pourquoi entretenir un fossé ? L'entretien des fossés est réglementé par le code civil et relève donc de la compétence du maire. L'intérêt d'entretenir un fossé c'est avant tout lui permettre de remplir sa fonction principale : favoriser le libre écoulement de l'eau, pour irriguer les terres et éviter les inondations. Mais les fossés sont également de remarquables habitats naturels pour la faune et la flore.

Le fossé doit restituer au cours d'eau en aval de l'eau d'une qualité compatible avec la vie animale et végétale. L'eau doit donc être exempte de produits phytosanitaires. De plus, il ne faut pas oublier que le fait de curer un fossé à l'amont d'un cours d'eau augmente son débit.

Comment entretenir un fossé ? Il peut s'agir de débroussailler ses berges, par l'utilisation d'une épaveuse sur tracteur ou de débroussailleuses portatives. Les végétaux ainsi broyés finement ne gênent en rien l'écoulement de l'eau. Si le débroussaillage concerne les végétaux implantés dans l'eau, il s'agit d'un faucardage (couper herbacées qui poussent dans l'eau), et/ou d'un curage, qui consiste à enlever les sédiments qui se sont accumulés par décantation sous l'eau. Les boues ainsi récupérées peuvent être évacuées en déchetterie, centre de revalorisation ou étalées sur un champ. Le curage se fait manuellement à la pelle ou au moyen d'une pelle mécanique équipée d'un godet de curage.

L'entretien se fait avant fin mars et après début juillet, périodes pendant lesquelles la majorité des espèces animales et végétales a accompli son cycle de reproduction.

Le précédent curage des fossés a eu lieu en janvier 2021 sur 25 km / 48 km de fossés communaux.

Les COMMISSIONS PERMANENTES MUNICIPALES (CPM)



✓ L'hydrocurage des buses des fossés

Il faut nettoyer les fossés, par hydrocurage, au niveau des busages des chemins d'accès en campagne pour favoriser l'écoulement des eaux par le curage et le nettoyage des ouvrages de franchissement (buses et grilles) au minimum deux fois par an (début printemps et début hiver) afin de ne pas créer de bouchons hydrauliques.

L'hydrocurage est une technique de dégradation des matières solides dans les canalisations par la haute pression.

Entretien des voies

✓ Les points à temps automatiques

Comme l'année précédente, en octobre, des « points-à-temps automatiques » ont été effectué sur nos routes communales.

Le point à temps automatique est une technique qui a pour objet la réparation des couches de roulement des chaussées en des points où celles-ci ont subi des dégradations de surface : nids de poules, arrachements, flasches (déformation d'une chaussée qui est caractérisé par une dépression superficielle de forme arrondie), faïençages (état de surface d'enduit craquelée en « toile d'araignée »).



✓ Réfection des voies

L'état de la voie communale, entre la RD960bis et le carrefour Roidan/Rambaudière, est fortement dégradé. Parallèlement, la commune a reçu des plaintes et constaté que cette voie était à certaines périodes constamment recouverte de boues, au niveau du village de la Badelière. La signalisation d'une chaussée glissante ne dédouane pas l'agriculteur de sa responsabilité en cas d'accident.

Le maire dispose de plusieurs actions possibles en cas de détérioration de la voie en raison de son utilisation anormale :

- Au titre de ses pouvoirs de police, le maire doit assurer la sécurité sur toute la voirie communale, y compris sur les chemins ruraux (même en l'absence d'obligation d'entretien). Ceux étant à l'origine de la dégradation des chemins ruraux ou voies communales sont sanctionnables,
- Au-delà du procès-verbal, le maire peut exiger une contribution spéciale de l'auteur de la dégradation.

La réfection de la voie publique étant prévue en décembre 2022 a dû être reportée au début d'année. Une consolidation de la voie privée a été acceptée par l'agriculteur concerné.



AGRI.VS

Vente et réparation de matériel agricole

- Tracteurs et matériels agricoles
- Vente et réparation toutes marques



Gérants : Bétard Mickaël / Bonnin Cédric - mail : agri.vs@orange.fr

Z.A. LA VALLEE - 85700 SAINT-MESMIN - Tél. 02 51 91 25 34 - Fax 02 51 91 22 63

Papeterie scolaire - Petite enfance | Bureau - Copieur système

Verrier

MAJUSCULE

Tél. 02 51 64 96 44

www.verrier.fr

Mobilier | Papeterie - Fournitures de bureau | Imprimerie

SAET
Société d'Aménagement et
d'Etudes Techniques

33, boulevard Don Quichotte
85000 LA ROCHE SUR YON
Tél. : 02.51.62.61.76
saet.85@wanadoo.fr
www.bureau-etude-saet.fr

Bureau d'Etudes V.R.D.
et Maîtrise d'œuvre :

- Infrastructures routières
- Aménagement de lotissements, de zones industrielles, artisanales et commerciales
- Aménagements urbains et paysagers
- Réseaux d'assainissement EU et EP
- Programmes voirie

Hier, on parlait de transport, aujourd'hui on parle de MOBILITE pour qualifier les modes de déplacements qui se diversifient.

L'accès à la mobilité est souvent le premier facteur d'intégration des populations éloignées de l'emploi et le budget des transports pèse de plus en plus lourdement sur le budget des ménages. Alors que la possession d'un véhicule personnel était la norme et un idéal, les habitudes se transforment peu à peu vers des moyens différents de se déplacer.



EN REFLEXION SUR LA MOBILITE DE DEMAIN

La mobilité est une thématique au cœur de nos projets de développement territorial. Conscients des enjeux primordiaux que cela représente en termes de lien social, d'accès aux services publics, de lutte contre l'isolement, la Communauté de Communes réalise un Plan de Mobilité (plan d'actions pour favoriser les modes de déplacement alternatifs à la voiture) et un schéma cyclable.

LE TRANSPORT SCOLAIRE

La compétence est assurée par le conseil régional qui met en place la structure et les cars du réseau de transport « ALEOP », la gestion des circuits et points d'arrêts, les accompagnateurs et la coordinatrice est assurée par le Groupement Transport Scolaire du Pays de Pouzauges – Familles Rurales.

Sur notre commune, le transport scolaire c'est : 3 circuits secondaires et 1 circuit primaire, ce qui représente environ 100 enfants et jeunes transportés chaque jour vers les écoles primaires de Saint-Mesmin, les collèges et le lycée de Pouzauges.

Contact : 02 51 64 72 27 ou tspp.fr@gmail.com - TSPP : 12 rue du Vieux Chateau 85700 Pouzauges.

En lien avec la coordinatrice et la région, les bénévoles sur chaque commune gèrent les demandes de points d'arrêts, les modifications de circuits, les éventuels soucis dans les cars, les questions des familles...

Sur Saint-Mesmin, depuis plusieurs années, nous sommes à la recherche de 2-3 bénévoles pour prendre le relais : **avoir des personnes référentes sur notre commune est indispensable pour que les demandes soient traitées avec attention.** connaissance du terrain et service maximum aux familles.



Comme annoncé à la réunion de rentrée de septembre, **les bénévoles en place cessent leur fonction à la fin de l'année scolaire 2022-2023.**

Sans nouvelles personnes pour les remplacer, il n'y aura plus de suivi et service de proximité sur notre commune.

Contact bénévole Saint-Mesmin jusqu'en juin 2023 : Emmanuelle ROUGER 06 75 17 08 68

LE TRANSPORT SCOLAIRE DES ELEVES EN SEGPA/ULIS

La Communauté de Communes est organisatrice secondaire, auprès de la Région des Pays de la Loire, des transports vers

- La SEGPA (Section d'enseignement Général et Professionnel Adaptée), et
- Les ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire).

Ainsi, elle organise le transport des élèves de ces sections vers les collèges Jean Rostand et Jean Yole des Herbiers en assurant le ramassage scolaire avec les cars du Bocage/Voyages Chaigneau de Pouzauges.

Si vous rencontrez des difficultés ou pour toute première inscription ou renouvellement, n'hésitez pas à vous renseigner auprès la MSAP (02 51 57 53 93 - msap@paysdepouzauges.fr).

LE TRANSPORT A LA DEMANDE (TAD)

Pour qui ?

- Service individuel ou collectif
- Ouvert à toute personne empêchée de conduire ou ne disposant pas de véhicule

Comment ça marche ?

- 3 jours avant le déplacement, effectuer une réservation auprès du transporteur
- Départ et retour au domicile de l'utilisateur
- Une seule prise en charge par trimestre pour le même motif de déplacement

Pour quoi faire ?

Se rendre à des permanences administratives, des rendez-vous

Comment faire ?

3 jours avant le déplacement, les personnes effectuent une réservation auprès du transporteur. Celui-ci prend les utilisateurs à leur domicile et les y reconduit.

Prise en charge limitée à 1 par trimestre pour le même motif de déplacement.

Quels jours ? :

- Mardi et jeudi de 9h à 12h
- Mardi et mercredi de 14h à 17h

Combien ça coûte ?

- 4 € par adulte pour un aller-retour, à régler le jour même au transporteur (gratuit pour l'enfant mineur obligatoirement accompagné d'un adulte).
- La Région et la Communauté de communes prennent en charge le complément du prix du déplacement à hauteur de 50 % chacun.

Réservation

Taxi du Haut Bocage - 21 avenue des Sables - 85 700 Pouzauges - **02 51 91 85 52**

Contact Communauté de communes du Pays de Pouzauges - **02 51 57 14 23**



LE TRANSPORT SOLIDAIRE



TRANSPORT SOLIDAIRE
QUAND MOBILITÉ RÎME AVEC SOLIDARITÉ

Il fait bon vivre dans nos campagnes, mais l'éloignement des services n'est pas sans poser un problème aux personnes ne pouvant pas ou peu se déplacer.

Le transport solidaire est une des réponses possibles dans les zones rurales.

Basé sur le bénévolat et l'échange, le transport solidaire vient en complément de l'offre de services existants. Il permet aux personnes de tout âge, mais éprouvant des difficultés temporaires ou permanentes à se déplacer seules, de réaliser des actes du quotidien (rendre visite à un proche, des amis, de la famille, rechercher un emploi, effectuer des démarches administratives, faire ses courses ou se rendre à un rendez-vous médical) et ainsi rompre l'isolement.

Pour bénéficier de ce service, il faut adhérer au transport solidaire (cotisation annuelle) qui coordonne ensuite la mise en relation entre les conducteurs et les bénéficiaires.

Pour chaque trajet, le bénéficiaire indemnise le bénévole conducteur.

En plus de répondre à un besoin de mobilité sur le territoire, le transport solidaire favorise la rencontre et les échanges entre des habitants d'un même territoire.

Fort heureusement, la COVID a reculé et l'activité est repartie à la hausse au cours du 1^{er} trimestre 2022. Le service répond à de véritables attentes parmi la population, notamment pour les déplacements liés aux rendez-vous médicaux. Vous pouvez retirer, à la Mairie, la liste à jour des chauffeurs.

Une association intercommunale met en lien chauffeurs et bénéficiaires.

Référent local : Guy-Marie JAULIN (06 30 26 67 42)



Les permanences Maison de l'Intercommunalité Pays de Pouzauges

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Relais Petite Enfance RPE : Information pour les parents et les assistants maternels sur ce mode d'accueil -> Sur RDV 02 51 57 88 56	Mission Locale du Haut Bocage Accompagne les 16-26 ans sortis du système scolaire sur les questions : emploi, formation, logement, santé... -> Sur RDV - 02 51 66 81 15	Mission Locale du Haut Bocage Accompagne les 16-26 ans sortis du système scolaire sur les questions : emploi, formation, logement, santé... -> Sur RDV - 02 51 66 81 15	Mission Locale du Haut Bocage Accompagne les 16-26 ans sortis du système scolaire sur les questions : emploi, formation, logement, santé... -> Sur RDV - 02 51 66 81 15	Relais Petite Enfance RPE : Information pour les parents et les assistants maternels sur ce mode d'accueil -> Sur RDV 02 51 57 88 56
Agences intérim Sans RV le 3ème lundi après-midi -> 02 51 57 53 93	Caisse d'Allocation Familiale-Service social CAF Accompagnement social pour les familles avec enfants -> Sur RDV 1er, 3ème mardis 02 51 44 72 81	Maison Départementale des Adolescents – MDA Rencontre les 11-25 ans et les familles pour apporter une réponse aux souffrances liées à l'adolescence -> Sur RDV - 02 51 62 43 33	Caisse d'Allocation Familiale-Service social CAF Accompagnement social pour les familles avec enfants -> Sur RDV 2ème, 4ème jeudis 02 51 44 72 81	Maison Départementale des Adolescents – MDA Rencontre les 11-25 ans et les familles pour apporter une réponse aux souffrances liées à l'adolescence -> Sur RDV - 02 51 62 43 33
Point Justice Information, Aide et Orientation pour faire valoir ses droits plus facilement -> Sur RDV 3ème lundi 02 51 08 84 84	CARSAT-service social Accompagne les personnes en situation de maladie ou accident du travail -> Sur RDV 2ème, 4ème mardis 36 46 - ssrvendee@carsat-pl.fr	Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement – CAUE : Informe et de guide les candidats à la construction. -> Sur RDV matin- 02 51 37 44 95	CARSAT-service social Accompagne les personnes en situation de maladie ou accident du travail -> Sur RDV 3ème jeudi 36 46 ou ssrvendee@carsat-pl.fr	CARSAT-service social Accompagne les personnes en situation de maladie ou accident du travail -> Sur RDV 1er, 4ème vendredi 36 46 ou ssrvendee@carsat-pl.fr
Transitions pro Financement de la formation professionnelle (ex FONGECIF) -> Sur RDV 1er lundi matin 0810 19 16 80	Relais Petite Enfance RPE : Informe les parents et les assistants maternels sur ce mode d'accueil -> Sur RDV après-midi 02 51 57 88 56	Relais Petite Enfance RPE : Informe les parents et les assistants maternels sur ce mode d'accueil -> Sur RDV après-midi 02 51 57 88 56	Conseil Départemental de la Vendée – CD85 Chargé de missions affaires sociales -> Sur RDV 1er, 3ème jeudi matin 02 28 85 85 34	Service Pénitentiaire, Insertion et Probation – SPIP Contrôle et suivi des personnes placées sous main de justice -> Sur RDV - 02 57 87 27 64
MDEDE – Emploi Accompagnement bénéficiaires RSA -> sur RV après-midi	Architecte des Bâtiments de France – ABF Conseil et promeut une architecture et une urbanisation de qualité -> Sur RDV - 02 51 57 14 23		Hateis Habitat Projet, amélioration, investissement -> sur RDV 2ème et 4ème jeudi matin 02 51 36 82 63	
Point Conseil Budget – ADAPEI ARIA Accompagnement budgétaire -> Sur RDV 2ème lundi après-midi 07 57 78 72 41	Conciliateur de Justice Règlement amiable des différends de la vie quotidienne -> Sur RDV 02 51 57 53 93		Accidentés et Travailleur Handicapé – FNATH Service dédié aux accidentés de la vie et leur entourage -> Sur RDV 1er jeudi 02 51 37 06 15	
Direction Départementale des Finances publiques Un agent des impôts reçoit individuellement -> sur RDV 02 51 57 53 93			Conciliateur de Justice Règlement amiable des différends de la vie quotidienne -> Sur RDV - 02 51 57 53 93	

Maison de l'Information de la Formation et de l'Emploi :
Possibilité de rencontrer une conseillère emploi sur rendez-vous au 02 51 57 53 93

Les permanences occasionnelles :

MSAP
La Fournière
85700 Pouzauges

Protection Judiciaire Jeunesse
service de prise en charge des mineurs, qu'ils soient victimes ou délinquants. 02 90 08 91 00

Coordination Rurale 85
Syndicat agricole
02 51 37 47 41

MDEDE - MOVEA
Plateforme mobilité
-> Sur RDV 02 51 57 53 93

MSA 44-85
Accompagnement social
02 51 36 88 78

Association MONTJOIE
Protection de l'enfance et accompagnement des adultes
02 51 95 21 14

AREAMS
Service handicap psychique
02 51 05 33 59

Agence Départementale d'Information sur le Logement et l'Energie – ADILE
Conseil sur l'habitat
02 51 44 78 78

Format Pro
Accompagnement et Formation
-> Sur RDV - matin
02 51 37 56 14





BRUITS



Il est rappelé à tous que tout type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de jardinage, de bricolage, de loisirs...) ne doit pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit.

Un aboiement continu, une mobylette qui pétarade, une tondeuse en marche à 7 h 30 un dimanche, sont autant de nuisances sonores à proscrire systématiquement.

	du Lundi au Vendredi	le Samedi	Dimanche et jours fériés
Activités professionnelles sur la voie publique ou dans des propriétés privées	7h à 20h	8h à 19h	Interdiction (sauf urgence ou dérogation Maire)
Appareils sonores de protection des cultures	7h à 21h	8h à 21h	8h à 10h 18h à 20h
Appareils 1) de bricolage 2) de jardinage y compris électriques	8h30 à 12h 14h à 19h30	9h à 12h 15h à 19h	10h à 12h

EAU

(SUEZ France) 02 51 300 300 ou www.service-client.ndes.fr

ELECTRICITE (ENEDIS)

Urgence dépannage : 09 72 67 50 85

Urgence dommages électriques pour les professionnels : 01 76 61 47 01

Demande de raccordement : 0 820 031 922

Branchement d'installation de productions d'énergies renouvelables : 0 820 031 922



GAZ (GRDF)

Fuite de gaz : 0 800 47 33 33. Demande de raccordement : 0 810 224 000 de 8h à 17h

PRESSE LOCALE

La correspondante Ouest-France sur notre commune est Marie-Annick BERJON, correspondante principale, zazicherjon@orange.fr ou 02 51 92 85 01



Comment passer une annonce ou un article dans Ouest France

1 - Annoncer une manifestation : le responsable de l'association concernée doit s'inscrire sur le site infolocale.fr puis suivre la procédure proposée en respectant bien les étapes.

2 - Avoir un article dans le Ouest France (compte-rendu, photo, évènement particulier, etc..) contacter la correspondante locale plusieurs jours avant la manifestation (minimum 48 h avant).

Le journal Ouest-France ne passe pas tous les articles souhaités, seule votre correspondante locale peut vous dire si votre article est susceptible de paraître ou non. N'hésitez donc pas à la contacter.

URGENCES

CENTRE ANTI POISON		02 41 48 21 21
GENDARMERIE	17	02 51 57 00 24
POMPIERS	18	02 51 57 10 68
SAMU	15	02 51 44 62 15



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS COMMUNALES 2023

Date	Evènements	Lieux
mardi 3 janvier 2023	Bébés Lecteurs	Bibliothèque "Pages Magiques"
samedi 14 janvier 2023	Portes Ouvertes	Ecole Privée "Être et Devenir"
mardi 17 janvier 2023	Portes Ouvertes	Ecole Publique "Les P'tits Minois"
vendredi 27 janvier 2023	Assemblée Générale - La Gaule des Morineaux	Salle du Bocage
samedi 28 janvier 2023	Concours de Belote - OGEC Être et Devenir	Salle du Bocage
vendredi 3 février 2023	Assemblée Générale - Les Sportifs en Chemin	Salle du Bocage
mardi 7 février 2023	Bébés Lecteurs	Bibliothèque "Pages Magiques"
samedi 25 février 2023	Ouverture de la pêche	Étang des Morineaux
vendredi 3 mars 2023	Loto - Familles Rurales	Salle des Halles
samedi 4 mars 2023	Concours de Palets - ouvert à tous	Salle des Halles
dimanche 5 mars 2023	Sortie pour tous - Les Sportifs en Chemin	Lieu de départ à définir
mardi 7 mars 2023	Bébés Lecteurs	Bibliothèque "Pages Magiques"
samedi 11 mars 2023	Séance Variétés Danses	Salle du Bocage
dimanche 12 mars 2023	Séance Variétés Danses	Salle du Bocage
vendredi 17 mars 2023	Séance Variétés Danses	Salle du Bocage
samedi 18 mars 2023	Séance Variétés Danses	Salle du Bocage
dimanche 19 mars 2023	Loto - APE Les P'tits Minois	Salle des Halles
dimanche 19 mars 2023	Séance Variétés Danses	Salle du Bocage
vendredi 24 mars 2023	Séance Variétés Danses	Salle du Bocage
samedi 25 mars 2023	Séance Variétés Danses	Salle du Bocage
dimanche 26 mars 2023	Randonnée - OGEC Être et Devenir	Lieu de départ à définir
dimanche 26 mars 2023	Séance Variétés Danses	Salle du Bocage
mardi 4 avril 2023	Bébés Lecteurs	Bibliothèque "Pages Magiques"
mardi 2 mai 2023	Bébés Lecteurs	Bibliothèque "Pages Magiques"
dimanche 14 mai 2023	Vide-Grenier - APE Les P'tits Minois	Salle des Halles
mardi 6 juin 2023	Bébés Lecteurs	Bibliothèque "Pages Magiques"
samedi 17 juin 2023	Kermesse - Ecole Privée Être et Devenir	Lieu à définir
samedi 24 juin 2023	Fête de la Musique - Festi'Music	Salle Omnisports
samedi 1 ^{er} juillet 2023	Fête de l'Ecole Publique Les P'tits Minois	Salle du Bocage
samedi 21 octobre 2023	Concours de Palets - ouvert aux Mesminois et Mesminaises	Salle des Halles

Les dates sont susceptibles d'évoluer, elles seront communiquées.



MAIRIE 2, place de l'église 85700 SAINT-MESMIN 02 51 91 97 30 www.saintmesmin.fr accueil@saintmesmin.com			
	Horaires	Mairie	Agence postale
	Lundi	8h-12h / 14h-18h30	8h-12h / 14h-18h30
	Mardi	8h-12h30	8h-12h30
	Mercredi	8h-12h / 14h-18h	8h-12h / 14h-18h
	Jeudi	8h-12h30	8h-12h30
	Vendredi	8h-12h / 14h-17h	8h-12h / 14h-17h



@mairie-de-saint-mesmin



IntraMuros → téléchargez l'application smartphone

La communauté de communes propose aux 10 communes cette application pour communiquer avec les habitants..

Elle vous permet de :

- Lire les actualités de votre commune et de la communauté de communes (CCPP) ;
- Accéder aux agendas et coordonnées des services de votre commune, des communes voisines et de la communauté de nos 10 communes.



Merci à tous les BÉNÉVOLES, ÉLUS et ADMINISTRATEURS (pédibus, distribution des publications, bibliothèque, événements de la commune, associations, vie communale et intercommunale...).

Par leur engagement pour leur commune et ses habitants, ils donnent tout son sens au mot « CITOYENNETÉ ».